

15

Education et science

1385-1300

# Personnes en formation

## Edition 2013



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2013

La série «Statistique de la Suisse»  
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)  
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et généralités
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

# Personnes en formation

## Edition 2013

**Rédaction** Elisabeth Ryter, Anton Rudin, Damien Droz,  
Stéphane Cappelli, Juan Segura, Emanuel von Erlach,  
Jacques Babel, Katrin Hostenstein, Huguette McCluskey

**Editeur** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Complément d'information:** ernstat@bfs.admin.ch ou sius@bfs.admin.ch  
Anton Rudin, tél. 032 713 66 93 (pour les élèves)  
Juan Segura, tél. 032 713 69 19 (pour les étudiants des hautes écoles)

**Auteurs:** Elisabeth Ryter, Anton Rudin, Damien Droz, Stéphane Cappelli, Juan Segura, Emanuel von Erlach, Jacques Babel, Katrin Hostenstein, Huguette McCluskey

**Réalisation:** Division population et formation

**Diffusion:** Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel  
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

**Numéro de commande:** 1385-1300

**Prix:** 20 francs (TVA excl.)

**Série:** Statistique de la Suisse

**Domaine:** 15 Education et science

**Langue du texte original:** allemand/français

**Traduction:** Services linguistiques de l'OFS

**Page de couverture:** OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © gradt – Fotolia.com

**Graphisme/Layout:** Section DIAM, Prepress/Print

**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2013  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,  
si la source est mentionnée

**ISBN:** 978-3-303-15575-2

# Table des matières

Introduction	5	3 Le degré secondaire II	17
<b>1 Vue d'ensemble des personnes en formation</b>	<b>7</b>	<b>3.1 Formation professionnelle initiale</b>	<b>20</b>
Degrés de formation	7	3.2 La maturité professionnelle	23
Evolution	7	3.3 Formations générales	24
Scénarios	9	3.4 Passages du degré secondaire II au degré tertiaire	26
Sexe	9	4 Le niveau tertiaire	29
Nationalité	9	Effectifs du niveau tertiaire	29
Taux de scolarisation et taux d'étudiants	10	4.1 Formation professionnelle supérieure	31
Institutions de formation publiques et privées	11	4.2 Hautes écoles	38
Réglementation des compétences	11	5 Evolutions futures	59
<b>2 L'école obligatoire</b>	<b>13</b>	Introduction	59
Préscolarité	13	Ecole obligatoire	59
Degré primaire	13	Degré secondaire II	60
Degré secondaire I	13	Hautes écoles	61
Elèves étrangers	15	Des incertitudes analysées systématiquement	61
Enseignement spécialisé et encouragement intégratif	16		
Souveraineté cantonale en matière d'instruction publique	16		

<b>6</b>	<b>Thème spécial: la participation à la formation continue</b>	<b>63</b>
	<b>Taux de participation</b>	<b>64</b>
	<b>Taux de participation selon le type d'activité de formation continue</b>	<b>65</b>
	<b>Intensité de la participation</b>	<b>65</b>
	<b>Buts de la participation à la formation continue</b>	<b>66</b>
	<b>Participation à des activités de formation continue selon la thématique</b>	<b>68</b>
<b>7</b>	<b>Comparaisons internationales</b>	<b>69</b>
	<b>Comparabilité</b>	<b>69</b>
	<b>Espérance de scolarisation</b>	<b>69</b>
	<b>Participation à la formation</b>	<b>70</b>
	<b>Entrants dans les hautes écoles (CITE 5 A)</b>	<b>72</b>
	<b>Domaines MINT</b>	<b>72</b>
	<b>Internationalité</b>	<b>73</b>
<b>8</b>	<b>Définitions</b>	<b>75</b>
<b>9</b>	<b>Sources et données disponibles</b>	<b>83</b>
<b>9.1</b>	<b>Sources</b>	<b>83</b>
<b>9.2</b>	<b>Données disponibles</b>	<b>84</b>
<b>10</b>	<b>Abréviations</b>	<b>86</b>
<b>11</b>	<b>Bibliographie</b>	<b>87</b>

# Introduction

Cette publication traite des *personnes en formation*. Dans l'année scolaire 2011/12, la Suisse comptait plus de 1,5 million d'élèves et d'étudiants. Ainsi, presque un cinquième de la population du pays suivait une formation formelle (depuis la préscolarité jusqu'à la haute école, sans la formation continue).

La statistique des personnes en formation englobe les degrés de la formation formelle, de la préscolarité aux hautes écoles. Le système suisse de classification distingue l'école obligatoire (préscolarité, degré primaire, degré secondaire I), le degré secondaire II (en particulier la formation professionnelle initiale et les formations générales) et le degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et hautes écoles). Le système éducatif suisse propose de nombreuses formations transitoires, qui assurent ainsi la perméabilité entre les divers degrés d'enseignement, comme on peut le voir dans le schéma ci-après présentant le système éducatif de la Suisse.

## Modernisation de la statistique de la formation

L'Office fédéral de la statistique (OFS), de concert avec les cantons, a entrepris ces dernières années une vaste modernisation de la statistique de la formation. Les données individuelles sont désormais relevées dans l'ensemble du système éducatif, ce qui n'était précédemment possible que dans le domaine des hautes écoles. Au terme de ce processus de modernisation, la statistique de la formation sera en mesure de décrire également les passages entre les divers degrés d'enseignement ainsi que les parcours de formation.

Après la modernisation de l'input (relevés) est venu le tour de celle de l'output (publications), qui a été organisé en six statistiques de base:

- Personnes en formation
- Diplômes
- Institutions de formation
- Personnel des institutions de formation
- Finances du système de formation
- Formation continue.

L'OFS prévoit de publier des rapports standardisés comparables sur ces thèmes principaux. Un thème sera ainsi présenté indépendamment de la source de données et contribuera à fournir une vue d'ensemble de tous les degrés d'enseignement. Un choix complet de tableaux détaillés et de résultats propres aux différents relevés seront publiés sur Internet. En outre, les données sont désormais mises à disposition sous une forme dynamique permettant à l'utilisateur de composer lui-même des tableaux. Ces cubes de données figurent sur le site Internet de l'OFS dans le thème statistique 15 (à la rubrique «Données détaillées»), tout comme les scénarios ou d'autres analyses approfondies sur divers thèmes touchant l'éducation. [www.education-stat.admin.ch](http://www.education-stat.admin.ch)

## Contenu de la publication

Par cette étude, nous présentons pour la première fois une vue d'ensemble des personnes en formation. Elle est destinée à toutes les personnes qui participent au débat politique dans le domaine de l'éducation et qui souhaitent se faire une idée générale de l'importance des diverses formations.

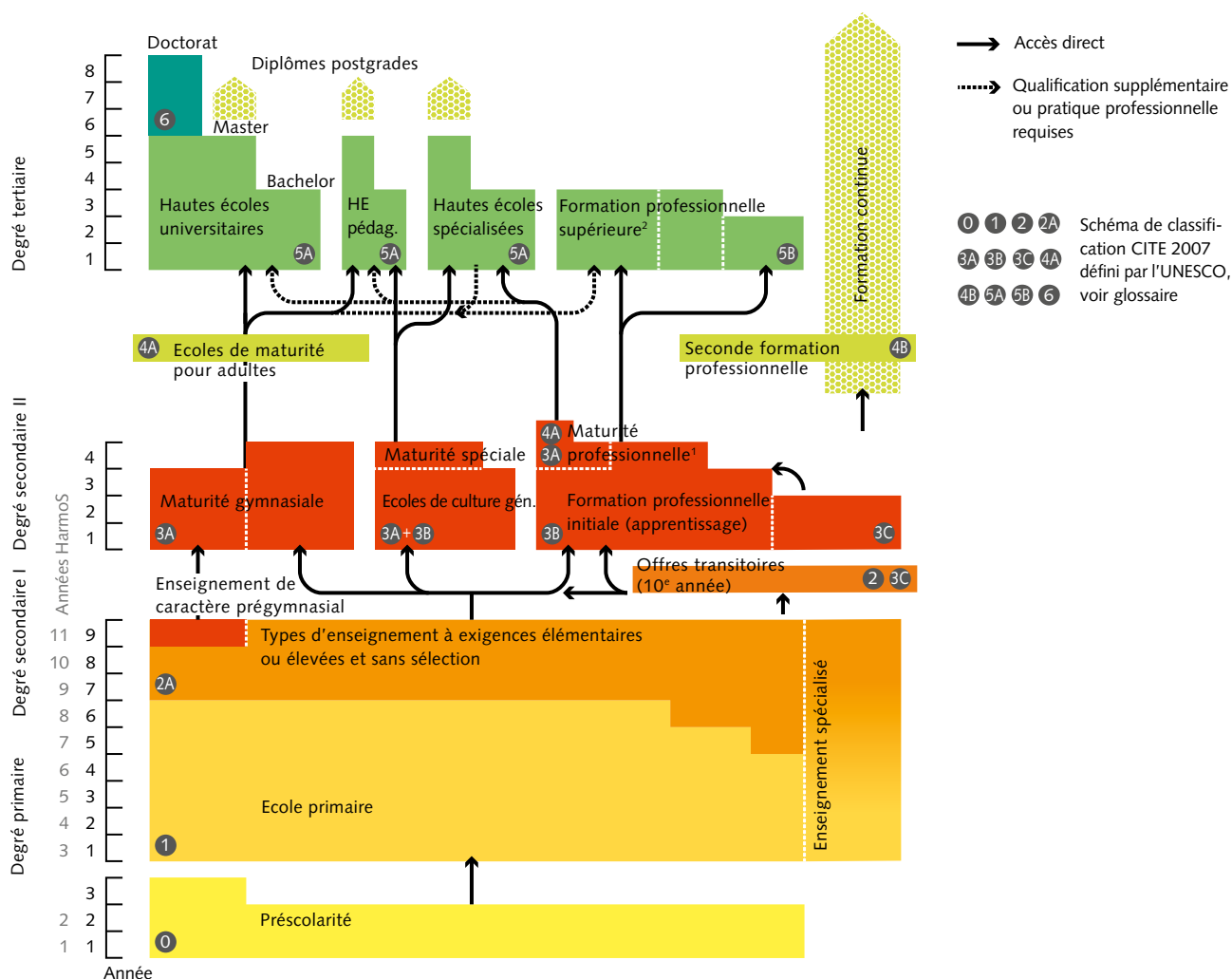
Un schéma du système éducatif suisse est présenté juste après cette introduction. Vient ensuite une vue d'ensemble du nombre total de personnes en formation. Les chapitres 2 à 4 décrivent de manière détaillée les différents degrés d'enseignement. L'évolution à venir est esquissée au chapitre 5, alors que le chapitre 6 est consacré à la formation continue. Des comparaisons internationales sur divers aspects de l'éducation font l'objet du chapitre 7. Les définitions, les sources et données disponibles, les abréviations ainsi que la littérature se trouvent dans les chapitres 8 à 11.

## Base de données

Les données utilisées pour cette publication sont tirées de la *Statistique des élèves et des étudiants* (SDL) et du *Système d'information universitaire suisse* (SIUS). Les données de base alimentant ces sources sont relevées par les cantons et les hautes écoles. La présente publication

propose chaque fois, outre des séries chronologiques, les données disponibles les plus récentes. Celles-ci ont trait, pour la SDL, à l'année scolaire 2011/12 et, pour les étudiants des hautes écoles, à l'année d'études 2012/13. Les données contenues dans la SDL et le SIUS portent sur le degré d'enseignement et l'établissement de formation ainsi que sur des variables personnelles telles que le sexe, l'âge et la nationalité. Les informations utilisées au chapitre 6 proviennent du *Microrecensement Formation de base et formation continue* 2011, une enquête réalisée dans le cadre du nouveau système modulaire de recensement de la population.

### Le système d'enseignement suisse (simplifié)



<sup>1</sup> Parallèlement aux trois ou quatre ans de la formation professionnelle initiale ou une année après l'apprentissage.

<sup>2</sup> Font partie de la formation professionnelle supérieure les filières de formation des écoles supérieures, les examens professionnels fédéraux, les examens professionnels fédéraux supérieurs et les examens professionnels supérieurs non réglementés au niveau fédéral.



# 1 Vue d'ensemble des personnes en formation

Pendant l'année scolaire 2011/12, plus de 1,5 million de personnes ont suivi un programme de formation formelle<sup>1</sup> en Suisse. Ainsi, près d'un cinquième de la population du pays était en formation (tableau T 1.1).

## Degrés de formation

### Ecole obligatoire

L'école obligatoire compte 9 ou 11 années scolaires, selon le système appliqué. Le second chiffre vaut pour les cantons qui ont adhéré au concordat HarmoS: dans ces cantons, la préscolarité fait en effet partie de l'école obligatoire. La préscolarité accueille 10% de l'ensemble des personnes en formation, les autres années de l'école obligatoire près de 50%. Le degré primaire compte généralement six années scolaires, le degré secondaire I trois années scolaires (graphique G.1.1).

### Degré secondaire II

Ce degré fait suite à l'école obligatoire. Il accueille 23% de l'ensemble des personnes en formation. Les élèves se répartissent entre la formation professionnelle initiale, à raison de deux tiers environ, et les formations générales, à raison d'un quart. Les 10% restants suivent une formation transitoire, une maturité professionnelle MP2 ou une formation complémentaire. Les programmes de formation du degré secondaire II sont de diverses longueurs, mais ils durent généralement quatre ans au plus.

### Degré tertiaire

Les étudiants au degré tertiaire représentent 18% de l'ensemble des personnes en formation. La plus grande partie de ces étudiants – plus précisément 79% – suivent une formation dans une haute école universitaire, une haute école spécialisée ou une haute école pédagogique. Les 21% restants participent à un programme de formation

dans le domaine de la formation professionnelle supérieure. Il s'agit de personnes étudiant dans une école supérieure, de personnes se préparant à un examen professionnel fédéral ou un examen professionnel supérieur ou de personnes suivant des programmes non réglementés par la Confédération.

Dans la formation professionnelle supérieure, les étudiants ne peuvent être recensés de manière exhaustive. Cela tient au fait que la préparation aux examens fédéraux peut se faire de diverses manières et qu'elle n'implique pas nécessairement la fréquentation d'un programme de formation formelle.

## Evolution

Démographie, situation économique, mesures de politique éducative et changements comportementaux sont autant de facteurs qui, par influence mutuelle, représentent un système complexe ayant un impact sur la participation à la formation.

Le nombre des enfants et des jeunes a légèrement reculé dans la période allant de 2000 à 2011. Cette évolution est immédiatement perceptible dans les effectifs des élèves de l'école obligatoire: le nombre des élèves au degré primaire a reculé légèrement mais de manière continue depuis l'année scolaire 2000/01 (tableau T 1.1 et graphique G 1.1). Au degré secondaire I, la diminution des effectifs est observée depuis l'année scolaire 2005/06.

Malgré cette baisse dans l'école obligatoire, le nombre total des personnes en formation a progressé de 7% depuis l'année scolaire 2000/01. Cette croissance est due à l'évolution des effectifs aux degrés secondaire II et tertiaire.

Les données laissent entrevoir une importance croissante du degré tertiaire. Autrement dit, la part des personnes étudiant en vue d'un titre au niveau des hautes écoles ou dans la formation professionnelle supérieure devient toujours plus grande. Une partie de la hausse dans le domaine des hautes écoles est imputable à des réformes de l'enseignement. La légère baisse provisoire

<sup>1</sup> Les définitions se trouvent au chapitre 8.

## T 1.1 Vue d'ensemble des personnes en formation

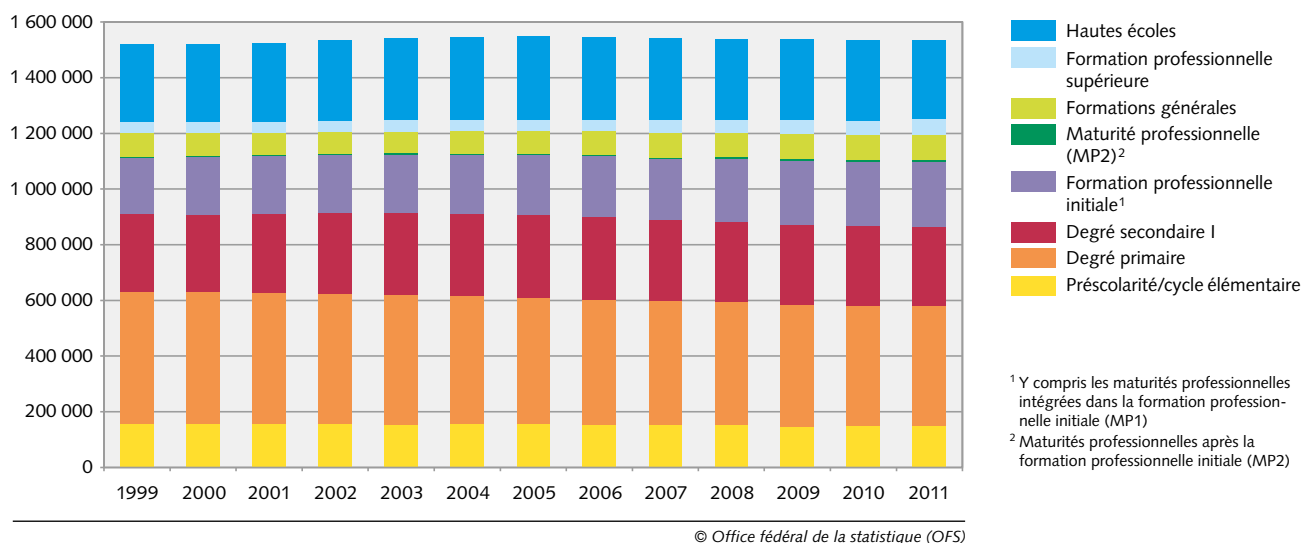
	2000/01	2005/06	2010/11	2011/12
<b>Total</b>	<b>1 442 072</b>	<b>1 496 581</b>	<b>1 528 345</b>	<b>1 540 880</b>
% féminin	47,76	48,14	48,46	48,48
% étranger	21,57	22,36	22,82	23,81
<b>Scolarité obligatoire</b>	<b>957 388</b>	<b>957 858</b>	<b>905 228</b>	<b>900 408</b>
% féminin	48,72	48,62	48,57	48,59
% étranger	23,40	24,11	24,00	24,45
Préscolarité/cycle élémentaire	156 364	156 129	148 542	149 660
% féminin	48,52	48,38	48,73	48,56
% étranger	26,00	26,70	25,85	25,64
Degré primaire	473 739	454 092	431 806	431 086
% féminin	49,29	49,24	49,02	49,10
% étranger	21,87	23,06	23,49	24,06
Degré secondaire I	278 691	298 948	287 607	283 503
% féminin	49,75	49,59	49,39	49,40
% étranger	20,62	20,97	21,47	21,98
Programme d'enseignement spécial	48 594	48 689	37 273	36 159
% féminin	37,90	37,71	36,57	36,21
% étranger	45,86	44,96	42,19	43,36
<b>Degré secondaire II</b>	<b>315 825</b>	<b>324 061</b>	<b>351 625</b>	<b>356 720</b>
% féminin	47,76	47,43	47,53	47,52
% étranger	16,50	17,26	17,29	19,95
Formations transitoires sec. I – sec. II	13 165	15 347	16 689	16 449
% féminin	57,57	56,10	54,66	54,47
% étranger	30,03	35,03	38,19	38,37
Formation professionnelle initiale <sup>1</sup>	207 481	212 686	229 672	233 223
% féminin	42,27	41,68	42,17	42,21
% étranger	17,08	17,18	17,00	20,52
Maturité professionnelle (MP2) <sup>2</sup>	3 215	5 288	8 137	8 625
% féminin	31,01	44,82	47,76	49,46
% étranger	14,28	10,55	9,60	12,17
Formations générales	83 937	83 080	88 535	89 188
% féminin	59,75	59,95	59,16	59,05
% étranger	12,66	14,43	14,62	15,77
Formations complémentaires degré secondaire II	8 027	7 660	8 592	9 235
% féminin	54,77	55,81	56,73	56,25
% étranger	20,52	18,99	18,94	20,60
<b>Degré tertiaire</b>	<b>160 501</b>	<b>205 002</b>	<b>258 651</b>	<b>270 550</b>
% féminin	41,89	46,91	49,36	49,39
% étranger	17,30	19,20	23,00	23,76
Formation professionnelle supérieure	38 691	38 487	52 120	56 694
% féminin	43,11	44,03	44,88	45,02
% étranger	12,04	15,59	21,73	24,13
Hautes écoles	121 810	166 515	206 531	213 856
% féminin	41,50	47,58	50,49	50,54
% étranger	18,97	20,03	23,32	23,66
<b>Degré indéfini</b>	<b>8 358</b>	<b>9 660</b>	<b>12 841</b>	<b>13 202</b>
% féminin	50,90	49,50	48,08	48,20
% étranger	85,80	87,05	86,93	86,30

<sup>1</sup> Y compris les maturités professionnelles intégrées dans la formation professionnelle initiale (MP1)

<sup>2</sup> Maturités professionnelles après la formation professionnelle initiale (MP2)

## Personnes en formation selon le niveau d'enseignement, évolution depuis 1999/2000

G 1.1



des effectifs d'étudiants observée dans la formation professionnelle supérieure et l'augmentation parallèle de ceux des hautes écoles est due essentiellement au fait que les écoles supérieures ont été peu à peu transformées en hautes écoles spécialisées. La mise en place progressive de la formation des futurs enseignants au niveau des hautes écoles a aussi contribué à accroître les effectifs d'étudiants dans les hautes écoles. En outre, les effets – voulus – de la réforme de Bologne se font aussi sentir: les étudiants étrangers sont toujours plus nombreux à venir étudier dans les hautes écoles universitaires suisses pour obtenir un master (mobilité internationale). S'agissant des doctorants, cette évolution a été observée déjà avant la réforme de Bologne.

### Scénarios

Les scénarios pour le système de formation permettent de préparer l'avenir. Ils représentent donc un soutien important à la planification et aux décisions. Les principaux facteurs définissant l'évolution des effectifs d'un degré d'enseignement sont généralement les évolutions au degré antérieur, les tendances observées dans le choix des formations et dans les passages entre les divers degrés d'enseignement ainsi que la situation économique. S'y ajoute le facteur que représentent les réformes de l'enseignement. Dans les scénarios actuels, il y a lieu de prendre en compte, au niveau de l'école obligatoire, des réper-

cussions du concordat HarmoS sur les effectifs des élèves au début de leur parcours scolaire, ainsi que, au niveau des hautes écoles, des effets de la réforme de Bologne. Trois scénarios sont élaborés pour chacun des degrés d'enseignement. Voir le chapitre 5 pour des informations plus détaillées.

### Sexe

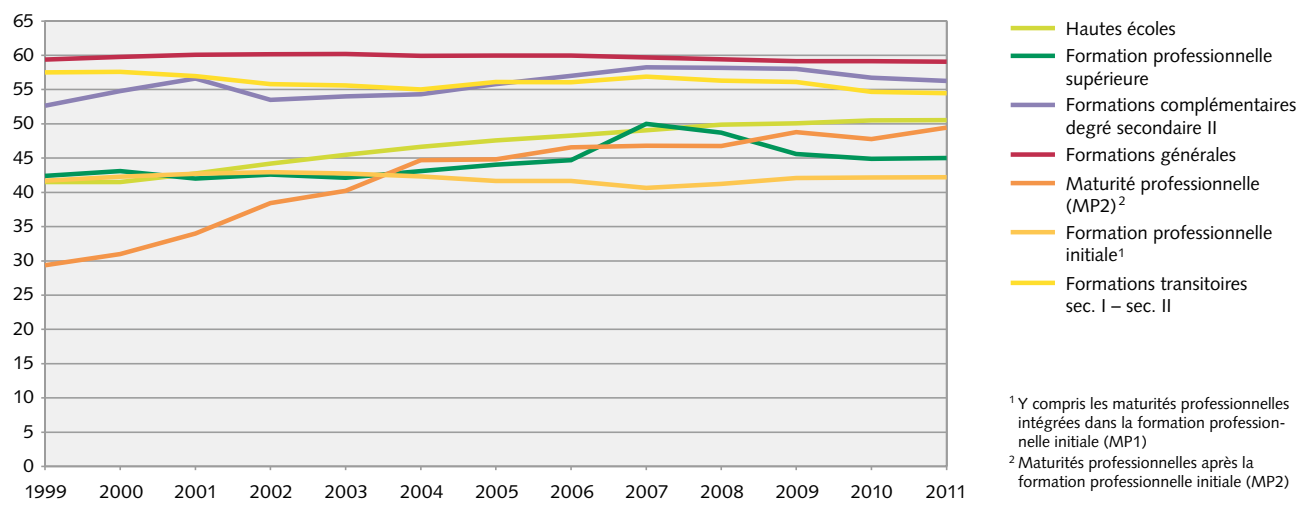
En ce qui concerne l'évolution des effectifs selon le sexe, les données confirment largement des tendances définies il y a un certain temps déjà. Comme le montre le graphique G 1.2, les jeunes femmes au degré secondaire II sont toujours mieux représentées dans les formations générales que dans la formation professionnelle initiale, une situation inchangée depuis 2000. Les variations sont plus importantes au degré tertiaire. La part des femmes étudiant dans les hautes écoles se situait à 42% en 2000. La parité des sexes a été atteinte dans les effectifs de l'année d'études 2008/09.

### Nationalité

Le taux de participation des personnes de nationalité étrangère varie d'un degré à l'autre de même que selon le type de formation. A l'école obligatoire, ces personnes sont nettement surreprésentées dans les programmes

**Elèves et étudiants: part des femmes au niveau postobligatoire, évolution depuis 1999/2000**

**G 1.2**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

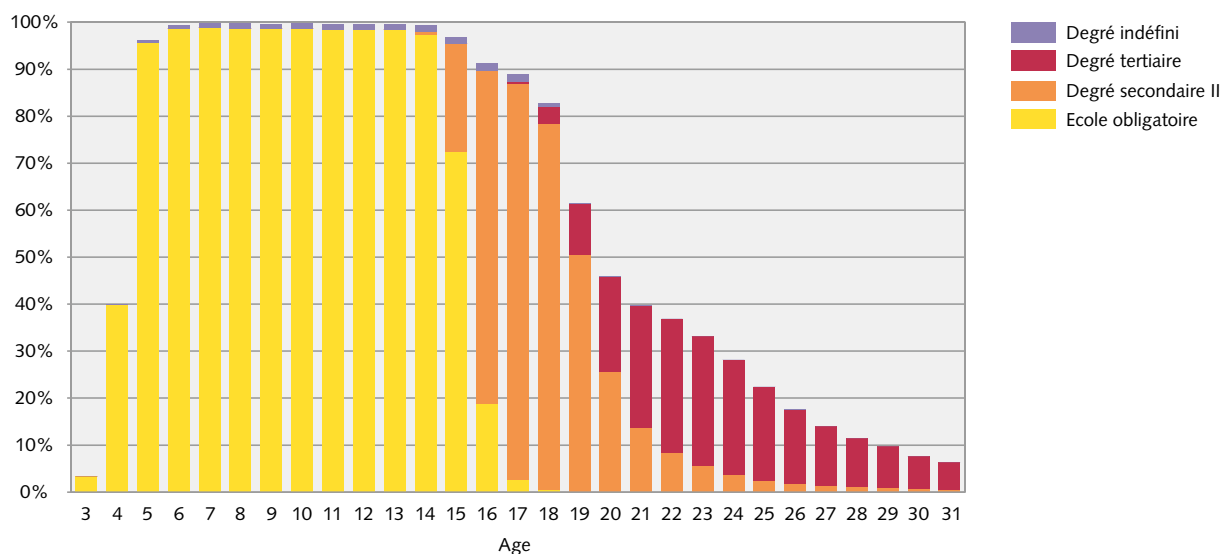
d'enseignement spécial, dont font aussi partie les classes d'introduction pour élèves de langue étrangère. Leur part est également supérieure à la moyenne dans les formations transitoires entre les degrés secondaires I et II. Les personnes de nationalité étrangère sont par contre sous-représentées dans les formations générales du degré secondaire II. Leur part relativement élevée au degré tertiaire est due en bonne partie à la mobilité internationale évoquée plus haut observée dans les hautes écoles universitaires.

**Taux de scolarisation et taux d'étudiants**

Le graphique G.1.3 montre combien de personnes d'une année de naissance donnée sont inscrites dans un programme de formation formelle. L'entrée dans le système éducatif commence assez souvent dès l'âge de 4 ans. En 2011, 40% des enfants de cet âge ont fréquenté l'école enfantine. Ce taux passe à plus de 90% chez les enfants de 5 ans. L'école obligatoire se termine une fois le degré secondaire I achevé. La plupart des élèves ont 16 ans au

**Elèves et étudiants: taux de scolarisation selon l'âge, 2011/12**

**G 1.3**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

terme de l'école obligatoire. Plus de 90% restent intégrés dans le système éducatif et suivent une filière de formation du degré secondaire II. La part des élèves suivant une formation à ce degré est fortement majoritaire pour les âges de 16 à 18 ans. Dès 19 ans cette part baisse à 50%. Les formations du degré tertiaire sont amorcées généralement aussi à partir de cet âge. La participation à la formation se situe à un peu plus de 60% chez les jeunes de 19 ans, à encore 44% environ chez ceux de 20 ans et diminue ensuite de manière continue.

fois pas important, et dans la formation professionnelle supérieure. Dans ce dernier domaine, il s'agit de programmes non réglementés par la Confédération, proposés le plus souvent par des écoles privés parmi lesquelles on trouve bon nombre d'institutions non subventionnées. Près de 70% des étudiants de la formation professionnelle supérieure fréquentent une institution de formation privée. La situation est différente au degré tertiaire en ce qui concerne les hautes écoles, qui sont presque exclusivement des institutions publiques.

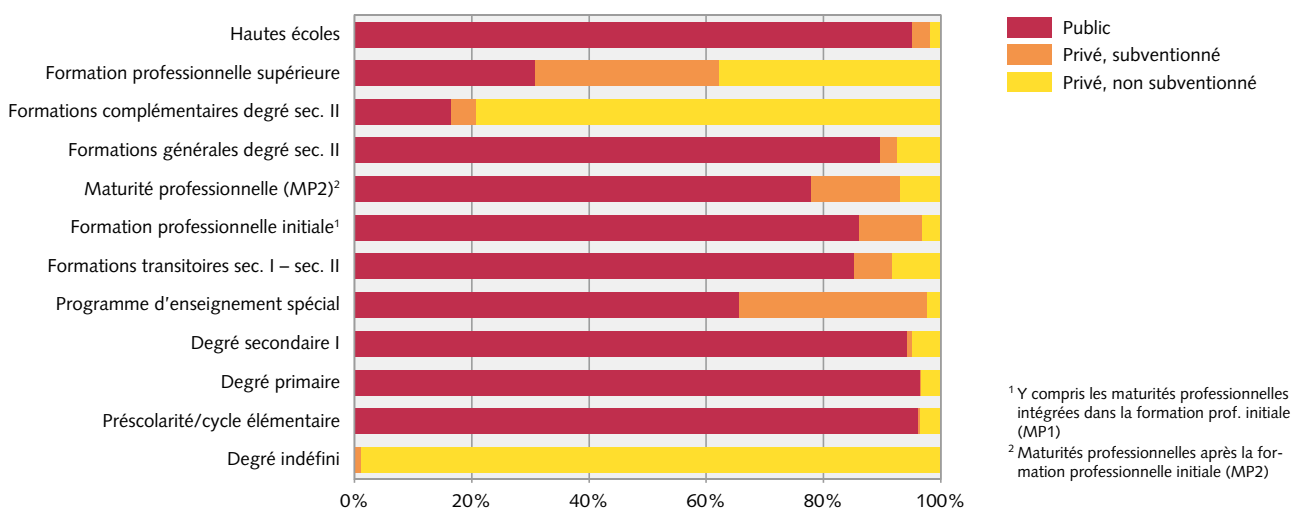
### Institutions de formation publiques et privées

88% des personnes en formation fréquentent une institution de formation publique, 5% une école privée subventionnée et 7% une institution privée non subventionnée. Comme le montre le graphique G 1.4, il existe des offres de formation publiques et privées à tous les degrés d'enseignement, sauf dans les programmes étrangers qui sont proposés exclusivement par des écoles privées (formations non attribuables à des degrés). La part des personnes suivant une formation dans des institutions publiques est la plus élevée à l'école obligatoire (94 à 97%) et dans les hautes écoles (95%). Les écoles privées sont fortement représentées avant tout dans les formations complémentaires du degré secondaire II, dont le nombre n'est toute-

### Réglementation des compétences

En Suisse, les compétences en matière de formation sont réglementées de manière différente selon le degré d'enseignement. La Confédération, par le biais du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), est responsable de la réglementation de la formation professionnelle, des hautes écoles spécialisées et des deux écoles polytechniques fédérales (EPF). Les cantons sont responsables des plans d'études des institutions de la scolarité obligatoire ainsi que de l'offre d'études et des diplômes des universités cantonales et des hautes écoles pédagogiques. Ils coordonnent leurs activités dans le cadre de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

**Personnes en formation selon le type de l'instance responsable de l'institution, 2011/12** G 1.4



© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>1</sup> Y compris les maturités professionnelles intégrées dans la formation prof. initiale (MP1)

<sup>2</sup> Maturités professionnelles après la formation professionnelle initiale (MP2)

Pour l'école obligatoire, la CDIP a défini en été 2011, dans le cadre de HarmoS, les premiers objectifs nationaux de formation (standards de formation). Ceux-ci décrivent les compétences fondamentales que les élèves doivent acquérir dans la langue de scolarisation, les langues étrangères, les mathématiques et les sciences naturelles avant la fin de la 4<sup>e</sup>, de la 8<sup>e</sup> et de la 11<sup>e</sup> année scolaire. La manière de compter les années scolaires utilisée inclut les deux années d'école enfantine obligatoires.

La formation professionnelle est régie par la *loi fédérale sur la formation professionnelle (loi sur la formation professionnelle, LFPr)*. La *loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coopération dans le domaine suisse des hautes écoles (loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE)* a été adoptée par l'Assemblée fédérale le 30 septembre 2011. Elle entrera en vigueur vraisemblablement en 2015. D'ici là, sont encore applicables les lois fédérales propres aux EPF, aux universités et aux hautes écoles spécialisées.

## 2 L'école obligatoire

### Préscolarité

Le parcours classique de formation en Suisse commence par la préscolarité ou – utilisé comme synonyme – l'école enfantine. Ce degré d'enseignement s'est transformé ces dernières décennies du fait qu'il accueille aujourd'hui davantage d'enfants et pendant une plus longue période. Le développement des écoles enfantines s'est poursuivi notamment parce que l'encouragement précoce des enfants est considéré comme une étape particulièrement importante pour obtenir de bons résultats scolaires. Presque tous les cantons proposent aujourd'hui un enseignement préscolaire d'une ou de deux années; au Tessin cet enseignement s'étend sur trois ans. La fréquentation de cette offre est d'ores et déjà obligatoire dans plus de la moitié des cantons pendant une année, plus rarement pendant deux ans. Dans les cantons ayant adhéré au concordat HarmoS, les deux années d'enseignement préscolaire font partie de la scolarité obligatoire (cycle élémentaire). Cette innovation déjà introduite dans certains cantons sera en vigueur d'ici l'année scolaire 2015/16.

### Degré primaire

Le degré primaire comprend généralement 6 années scolaires. Il compte une à deux années de moins dans les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, du Tessin et de Vaud. Cette durée va cependant être uniformisée dans le cadre de HarmoS. Au degré primaire, on enseigne aux enfants la lecture, l'écriture et les mathématiques et on leur inculque des connaissances élémentaires dans d'autres matières. La fréquentation du degré primaire est obligatoire pour tous les enfants.

### Degré secondaire I

Dans la plupart des cantons, le degré secondaire I commence à partir de la 7<sup>e</sup> année scolaire ou – selon HarmoS – à partir de la 9<sup>e</sup> année scolaire; il s'étend généralement sur trois ans. Il donne une formation générale de base et prépare à l'entrée dans le degré d'enseignement suivant ou, dans de rares cas, au passage immédiat dans la vie active. En fonction des exigences posées aux élèves, on distingue les écoles aux exigences élémentaires, les écoles aux exigences étendues et les écoles qui ne prévoient pas de sélection par classe sur la base des résultats scolaires (graphique G 2.1). En ce qui concerne l'organisation du degré secondaire I, il n'y a aucun autre domaine de la formation où le fédéralisme est aussi marqué: on observe non seulement des modèles différents selon les cantons mais également, dans plusieurs cas, l'application de différents modèles côte-à-côte à l'intérieur d'un même canton. Les modèles les plus répandus sont ceux dans lesquels les élèves sont répartis en fonction de leurs aptitudes dans des programmes à exigences élémentaires ou des programmes à exigences étendues.

Comme le montre le tableau T 2.1, 60% des élèves du degré secondaire I ont suivi, pendant l'année scolaire 2011/12, un programme à exigences étendues, 26% un programme à exigences élémentaires et 14% un programme sans distinction de niveau. Les filles étaient légèrement majoritaires dans les programmes à exigences étendues.

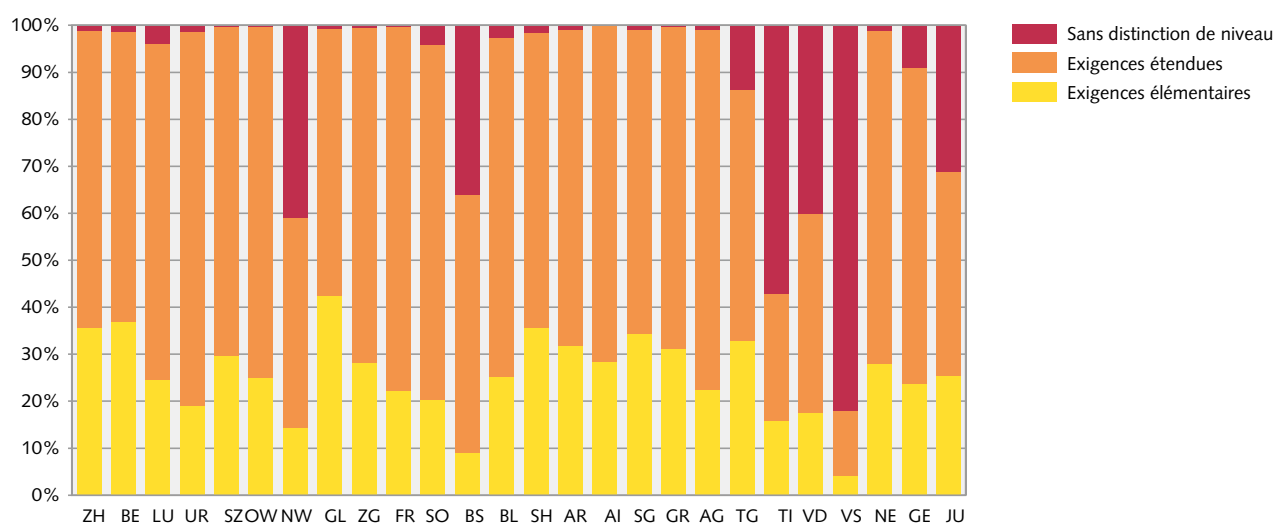
## T2.1 Vue d'ensemble des élèves de l'école obligatoire

	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12		
					Weiblich	Ausland	
<b>Entrées</b>							
Préscolarité/cycle élémentaire <sup>1</sup>	–	–	–	–	–	–	–
Degré primaire	73 613	72 210	71 997	72 944	74 286	49,61	25,24
Degré secondaire I	85 560	85 209	85 612	84 168	83 119	49,10	21,95
Exigences élémentaires	24 145	23 880	23 646	23 553	23 073	45,04	34,17
Exigences étendues	52 041	52 177	52 720	51 685	50 454	51,10	15,77
Sans distinction de niveau	9 374	9 152	9 246	8 930	9 592	48,40	25,06
Programme d'enseignement spécial <sup>1</sup>	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total des entrées</b>	<b>159 173</b>	<b>157 419</b>	<b>157 609</b>	<b>157 112</b>	<b>157 405</b>	<b>49,34</b>	<b>23,51</b>
<b>Élèves</b>							
Préscolarité/cycle élémentaire	151 699	152 919	147 200	148 542	149 660	48,56	25,64
Degré primaire	445 136	440 885	436 111	431 806	431 086	49,10	24,06
Degré secondaire I	292 930	289 561	289 209	287 607	283 503	49,40	21,98
Exigences élémentaires	77 382	75 946	75 261	75 834	72 847	44,57	33,32
Exigences étendues	173 033	171 317	171 987	170 305	169 556	51,56	15,68
Sans distinction de niveau	42 515	42 298	41 961	41 468	41 100	49,09	27,88
Programme d'enseignement spécial	44 514	41 645	38 798	37 273	36 159	36,21	43,36
<b>Total des élèves</b>	<b>934 279</b>	<b>925 010</b>	<b>911 318</b>	<b>905 228</b>	<b>900 408</b>	<b>48,59</b>	<b>24,45</b>

<sup>1</sup> Chiffres non disponibles

### Elèves au niveau secondaire I selon le niveau d'exigence et le canton de domicile, 2011/12

G 2.1

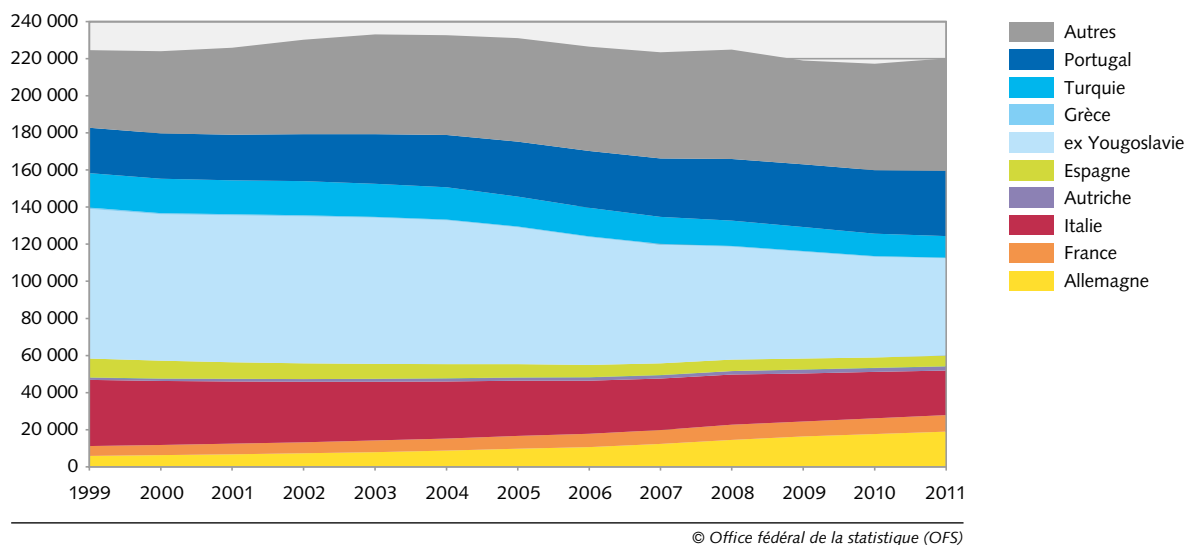


© Office fédéral de la statistique (OFS)



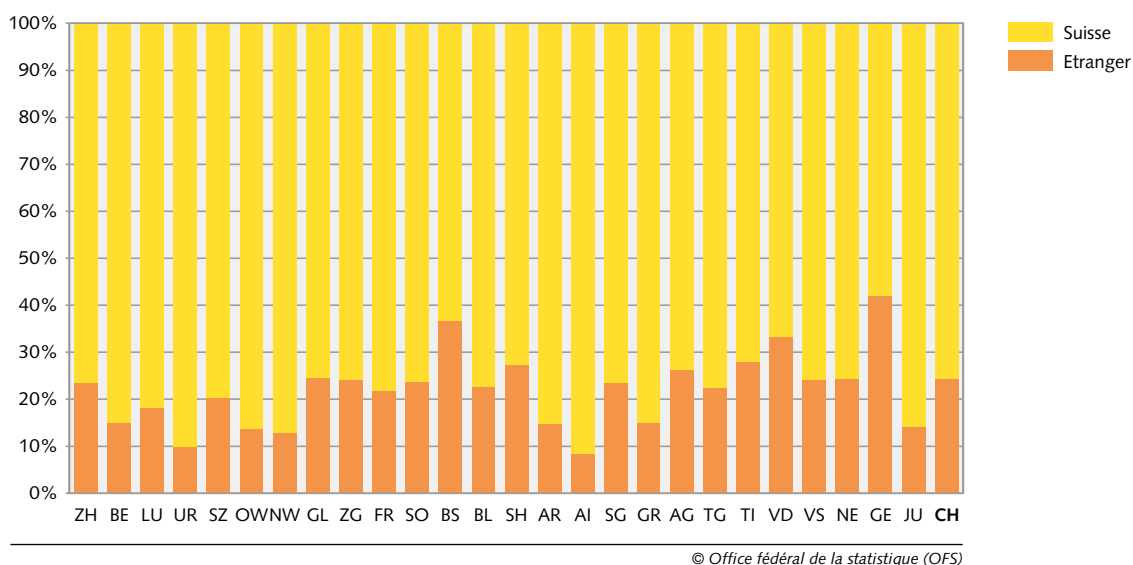
### Elèves d'origine étrangère de l'école obligatoire selon la nationalité, évolution depuis 1999/2000

G 2.2



### Elèves de l'école obligatoire selon la nationalité et le canton, 2011/12

G 2.3



## Elèves étrangers

Le nombre d'élèves de nationalité étrangère est resté assez stable depuis 1999 (graphique G 2.2). Son point culminant durant cette période a été observé en 2003/04, avec un effectif de plus de 190'000 enfants et jeunes sans passeport suisse. Cet effectif a atteint son niveau le plus faible (près de 180'000) en 2010/11. Environ un quart de ces enfants et jeunes proviennent des pays voisins et une part presque équivalente est issue de l'ex-Yougoslavie. Parmi les élèves de nationalité étrangère, les ressortissants

allemands ont enregistrée de loin la plus forte progression en termes relatifs depuis 1999. Le canton de Genève comptait la plus forte proportion d'élèves étrangers (42%) en 2011/12, le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures la part la plus faible (près de 9%). La part des élèves étrangers se monte en moyenne à 24% en Suisse (Graphique G 2.3).

## Enseignement spécialisé et encouragement intégratif

Depuis que l'assurance-invalidité ne participe plus au financement de l'enseignement spécialisé, la responsabilité financière, juridique et technique de la formation des enfants et jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers est entièrement du ressort des cantons. Si ces enfants et jeunes étaient auparavant placés dans des classes spéciales ou des écoles spécialisées, ils sont aujourd'hui de plus en plus intégrés dans des classes régulières et reçoivent un enseignement intégratif. Ils bénéficient dans ce cadre d'un soutien pédagogique spécialisé, individuellement, en groupe ou même au niveau de la classe entière. Certains cantons ne comptent aujourd'hui plus aucune classe spéciale, mais tous ont accès à des écoles spécialisées. Pour l'heure, l'OFS ne propose des données que sur les élèves ayant des besoins pédagogiques particuliers recevant un enseignement dans un cadre scolaire séparé. Les mesures de pédagogie spécialisée dans les classes régulières seront recensées pour la première fois vraisemblablement à partir de l'année scolaire 2014/15.

## Souveraineté cantonale en matière d'instruction publique

La réglementation de l'école obligatoire est du ressort des cantons. Selon la Constitution fédérale, ces derniers doivent pourvoir à un enseignement de base suffisant et gratuit ouvert à tous les enfants et jeunes. Les écoles enfantines et le degré primaire seront proposés le plus près possible du domicile des enfants, le trajet pour se rendre l'école pouvant déjà être un peu plus long pour les élèves du degré secondaire I.

Les cantons coordonnent leurs activités dans le cadre de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). On peut citer ici le concordat HarmoS, qui vise à uniformiser au niveau national la durée, les principaux objectifs des degrés d'enseignement ainsi que les passages entre ces derniers. Actuellement, 15 cantons ont adhéré au concordat et 7 autres ont refusé de le faire. La question d'une adhésion est encore ouverte dans les 4 cantons restants (état en juillet 2013).

## 3 Le degré secondaire II

### Du degré secondaire I au degré secondaire II

Le passage du degré secondaire I au degré secondaire II représente une étape importante dans la vie. Les élèves terminent l'école obligatoire et doivent faire un choix entre divers parcours de formation possibles. Au degré secondaire I, la plupart des cantons proposent des programmes présentant des niveaux d'exigences différents. A ce stade, tous les jeunes sont des élèves à plein temps. Au moment d'accéder au degré secondaire II, ils doivent décider s'ils veulent suivre une formation professionnelle initiale proche de la pratique ou une formation uniquement scolaire. Le passage d'un degré d'enseignement à un autre est lié pour beaucoup à un allongement des déplacements quotidiens, car les places d'apprentissage et les écoles ne sont pas souvent à proximité immédiate du domicile des élèves.

### Formations transitoires sec. I – sec. II

La personne qui n'a pas encore fait un choix, n'a pas trouvé ce qu'elle cherchait ou doit rattraper certaines connaissances scolaires a la possibilité d'intercaler une formation transitoire. Ces formations durent généralement un an. Pendant l'année scolaire 2011/12, 16'449 élèves au total ont eu recours à une telle offre (tableau T3.1).

### Formation professionnelle initiale

Quelque 57% des jeunes ayant entamé une formation au degré secondaire II ont directement passé à une formation professionnelle initiale (tableau T3.1). La plupart d'entre eux suivent une formation duale. Il s'agit d'un système où la tâche de formation est partagée entre l'entreprise formatrice, l'école professionnelle et les cours interentreprises. L'entreprise transmet les connaissances et le savoir-faire pratiques, tandis que l'école professionnelle dispense l'enseignement théorique nécessaire à l'exercice de la profession et des éléments de culture générale. Les cours interentreprises, appelés aussi le troisième lieu de formation, ont pour fonction de faire la jonction entre ces deux domaines d'apprentissage. La personne qui suit une

formation professionnelle initiale acquiert, après trois ou quatre ans de formation, le certificat fédéral de capacité (CFC) ou, au terme de deux ans de formation, l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

### Maturité professionnelle

Pendant l'année scolaire 2011/12, quelque 32'000 jeunes se sont préparés à la maturité professionnelle. Celle-ci leur donne la possibilité de poursuivre leur formation dans une haute école spécialisée. Désignée modèle MP1, la maturité professionnelle est acquise au terme de la formation professionnelle initiale en même temps que le CFC. Cette voie est choisie par la majorité des jeunes (73%). Le modèle MP2 a été créé pour les personnes souhaitant obtenir la maturité professionnelle après avoir achevé la formation professionnelle initiale (27%)<sup>1</sup>.

### Formations générales

Un quart des jeunes ont entamé une formation générale dans l'année scolaire 2011/12. Ces programmes sont proposés en premier lieu par des écoles de maturité gymnasiale ou des écoles de culture générale. Ils représentent généralement une étape intermédiaire pour les élèves. Les titres obtenus au terme des formations générales donnent accès au degré d'enseignement supérieur.

### Formation complémentaire sec. II – tertiaire

Pendant l'année scolaire 2011/12, 9235 personnes ont suivi une formation scolaire supplémentaire. Ces formations ont généralement la fonction d'ouvrir, en complément aux titres déjà acquis, l'accès à une offre de formation spécifique du degré tertiaire. Les formations dites passerelles en sont un exemple. Elles ouvrent aux titulaires d'une maturité professionnelle l'accès aux hautes écoles universitaires.

<sup>1</sup> Au niveau de titres délivrés, le rapport est de 55% MP1 à 45% MP2, voir le paragraphe 3.2

## T3.1 Vue d'ensemble des élèves au degré secondaire II

	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12		
					Féminin	Etranger	
<b>Entrées</b>							
Formations transitoires sec. I – sec. II	16 582	16 214	16 088	16 399	16 123	54,23	36,48
Formation professionnelle initiale	75 076	77 865	77 119	78 251	79 185	44,17	18,29
Formation professionnelle initiale CFC (inclus MP1) <sup>1</sup>	64 911	66 929	66 268	68 861	70 239	43,83	16,72
Duale	62 133	64 152	63 726	64 620	62 944	43,39	16,75
Ecole à plein temps sans distinction <sup>2</sup>	2 778	2 777	2 542	4 241	4 537	49,11	26,41
.	.	.	.	.	2 758	45,29	.
Formation professionnelle initiale AFP	2 514	3 599	3 824	4 140	4 905	45,14	36,88
Duale	2 479	3 544	3 812	4 110	4 719	45,48	37,83
Ecole à plein temps sans distinction <sup>2</sup>	35	55	12	30	61	49,18	39,34
.	.	.	.	.	125	30,40	.
Formation professionnelle initiale non réglementée par la LFPr	1 589	1 307	1 216	913	772	81,87	32,77
Ecoles de commerce et d'informatique <sup>1</sup>	4 426	4 700	4 624	3 115	2 208	42,84	16,26
Formation élémentaire	1 636	1 330	1 187	1 222	1 061	37,70	30,25
Maturité professionnelle (MP2) <sup>3</sup>	5 381	6 084	7 151	7 191	7 562	48,48	8,33
Formations générales	29 195	28 943	28 967	28 820	29 058	58,19	15,24
Maturité gymnasiale	23 351	23 346	23 104	23 384	23 722	55,07	14,09
Ecoles de culture générale	5 044	4 919	5 204	5 219	5 137	72,81	20,46
Autres formations générales	800	678	659	217	199	53,27	17,59
Formations complémentaires degré secondaire II	7 081	7 666	8 242	5 903	6 574	56,97	16,23
Passerelles	360	387	501	560	730	49,59	4,79
Autres formations transitoires sec. II – degré tertiaire	549	484	461	640	678	65,63	12,09
Autres formations complémentaires	6 172	6 795	7 280	4 703	5 166	56,87	18,39
<b>Total des entrées</b>	<b>133 315</b>	<b>136 772</b>	<b>137 567</b>	<b>136 564</b>	<b>138 502</b>	<b>49,13</b>	<b>19,13</b>
<b>Élèves</b>							
Formations transitoires sec. I – sec. II	17 150	16 720	16 422	16 689	16 449	54,47	36,17
Formation professionnelle initiale	218 775	224 369	228 355	229 672	233 223	42,21	16,13
Formation professionnelle initiale CFC (inclus MP1) <sup>1</sup>	195 448	200 332	203 874	207 297	211 879	41,86	14,94
Duale	188 120	192 877	196 917	197 586	192 743	41,67	15,11
Ecole à plein temps sans distinction <sup>2</sup>	7 328	7 455	6 957	9 711	10 831	45,80	23,46
.	.	.	.	.	8 305	41,04	.
Formation professionnelle initiale AFP	4 673	6 389	7 789	8 343	9 426	44,88	35,61
Duale	4 626	6 298	7 766	8 279	9 095	45,08	36,46
Ecole à plein temps sans distinction <sup>2</sup>	47	91	23	64	96	52,08	42,71
.	.	.	.	.	235	34,04	.
Formation professionnelle initiale non réglementée par la LFPr	4 038	2 994	2 422	1 457	1 273	70,07	26,16
Ecoles de commerce et d'informatique <sup>1</sup>	11 070	11 700	11 837	10 147	8 424	45,99	18,48
Formation élémentaire	3 546	2 954	2 433	2 428	2 221	34,31	32,33
Maturité professionnelle (MP2) <sup>3</sup>	6 158	6 931	7 948	8 137	8 625	49,46	8,24
Formations générales	86 955	87 393	88 552	88 535	89 188	59,05	14,18
Maturité gymnasiale	71 571	72 314	72 982	72 655	72 251	55,82	13,06
Ecoles de culture générale	14 138	13 454	13 709	13 919	14 418	72,62	19,68
Maturité spécialisée	.	488	774	1 461	2 033	77,77	14,85
Autres formations générales	1 246	1 137	1 087	500	486	57,20	15,43
Formations complémentaires degré secondaire II	7 777	8 556	9 245	8 592	9 235	56,25	15,63
Passerelles	393	416	523	560	730	49,59	4,79
Autres formations transitoires sec. II – degré tertiaire	549	484	461	640	678	65,63	12,09
Autres formations complémentaires	6 835	7 656	8 261	7 392	7 827	56,06	16,94
<b>Total des élèves</b>	<b>336 815</b>	<b>343 969</b>	<b>350 522</b>	<b>351 625</b>	<b>356 720</b>	<b>47,52</b>	<b>16,37</b>

<sup>1</sup> Y compris les maturités professionnelles intégrées dans la formation professionnelle initiale (MP1)<sup>2</sup> Le canton du Tessin n'a pas été en mesure de livrer les formes d'enseignement<sup>3</sup> Maturités professionnelles après la formation professionnelle initiale (MP2)

## Evolution

Le nombre total d'élèves au degré secondaire II s'est accru de 6% depuis 2007 (tableau T.3.1). Les parts des élèves dans la formation professionnelle initiale et dans les formations générales sont restées constantes à respectivement 72% et 28%. Ces deux domaines de la formation accueillent ensemble une part, inchangée depuis 2007, de quelque 90% de l'ensemble des élèves du degré secondaire II. Les 10% restants sont des jeunes suivant une formation transitoire sec. I – sec. II et des personnes suivant une maturité professionnelle MP2 ou une formation complémentaire sec. II – tertiaire.

## Taux de scolarisation

Les élèves du degré secondaire II, on le voit sur le graphique G 3.1, ont le plus souvent entre 16 et 19 ans. Pendant l'année scolaire 2011/12, 84% des jeunes de 17 ans suivaient une formation au degré secondaire II. Le graphique montre aussi clairement qu'une formation du degré secondaire II n'est pas nécessairement liée à un certain âge. Lorsque l'on évoque la maturité obtenue à un âge tardif, on parle alors souvent de la deuxième voie de formation. Dans la formation professionnelle initiale, on trouve aussi plusieurs variantes. La loi sur la formation professionnelle décrit un éventail qui va de la procédure structurée réglementée jusqu'à la procédure individuelle de reconnaissance.

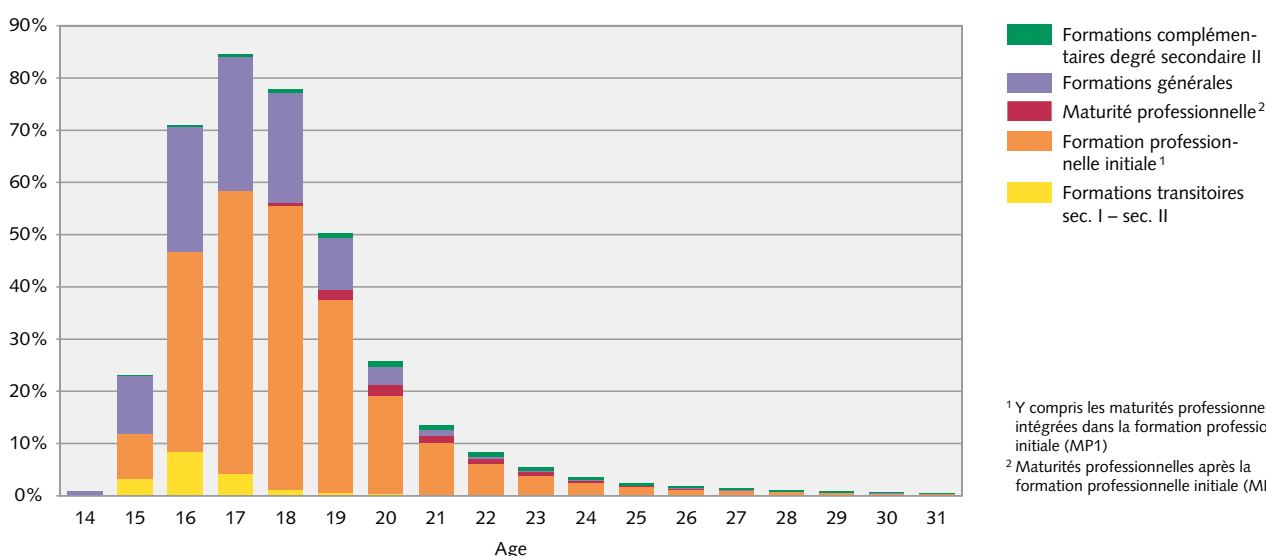
## Modèle cantonal

Le graphique G 3.2 montre que le paysage de la formation au degré secondaire II varie selon les cantons. Ainsi, la part des jeunes qui font une formation professionnelle initiale est plus de deux fois plus élevée dans les cantons d'Uri, de Schaffhouse et d'Appenzel Rhodes-Intérieures que dans le canton de Genève. La formation professionnelle initiale occupe une place prépondérante dans les cantons alémaniques ruraux, alors qu'en Suisse romande et au Tessin, les formations générales ont une importance particulièrement grande. En outre, la structure d'habitat a aussi un rôle à jouer dans ce contexte.

Les parts des élèves suivant des formations transitoires entre le degré secondaire I et le degré secondaire II sont également très variables selon les cantons. Elles vont de 4% dans le canton d'Appenzel Rhodes-Intérieures à 23% dans celui de Bâle-Ville. Les différences s'expliquent en partie par une couverture incomplète des offres de formation.

Elèves du degré secondaire II: taux de scolarisation par âge, 2011/12

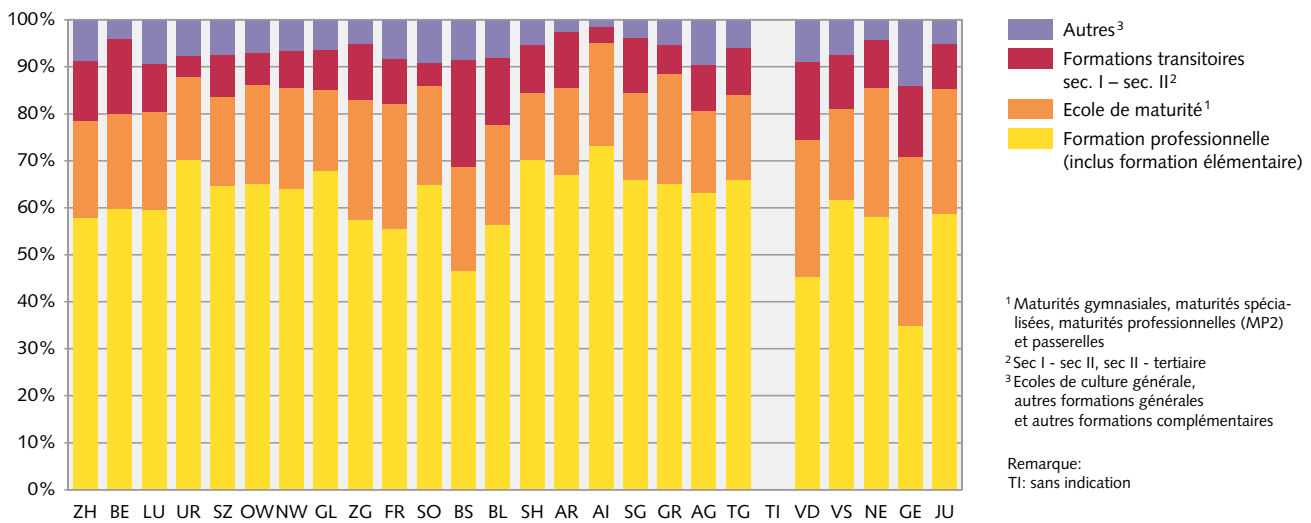
G 3.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Elèves au degré secondaire II: entrées selon le canton de domicile et le type de formation, 2011/12

G 3.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

### 3.1 Formation professionnelle initiale

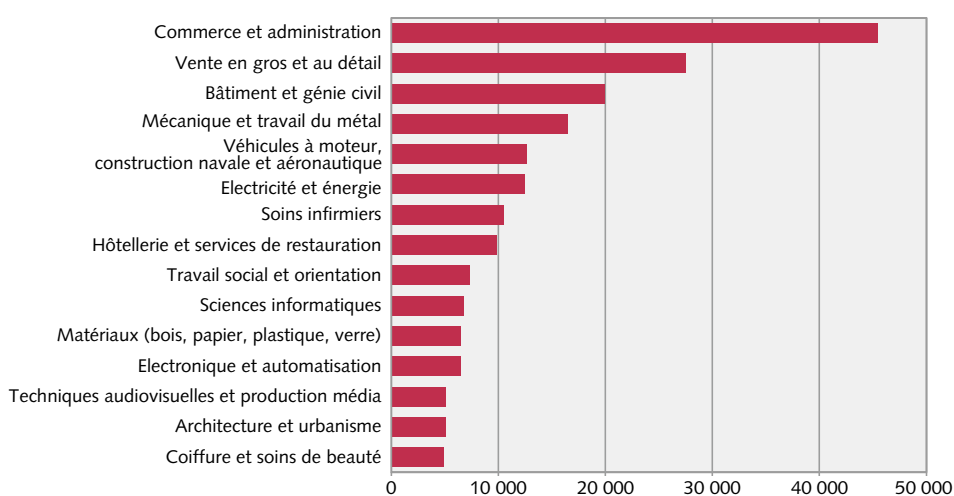
La formation professionnelle initiale est réglementée au niveau fédéral. Les organisations du monde du travail (OMT) jouent un rôle important dans l'aménagement des filières de formation. Les associations d'employeurs et de salariés ainsi que les prestataires de la formation professionnelle sont représentés dans les OMT. Les cantons sont responsables de la mise en œuvre de la loi fédérale sur la formation professionnelle, notamment des écoles professionnelles.

#### Effectifs

Pendant l'année scolaire 2011/12, il y avait 233'223 élèves dans le domaine de la formation professionnelle initiale (tableau T3.1), soit 1,5% de plus que dans l'année scolaire précédente. Les effectifs comptaient 42% de jeunes filles et 16% d'élèves de nationalité étrangère.

### Formation professionnelle initiale: élèves selon les domaines de formation les plus représentés, 2011/12

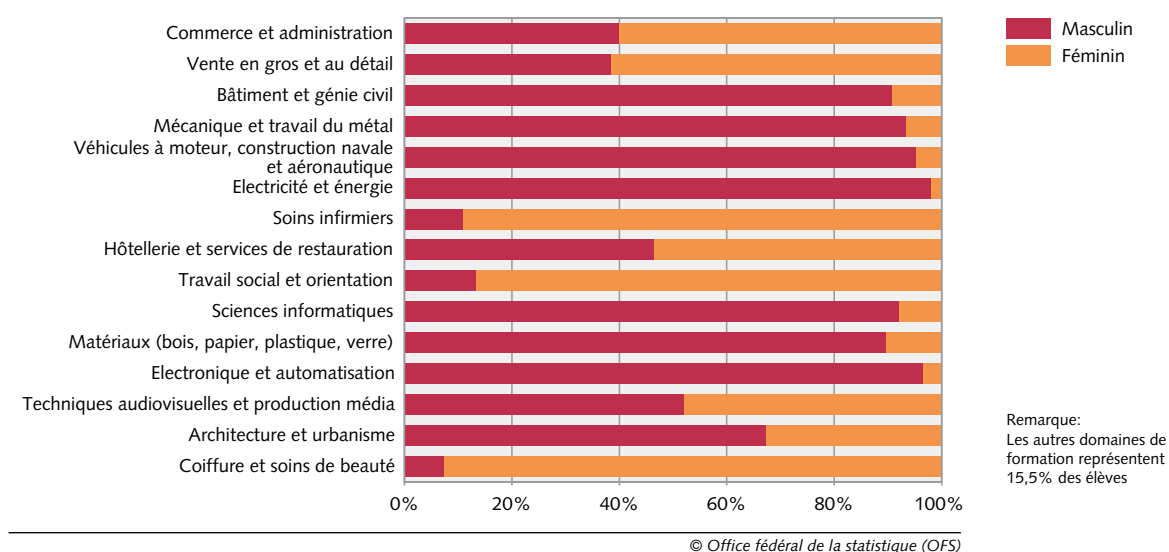
G 3.3



© Office fédéral de la statistique (OFS)

## Formation professionnelle initiale: élèves selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, 2011/12

G 3.4



### Entrées

Le nombre des entrées se montait à 79'185 en 2011/12, en hausse de 1,2% par rapport à l'année scolaire 2010/11. La part des élèves de sexe féminin atteignait 44% et celle des élèves de nationalité étrangère 18%.

### Domaines de formation

Comme le montre le graphique G3.3, près de la moitié des élèves suivaient une formation dans l'un des trois domaines suivants pendant l'année scolaire 2011/12: *Commerce et administration* (23%), *Vente en gros et au détail* (14%), *Bâtiment et génie civil* (10%). Le graphique G3.4 montre clairement que certains domaines de formation sont fortement dominés par un sexe. Ainsi, les jeunes hommes forment la majeure partie des effectifs dans le bâtiment, alors que les élèves de sexe féminin sont largement majoritaires dans les domaines de la santé et du social ainsi que dans celui de la *Coiffure et soins de beauté*. Il n'y a pas de parité entre les sexes dans les domaines de formation *Architecture et urbanisme*, *Techniques audiovisuelles et production média*, *Hôtellerie et services de restauration*, *Commerce et administration* ni dans le domaine *Vente en gros et au détail*. Cependant, la représentation du sexe minoritaire est d'au moins 30% dans tous ces domaines.

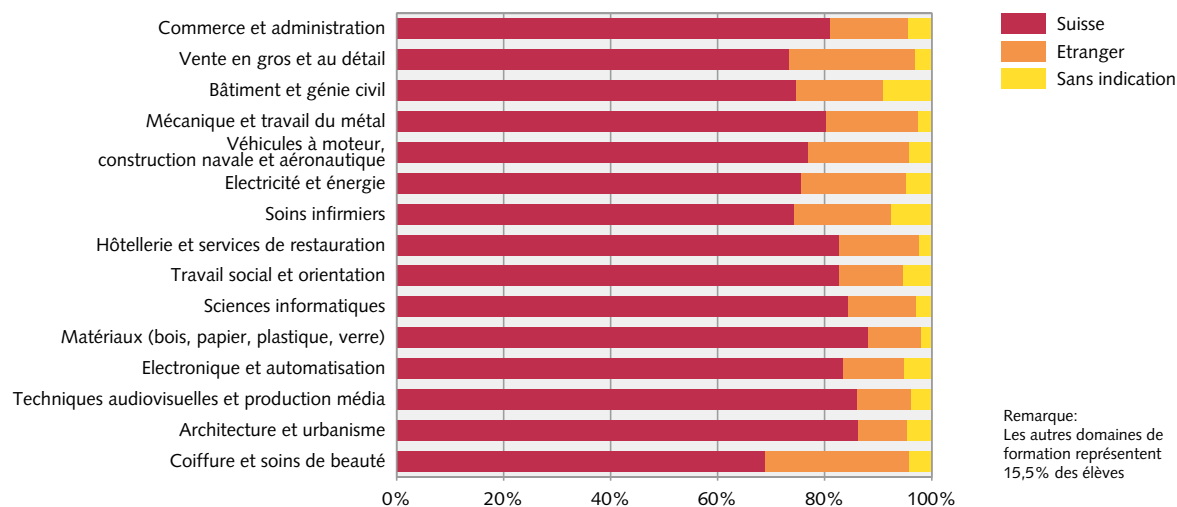
On observe aussi des différences entre les domaines de formation quant à la variable Nationalité (graphique G3.5). Les élèves de nationalité étrangère sont surreprésentés dans les domaines de formation *Vente en gros et au détail* et *Coiffure et soins de beauté*. Ils sont en revanche sous-représentés dans les domaines de formation *Matériaux*, *Techniques audiovisuelles et production média* et *Architecture et urbanisme*.

### Certificat fédéral de capacité

Lorsque l'on parle de la formation professionnelle initiale, on pense généralement aux formations conduisant à un certificat fédéral de capacité (CFC). Outre l'apprentissage dans une entreprise (formation duale), il existe pour certaines professions et dans quelques régions la possibilité de suivre la formation dans des institutions alliant atelier et école (plein temps). La formation dans les écoles supérieures de commerce et d'informatique a été réorganisée en 2010. Depuis 2013, les élèves terminant leur formation dans ces écoles reçoivent également un CFC. Parmi les élèves de l'année scolaire 2011/12, 91% ont suivi une formation CFC duale, 5% une formation plein temps dans une école. 4% des données ont été livrées sans indication du mode d'enseignement.

## Formation professionnelle initiale: élèves selon les domaines de formation les plus représentés et la nationalité, 2011/12

G 3.5



Remarque:  
Les autres domaines de formation représentent 15,5% des élèves

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Attestation fédérale de formation professionnelle et formation élémentaire

L'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) et la formation élémentaire font aussi partie de la formation professionnelle initiale. Pendant l'année scolaire 2011/12, 4% des jeunes ayant choisi la voie d'une formation professionnelle initiale ont suivi une formation AFP et 1% une formation élémentaire. Ces deux types de formation s'adressent à des jeunes qui, pour diverses raisons, ne sont pas en mesure de suivre une formation professionnelle initiale débouchant sur un CFC.

Dans la formation élémentaire, la formation en entreprise et la formation à l'école sont adaptées aux connaissances et aux capacités des élèves. Ces filières durent un à deux ans et les désignations des professions diffèrent selon les cantons. Contrairement à la formation élémentaire, la formation de deux ans menant à une AFP part d'un profil de qualifications clairement défini. Elle permet à des jeunes en difficulté scolaire d'obtenir un titre reconnu au niveau fédéral avec un profil professionnel spécifique ainsi qu'un accès à une formation initiale CFC de trois ou quatre ans.

Le législateur aimerait progressivement remplacer la formation élémentaire introduite en 1980 par l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), qui repose sur la loi sur la formation professionnelle (LFPr)<sup>2</sup> de 2002.

Des formations élémentaires ne peuvent donc être encore proposées dans un domaine professionnel que jusqu'à l'entrée en vigueur d'une ordonnance pour la formation AFP correspondante. On voit sur le graphique G 3.6 que ce processus n'est pas encore achevé. Les premières ordonnances AFP sont entrées en vigueur en 2005. On trouve aujourd'hui environ 45 filières de formation AFP, certaines comportant plusieurs orientations.

### Autres professions

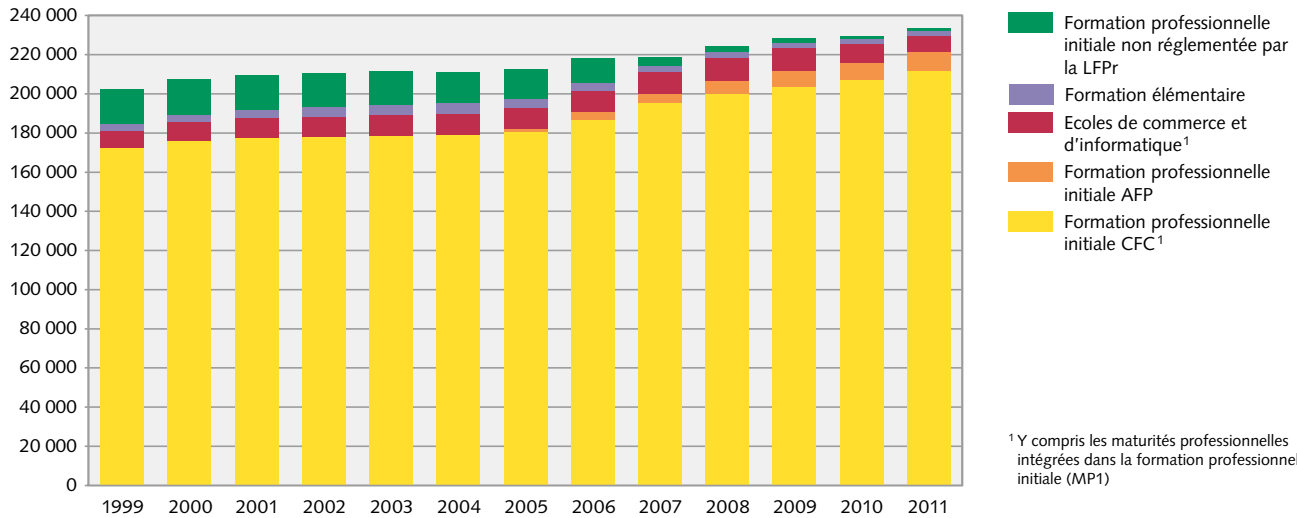
Ce groupe réunit les professions qui ne sont pas réglementées par une loi fédérale. Bon nombre d'entre elles seront dans un proche avenir également régies par la LFPr. Un examen du tableau T 3.1 vient confirmer que les relations contractuelles de ce type ont reculé de manière continue ces dernières années. Dans l'année scolaire 2011/12, 0,5% des jeunes ayant choisi la voie d'une formation professionnelle initiale ont suivi une telle formation.

<sup>2</sup> Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (loi sur la formation professionnelle, LFPr), RS 412.10.



**Formation professionnelle initiale: élèves selon le type de formation, évolution depuis 1999/2000**

G 3.6

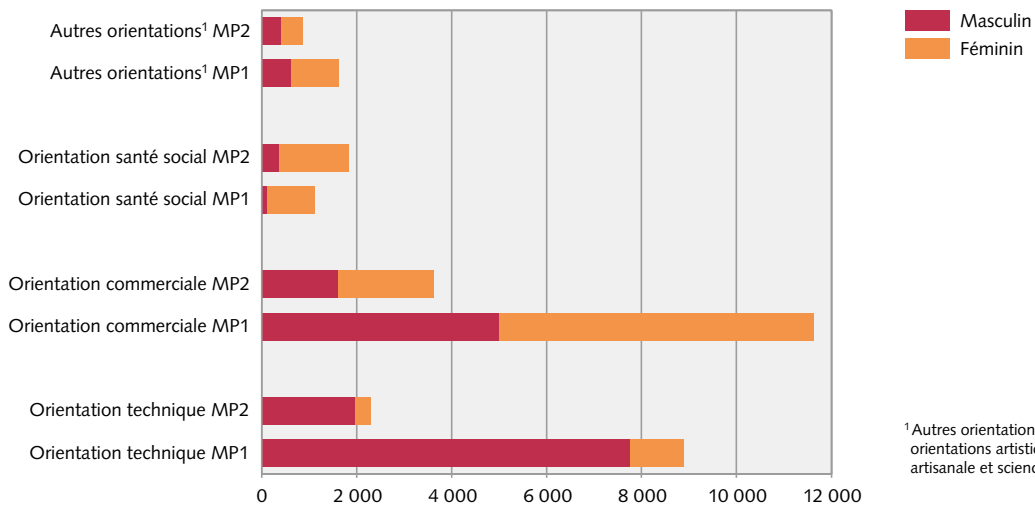


© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>1</sup> Y compris les maturités professionnelles intégrées dans la formation professionnelle initiale (MP1)

**Ecoles de maturité professionnelle: élèves MP1 et MP2 selon l'orientation et le sexe, 2011/12**

G 3.7



© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>1</sup> Autres orientations: orientations artistiques, artisanale et sciences naturelles

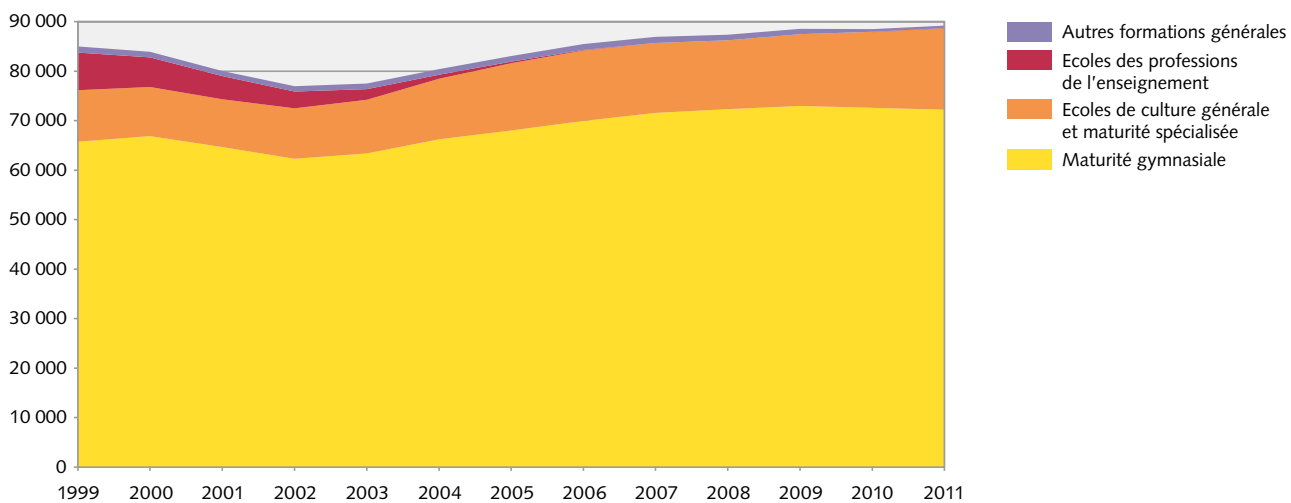
**3.2 La maturité professionnelle**

La maturité professionnelle a été créée au début des années 1990. Elle ouvre les portes des hautes écoles spécialisées. Elle a démarré avec les orientations *technique et commerciale*. Quatre autres orientations ont vu le jour depuis lors. Cette palette recouvre les différents domaines de la formation professionnelle.

La maturité professionnelle est obtenue en combinaison avec un CFC. Les deux voies suivantes sont ouvertes: la maturité professionnelle peut s'acquérir soit parallèlement à la formation professionnelle (modèle MP1), soit à la fin d'un apprentissage à plein temps ou à temps partiel (modèle MP2). Environ trois quarts des jeunes qui se préparent à une maturité professionnelle choisissent la voie MP1, le quart restant la voie MP2. Ce rapport ne

## Degré secondaire II: élèves dans les écoles de formation générale, évolution depuis 1999/2000

G 3.8



© Office fédéral de la statistique (OFS)

correspond cependant pas à celui observé au niveau des titres délivrés (55% MP1, 45% MP2). Cela tient au fait que les élèves optant pour la voie MP1 suivent leur formation parallèlement à la formation professionnelle initiale sur une durée de trois ans au minimum, alors que ceux se trouvant dans la voie MP2 se préparent pendant un à deux ans seulement.

Pour éviter que les élèves suivant un programme MP1 soient comptés à double, ils sont considérés dans le tableau 3.1 dans les chiffres relatifs à la formation professionnelle initiale. Les élèves suivant un programme MP2 sont par contre pris en compte sur une ligne séparée.

Pendant l'année scolaire 2011/12, 31'871 élèves ont suivi un programme menant à une maturité professionnelle (MP1 ou MP2). Sur ce total, 43% étaient des femmes. On voit sur le graphique G3.7, que le modèle MP1 a la préférence des élèves, sauf dans l'orientation *santé social*. Dans les deux modèles, les élèves choisissent le plus souvent les orientations *commerciale et technique*. Pendant l'année scolaire 2011/12, 15'252 personnes étaient inscrites dans un programme de l'orientation *commerciale*, 11'168 suivaient un programme de l'orientation *technique*.

Pendant cette même année scolaire, les femmes étaient majoritaires dans les orientations *commerciale, artistique et santé social*, alors que les hommes l'étaient dans les orientations *sciences naturelles, artisanale et technique*. Sans surprise, les disparités entre les sexes étaient importantes notamment dans les orientations *technique et santé social*.

### 3.3 Formations générales

La reconnaissance et la réglementation des titres de formation des écoles de maturité gymnasiale sont du ressort à la fois de la Confédération et des cantons. Les écoles de maturité gymnasiale sont pour la plupart régies par les cantons. Cela est aussi le cas des écoles de culture générale, dont l'instance de reconnaissance est la CDIP. Les formations générales ont pour point commun qu'en général elles ne mènent pas directement à une formation mais qu'elles préparent au degré d'enseignement immédiatement supérieur.<sup>3</sup>

Depuis l'année scolaire 1999/2000, le nombre total des élèves suivant une formation générale s'est accru de 5%. Une baisse a cependant été observée au cours de la période considérée; elle était due en premier lieu au fait que la formation gymnasiale a été ramenée de 4 ans à trois ans (graphique G3.8).

Pendant l'année scolaire 2011/12, 89'188 jeunes ont suivi une formation générale en Suisse (tableau T3.1), un chiffre en hausse de 1% environ par rapport à l'année scolaire précédente. 81% des élèves étaient inscrits dans une école de maturité et 19% dans une école de culture générale, où ils se préparaient à un certificat de culture générale et/ou la maturité professionnelle. Moins de 1% des élèves suivaient une des filières de formation groupées

<sup>3</sup> La formation des futurs enseignants dans le cadre du séminaire ou de l'école normale représentait une exception auparavant. On peut voir sur le graphique G3.8 qu'elle a disparu du catalogue des écoles de formation générale depuis quelques années. Depuis lors, les futurs enseignants sont formés uniquement au degré tertiaire.

### T3.2 Ecoles de formation générale: élèves selon le type de formation, le sexe et la nationalité, 2011/12

	Masculin	Féminin	Suisse	Etranger
Maturité gymnasiale	87,4	76,6	82,2	74,7
Ecoles de culture générale	10,8	19,9	15,1	22,1
Maturité spécialisée	1,2	3,0	2,2	2,7
Autres formations générales	0,6	0,5	0,6	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

dans la catégorie collective *autres formations générales*. Les jeunes femmes étaient majoritaires dans cette catégorie, avec une part de 59%. La proportion des élèves de nationalité étrangère atteignait quant à elle 16%.

Au niveau des entrées, la part des élèves des écoles de maturité gymnasiale et celle des élèves des écoles de culture générale dans le total des élèves suivant une formation générale se montaient à respectivement 82% et 18%. Autrement dit, il n'y a pas de différences notables entre les entrées et les effectifs totaux.

Il ressort du tableau T3.2 que les écoles de culture générale comptent davantage de jeunes femmes que de jeunes hommes parmi leurs élèves.

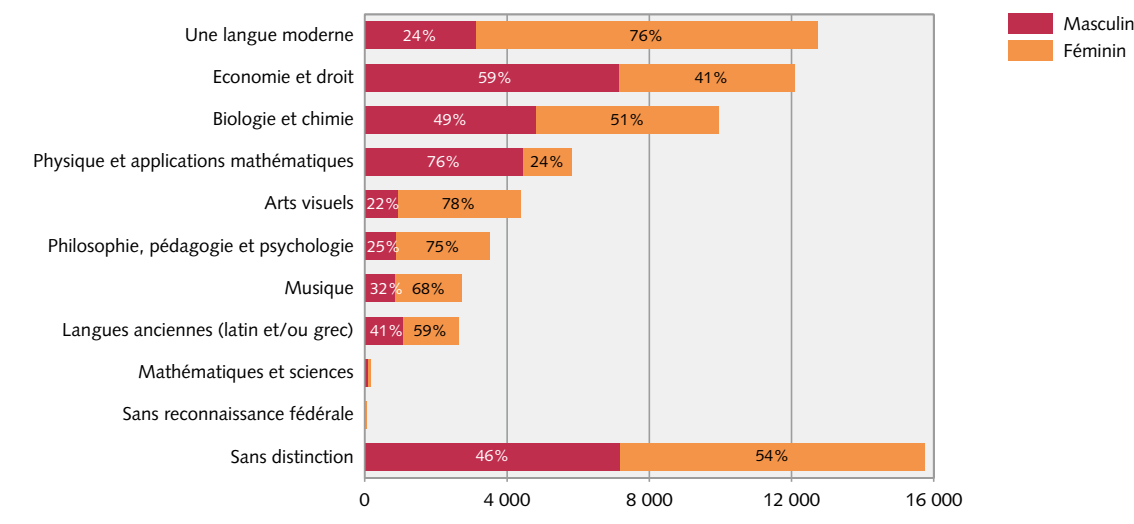
### Ecoles de maturité

Le règlement de reconnaissance de la maturité (RRM) prévoit que les élèves choisissent, en sus des sept disciplines fondamentales, une orientation spécifique et une orientation complémentaire. Le choix de l'orientation ne limite pas le choix des études plus tard, car tous les certificats de maturité sont équivalents et autorisent à étudier dans une haute école.

Pendant l'année scolaire 2011/12, 72'251 jeunes ont fréquenté une école de maturité. On peut voir sur le graphique G3.9 que pendant cette même année scolaire, les élèves ont choisi le plus souvent l'orientation *Une langue moderne*; viennent ensuite *Economie et droit* et *Biologie et chimie*<sup>4</sup>. Ces trois orientations ont attiré ensemble près de la moitié des élèves. 30% des élèves se répartissaient entre les cinq orientations restantes.

Le graphique G3.9 montre également les orientations préférées selon le sexe. Les orientations *Une langue moderne*, *Philosophie, pédagogie et psychologie*, *Arts visuels* et *Musique* étaient des bastions féminins avec des parts d'élèves de sexe féminin allant de 68% en *Musique* à 78% dans les *Arts visuels*. L'orientation *Physique et applications mathématiques* était en revanche suivie en

### Ecoles de maturité gymnasiale: élèves selon l'orientation et le sexe, 2011/12 G 3.9



© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>4</sup> L'orientation choisie n'était pas connue pour 22% des élèves.

premier lieu par des élèves de sexe masculin, dont la part se situait à 76% pendant l'année scolaire 2011/12. Dans les orientations citées, les écarts entre les parts selon le sexe se montaient toujours à au moins 50 points, sauf dans l'orientation *Musique*. La répartition entre les sexes était la plus équilibrée en *Biologie et chimie*, où les jeunes femmes n'étaient qu'en très légère majorité (51%).

### Ecoles de culture générale

Les écoles de culture générale (ECG) ont pris le relais des écoles du degré diplôme en 2004. Elles ont pour mission principale de dispenser une formation générale approfondie, d'introduire les élèves à un domaine professionnel et d'encourager les compétences personnelles et sociales. Les certificats des écoles de culture générale acquis après trois ans d'études permettent l'accès à des écoles supérieures dans le domaine professionnel choisi. Ces certificats ouvrent en outre, depuis l'année scolaire 2008/09, la voie vers la maturité professionnelle, qui à son tour permet d'accéder, dans le domaine professionnel sélectionné, aux hautes écoles spécialisées et aux hautes écoles pédagogiques.

Pendant l'année scolaire 2011/12, 16'451 élèves fréquentaient une école de culture générale. Parmi eux, 88% visaient à décrocher un diplôme et 12% une maturité spécialisée. Comme le montre le graphique G 3.10, on trouve en Suisse 12 orientations au total. Les orientations centrales, quantitativement parlant, concernent les domaines professionnels *Santé*, *Travail social* et *Pédagogie*.

Parmi les autres orientations figurent *Communication et information*, *Arts et design*, *Musique et théâtre*, *Economie* et *Sciences naturelles*. Il est aussi toujours plus souvent possible de suivre des filières combinées comme *Travail social/pédagogie*. La palette des filières varie d'un canton à l'autre. Les programmes ECG intéressent principalement des élèves de sexe féminin.

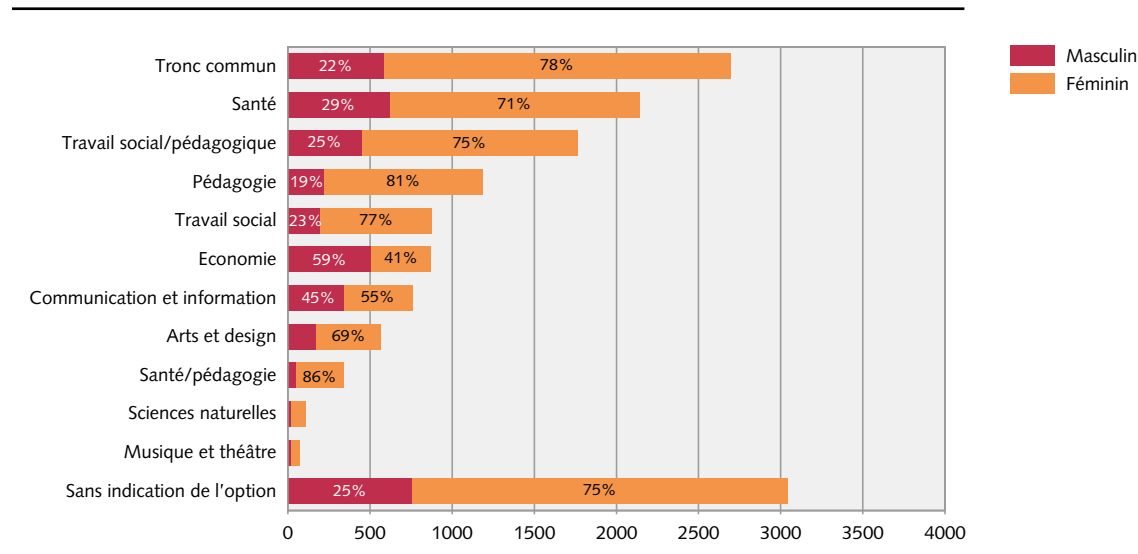
### 3.4 Passages du degré secondaire II au degré tertiaire

Pour l'heure, les passages dans les hautes écoles sont bien mieux documentés que ceux menant à la formation professionnelle supérieure. Comme le relevé de données statistiques individuelles est désormais introduit dans l'ensemble du domaine de la formation, il sera possible, à moyen et à long terme, de retracer les passages de manière plus précise sur certains points. Etant donné les délais de transition parfois longs entre l'acquisition du CFC et l'entrée dans la formation professionnelle supérieure, il faudra encore plusieurs années avant de pouvoir compléter la mosaïque par ces pièces manquantes.

#### Passages dans les hautes écoles

La différenciation qui s'opère dans le domaine des hautes écoles depuis le milieu des années 1990 a eu aussi pour effet de multiplier les possibilités de passage entre le degré secondaire II et le degré tertiaire. Certaines voies sont

Ecoles de culture générale: élèves selon l'orientation et le sexe, 2011/12 **G 3.10**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

directes, comme celle menant de la maturité gymnasiale aux hautes écoles universitaires (HEU), d'autres nécessitent un complément à la formation générale, comme la passerelle destinées aux titulaires d'une maturité professionnelle souhaitant entamer des études dans une HEU. D'autres variantes présupposent un stage professionnel. Il en va ainsi par exemple pour les titulaires d'une maturité gymnasiale désireux d'étudier dans une haute école spécialisée (HES).

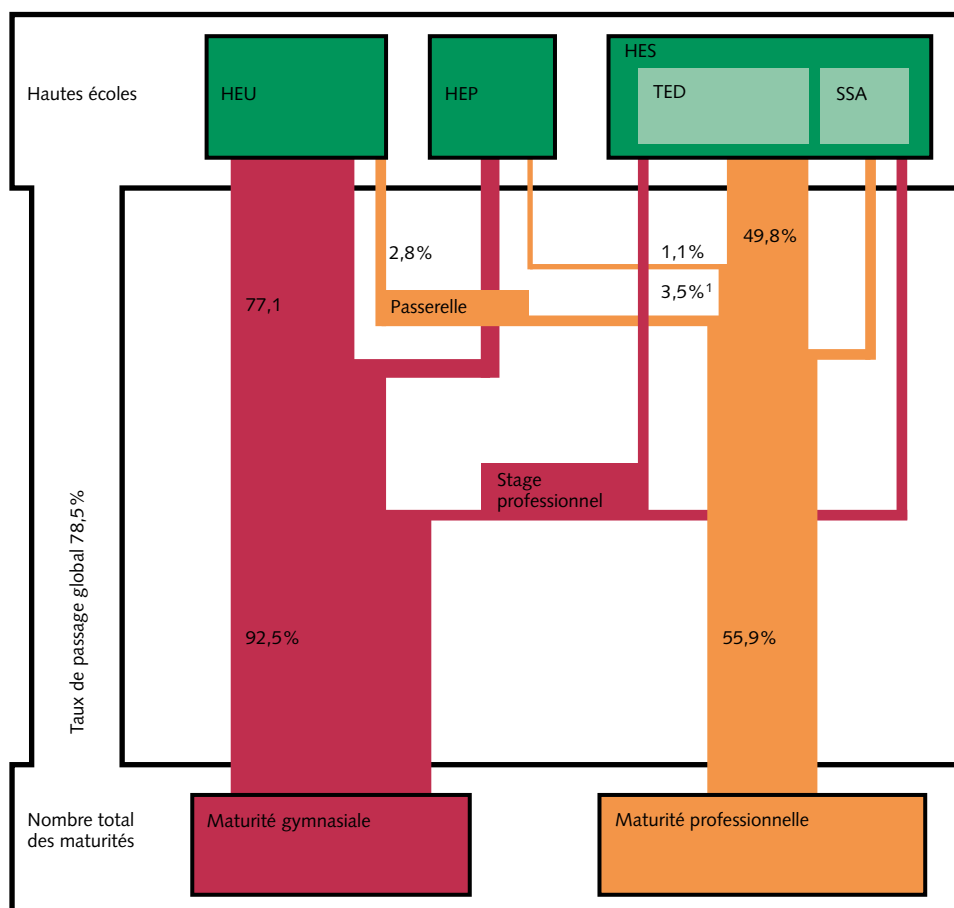
On voit clairement sur le graphique G3.11 que les voies classiques continuent à être privilégiées. 77% des titulaires d'une maturité gymnasiale en 2004 (cohorte 2004) ont ensuite commencé des études dans une HEU et 55% des personnes ayant décroché une maturité professionnelle la même année ont poursuivi leur formation dans une HES. Dans toutes les autres variantes possibles, les proportions étaient chaque fois inférieures à 10%. Les passages avec une maturité gymnasiale dans une HES

(7,9%) ou dans une haute école pédagogique (HEP, 7,5%) étaient les plus fréquents. 2,8% des titulaires d'une maturité professionnelle se sont ensuite immatriculés dans une HEU via une formation passerelle.

On perçoit des préférences propres au sexe dans le choix du type de haute école. Le taux de passage des titulaires d'une maturité gymnasiale dans une haute école est certes presque identique pour les deux sexes: pour l'année de maturité 2008, il atteignait 94% chez les hommes et 93% chez les femmes. Mais on observe des différences entre les sexes dans le choix du type de haute école. La part des femmes au bénéfice d'une maturité gymnasiale qui s'inscrivent dans une HES ou une HEP est un peu plus importante que celle de leurs homonymes masculins.

Passages maturiés – hautes écoles (cohorte 2004)

G 3.11



<sup>1</sup> Cohorte de 2006



## 4 Le niveau tertiaire

Le niveau tertiaire englobe un grand nombre de formations supérieures ayant des contenus et des durées très différents. Généralement, celles-ci se regroupent en deux types institutionnels: les formations offertes par les hautes écoles et les formations professionnelles supérieures hors hautes écoles. A ce niveau, cependant, les frontières entre les divers domaines sont moins marquées qu'au niveau secondaire II. Si, d'une part, les hautes écoles se concentrent sur les formations scientifiques et académiques, elles relèvent également du monde professionnel, en particulier les hautes écoles spécialisées (HES) et, dans une moindre mesure, les hautes écoles pédagogiques (HEP), davantage axées vers la pratique que les hautes écoles universitaires (HEU). L'offre de formation professionnelle supérieure, quant à elle, peut se répartir en trois types à savoir les formations dispensées dans les écoles supérieures, les formations menant aux examens professionnels ou aux examens supérieurs et les formations professionnelles non réglementées par la Loi fédérale sur la formation professionnelle<sup>1</sup>. La statistique des personnes se préparant aux examens fédéraux professionnels est lacunaire car très souvent ce n'est qu'au moment où le candidat se présente à son examen final que l'OFS en prend connaissance. La statistique des diplômes est beaucoup plus représentative pour ce type de formation.

Les domaines du niveau tertiaire, tant celui des hautes écoles que celui de la formation professionnelle supérieure se sont passablement transformés lors des deux dernières décennies. Deux grands mouvements se sont opérés pratiquement simultanément: d'une part il y a eu un transfert d'un grand nombre de formations professionnelles supérieures vers les hautes écoles avec la création des HES dans les années 1990. En outre il s'est effectué une «tertiarisation» d'un certain nombre de formations qui se déroulaient au niveau secondaire II auparavant. C'est le cas, en particulier pour la formation des enseignants du préscolaire et primaire, dispensée depuis dans les HEP créées au début des années 2000. D'autre part, les hautes écoles ont subi de profonds changements dans l'organisation des études en intégrant les directives prévues par la Déclaration de Bologne (voir chapitre 4.2). Pour ces

raisons, la série temporelle présentée dans le survol général (tableau T 4.1) doit être analysée avec précaution.

L'accès à une formation du niveau tertiaire exige l'obtention d'un diplôme du secondaire II. Les titulaires d'une maturité se voient ouvrir les portes des hautes écoles qui n'acceptent que de manière très restrictive les personnes qui en sont démunies. La formation professionnelle supérieure est, dans l'ensemble, davantage perméable. Elle offre la possibilité aux personnes ayant accompli une formation professionnelle de base de pouvoir approfondir leurs connaissances dans leur profession ou de les élargir à des domaines nouveaux.

### Effectifs du niveau tertiaire

En 2011/12, le nombre total des étudiants s'élevait à 270'550 personnes. Un cinquième d'entre elles suivaient une formation professionnelle supérieure hors hautes écoles (tableau T 4.1). Parmi les hautes écoles, ce sont les étudiants universitaires qui dominent puisque ceux-ci représentent la moitié du total des effectifs du degré tertiaire. Ce niveau de formation concerne en premier lieu la formation générale (formation universitaire et formation HEP) qui regroupe près de 79% des effectifs. La formation professionnelle supérieure, y compris celle des HES, est donc minoritaire bien qu'au niveau secondaire II, on observe une proportion inverse, la formation professionnelle y concentre environ les deux tiers des effectifs.

De 2000/01 à 2011/12, le nombre total d'étudiants a augmenté de 70%. Cette évolution a été nettement moins rapide durant cette période pour la formation professionnelle supérieure (+55%) que celle observée pour les hautes écoles (+76%).

Les femmes constituent la moitié des effectifs de l'ensemble du degré tertiaire mais sont davantage présentes au sein des hautes écoles, en particulier dans les HEP où elles représentent plus des trois quarts des étudiants (graphique G 4.1 et tableau T 4.1). En revanche les personnes se préparant aux examens supérieurs ou examens professionnels sont plutôt du genre masculin. C'est également parmi ces formations que l'on dénombre le moins de personnes de nationalité étrangère. Les hautes écoles, et surtout les HEU, sont beaucoup plus cosmopolites avec 28% des effectifs non suisses.

<sup>1</sup> Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) du 13 décembre 2002, RS 412.10.

## T4.1 Survol général du degré tertiaire

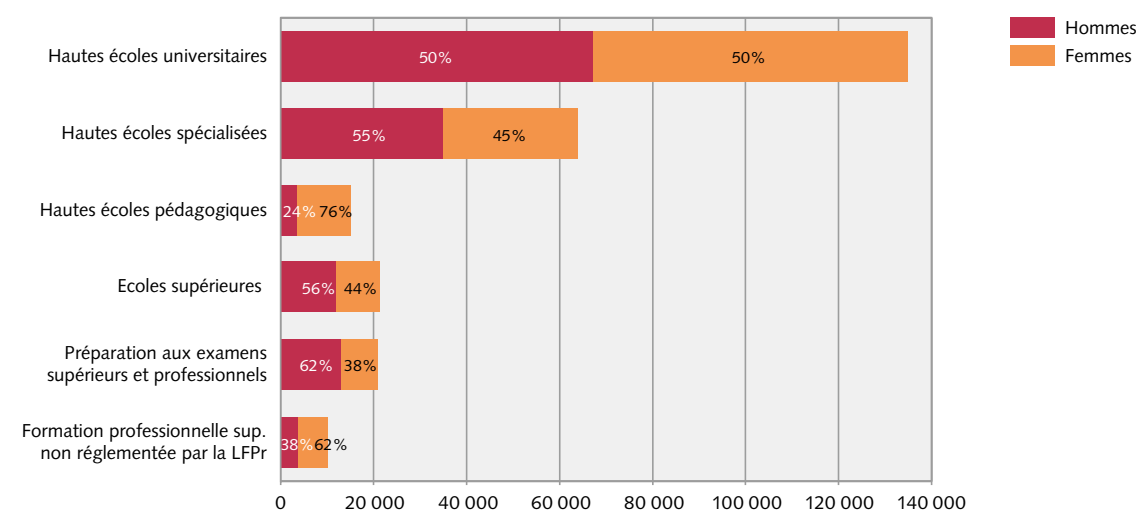
	1990/91	2000/01	2005/06	2010/11	2011/12	Femmes en %	Etrangers en %	
<b>Etudiants en première année:</b>								
Ecoles supérieures	<sup>3</sup>	4 065	4 018	9 393	9 705	47,3	11,7	
Préparation aux examens professionnels <sup>1</sup>	<sup>3</sup>	5 628	7 664	11 707	11 036	38,1	8,4	
Préparation aux examens supérieurs	<sup>3</sup>	3 064	2 815	2 740	2 555	26,0	9,3	
Formation prof. sup. non réglementée par la LFPr	<sup>3</sup>	4 284	6 122	5 343	7 135	60,4	41,3	
Professions de l'enseignement	<sup>3</sup>	2 244	346	-	-	-	-	
<b>Entrants niveau Diplôme<sup>2</sup>/Bachelor:</b>								
Hautes écoles universitaires		13 877	15 393	16 545	19 049	19 200	52,6	21,2
Hautes écoles spécialisées		-	8 479	10 871	14 828	15 314	46,9	17,4
Hautes écoles pédagogiques		-	-	4 544	4 113	4 338	74,4	10,8
<b>Etudiants:</b>								
<b>Total degré tertiaire</b>		<b>137 502</b>	<b>158 279</b>	<b>204 207</b>	<b>258 651</b>	<b>270 550</b>	<b>49,4</b>	<b>22,8</b>
<b>Total formation professionnelle supérieure</b>		<b>51 562</b>	<b>36 469</b>	<b>37 692</b>	<b>52 120</b>	<b>56 694</b>	<b>45,0</b>	<b>19,4</b>
Ecoles supérieures	<sup>3</sup>	9 213	10 184	21 883	23 626	46,1	10,4	
Préparation aux examens professionnels <sup>1</sup>	<sup>3</sup>	9 037	11 904	16 534	16 483	37,7	8,6	
Préparation aux examens supérieurs	<sup>3</sup>	5 391	4 197	4 254	3 794	27,9	8,5	
Formation prof. sup. non réglementée par la LFPr	<sup>3</sup>	8 165	10 473	9 449	12 791	57,5	53,0	
Professions de l'enseignement	<sup>3</sup>	4 663	934	-	-	-	-	
<b>Total hautes écoles</b>		<b>85 940</b>	<b>121 810</b>	<b>166 515</b>	<b>206 531</b>	<b>213 856</b>	<b>50,5</b>	<b>23,7</b>
Hautes écoles universitaires		85 940	96 673	112 375	131 496	134 838	50,1	27,6
Hautes écoles spécialisées		-	25 137	43 721	60 930	63 856	45,3	18,7
Hautes écoles pédagogiques		-	-	10 419	14 105	15 162	76,1	9,3

<sup>1</sup> Il n'y a pas de relevé exhaustif des personnes en formation car la préparation aux examens fédéraux n'est pas réglementée de façon formelle.

<sup>2</sup> Hautes écoles universitaires: licence/diplôme

<sup>3</sup> Données non disponibles

## Degré tertiaire: étudiants selon l'institution de formation et le sexe, 2011/12 G 4.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)



## 4.1 Formation professionnelle supérieure

### Vue d'ensemble

Ce domaine du degré tertiaire comprend divers types de formation. L'OFS en distingue quatre types dans la statistique: les écoles supérieures, la préparation aux examens professionnels fédéraux et la préparation aux examens professionnels supérieurs qui sont régis par la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr)<sup>2</sup>. Le quatrième type est formé des autres filières de formation réunis dans le groupe formation professionnelle non réglementée par la LFPr. Ces filières de formation sont réglementées par les institutions de formation qui les proposent. Toutes les filières de la formation professionnelle supérieures ont pour point commun d'être orientées sur la pratique. Les étudiants de la formation professionnelle supérieure se perfectionnent dans un domaine pratique déjà exercé dans le cadre de la formation professionnelle initiale et acquièrent un bagage leur permettant d'accéder à un poste de cadre. Ils peuvent à cet égard faire un choix parmi un grand nombre de profils professionnels différents.

Comme le montre le tableau T 4.1, on dénombrait pendant l'année scolaire 2011/12 56'694 étudiants dans le domaine de la formation professionnelle supérieure. La plus grande partie d'entre eux (42%) fréquentaient

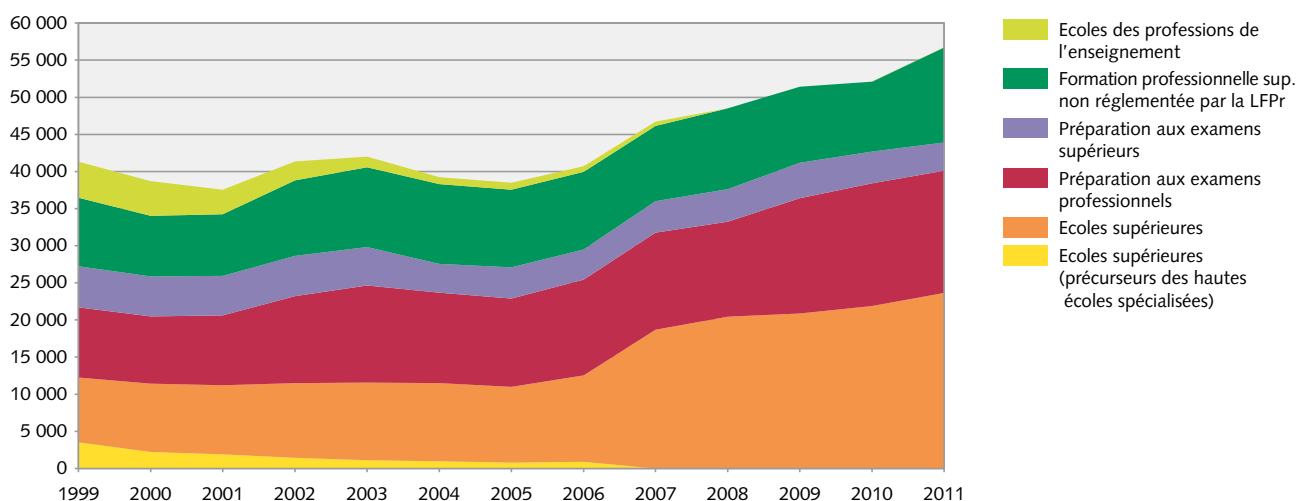
une école supérieure, 29% suivaient des cours de préparation à un examen professionnel fédéral et 23% étudiaient dans une filière de la formation professionnelle supérieure non réglementée par la LFPr. Seuls 7% se préparaient à un examen professionnel supérieur.<sup>3</sup>

### Evolution

Le graphique G 4.2 reproduit l'évolution dans le domaine de la formation professionnelle supérieure depuis l'année scolaire 1999/2000. Durant cette période, le nombre total des étudiants a progressé de près de 40%. Cette évolution n'a pas été continue et a connu des fluctuations. La hausse du nombre des étudiants, considérée sur toute la période, a été bien supérieure à la moyenne dans les écoles supérieures. Elle s'est chiffrée à 171%. Le nombre des étudiants se préparant à un examen professionnel fédéral s'est parallèlement accru de 74%. Celui des étudiants se préparant à un examen professionnel supérieur a par contre reculé et l'attrait pour la formation professionnelle supérieure non réglementée par la LFPr a été variable. La tertiarisation dans le domaine de la santé a tout d'abord entraîné une forte hausse des effectifs dans ce dernier type de formation. Ceux-ci ont ensuite reculé lorsque les formations ont été transférées dans des écoles supérieures.

**Formation professionnelle supérieure: étudiants selon le type de formation, évolution depuis 1999/2000**

**G 4.2**

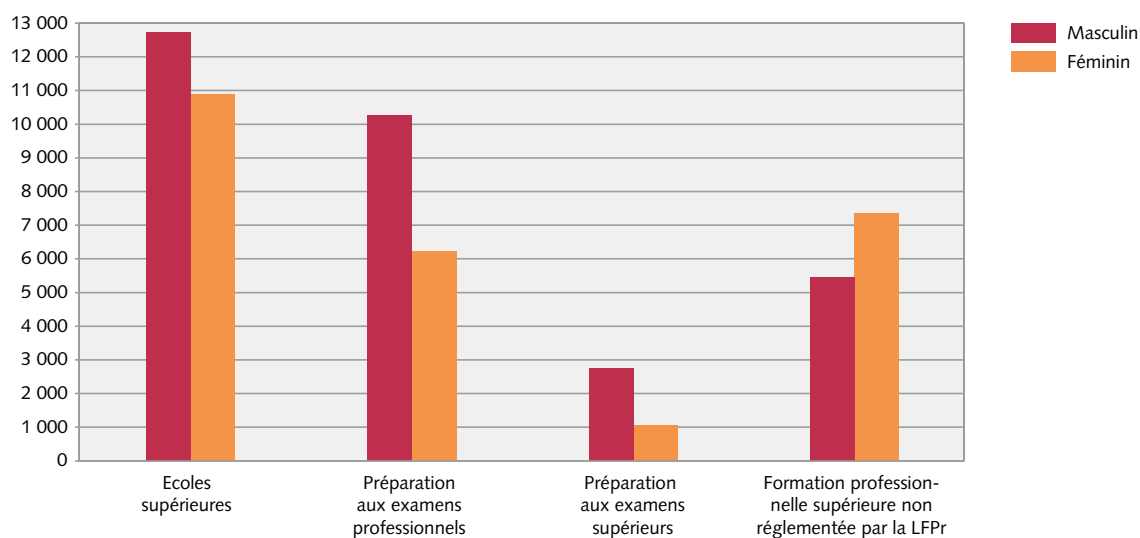


© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>2</sup> Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (loi sur la formation professionnelle, LFPr), RS 412.10.

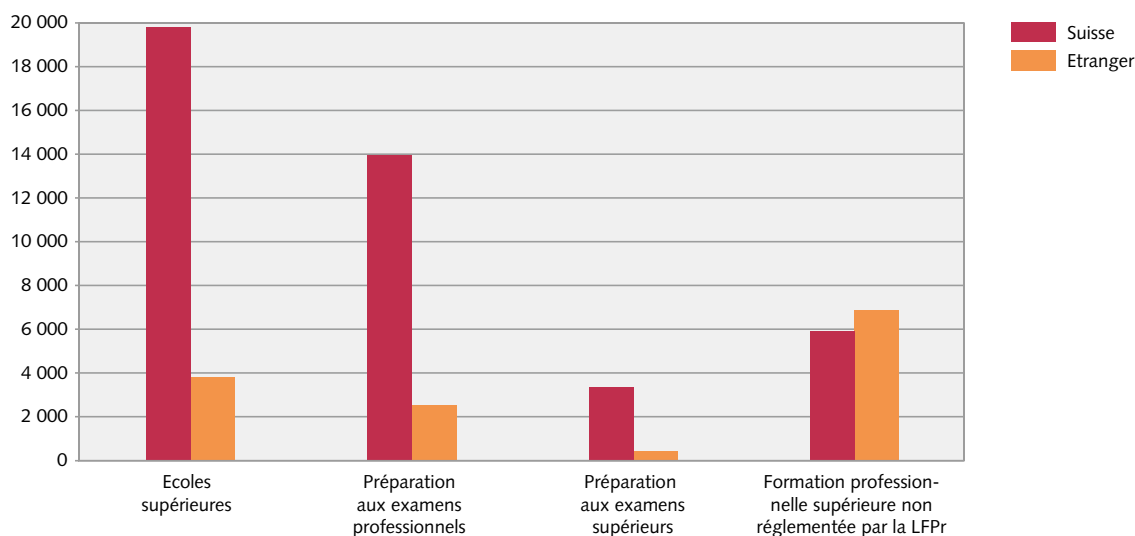
<sup>3</sup> Les données sur les étudiants dans les cours de préparation aux examens fédéraux sont incomplètes. Ces lacunes sont dues à l'organisation de ces formations. Voir le chapitre 9 pour des informations plus détaillées.

### Formation professionnelle supérieure: étudiants par type de formation et sexe, évolution depuis 2011/2012 G 4.3



© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Formation professionnelle supérieure: étudiants par type de formation et nationalité, 2011/12 G 4.4



© Office fédéral de la statistique (OFS)

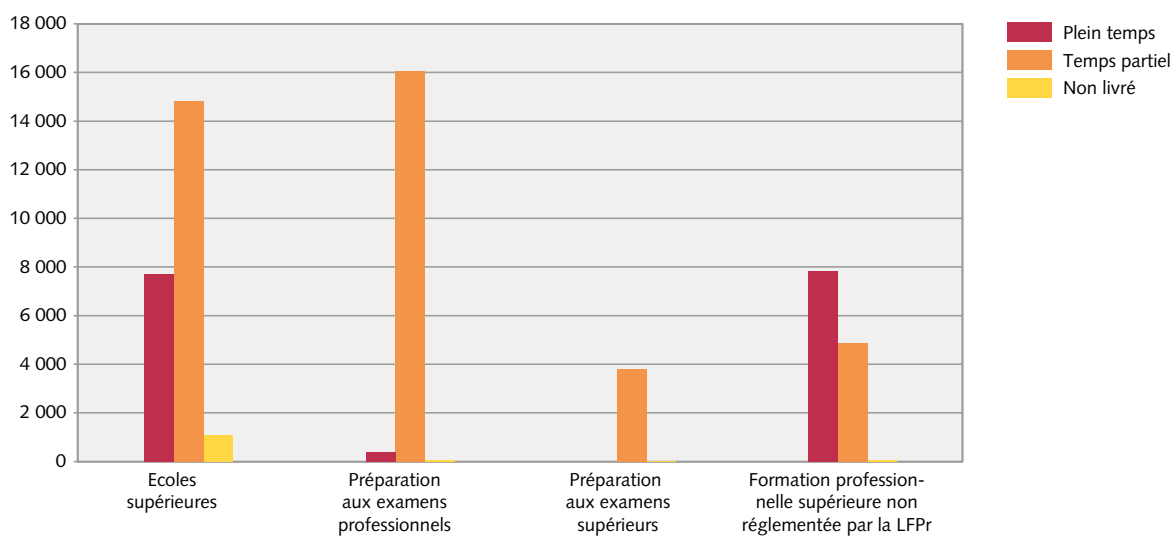
#### Sexe

Il ressort du tableau T4.1 que les étudiants de sexe masculin étaient majoritaires (55%) dans la formation professionnelle supérieure pendant l'année scolaire 2011/12. La répartition des étudiants selon le sexe varie en fonction du type de formation. Pendant l'année scolaire 2011/12, elle correspondait assez précisément à la moyenne générale dans les écoles supérieures. La part des hommes

étaient supérieure à la moyenne dans les cours de préparation à un examen professionnel fédéral (62%) et à un examen professionnel supérieur (72%). En revanche, les femmes représentaient la majorité des étudiants dans la formation professionnelle supérieure non réglementée par la LFPr (57%).

## Formation professionnelle supérieure: étudiants par type de formation et forme d'enseignement, 2011/12

G 4.5



© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Nationalité

Durant l'année scolaire 2011/12, les étudiants de nationalité étrangère représentaient 19% des effectifs de la formation professionnelle supérieure. La part des étudiants étrangers était elle aussi variable selon le type de formation. Ces derniers formaient plus de la moitié des effectifs, plus précisément 53%, dans la formation professionnelle supérieure non réglementée par la LFPr, alors qu'ils étaient sous-représentés dans les trois autres types de formation: 10% dans les écoles supérieures, 9% dans les cours de préparation à un examen professionnel fédéral et 8% dans les cours de préparation à un examen professionnel supérieur.

### Forme d'enseignement

Quelque 70% des étudiants, soit une très large majorité, ont suivi leur formation sous la forme d'études à temps partiel pendant l'année d'études 2010/11. Cette forme d'enseignement – comme le montre le graphique G 4.5 – est presque la règle notamment dans les cours de préparation à un examen professionnel fédéral et à un examen professionnel supérieur. Dans les écoles supérieures et dans le groupe de formations qui ne sont pas réglementées par la Confédération, de nombreuses filières peuvent être suivies aussi bien à temps partiel qu'à plein temps. Parmi les domaines de formation les plus importants sur le plan des effectifs, seul celui de l'hôtellerie et des services de restauration est proposé dans des écoles à plein temps.

### Domaines de formation

On voit sur le graphique G 4.6 que le domaine *Gestion et administration* est celui qui compte la plus grande part d'étudiants. Celle-ci se situait à 15% pendant l'année d'études 2011/12, précédant celle des étudiants dans le domaine *Hôtellerie et services de restauration* (14%) et en *Soins infirmiers* (10%). Les autres domaines de formation englobent les domaines marginaux comptant chacun peu d'étudiants.

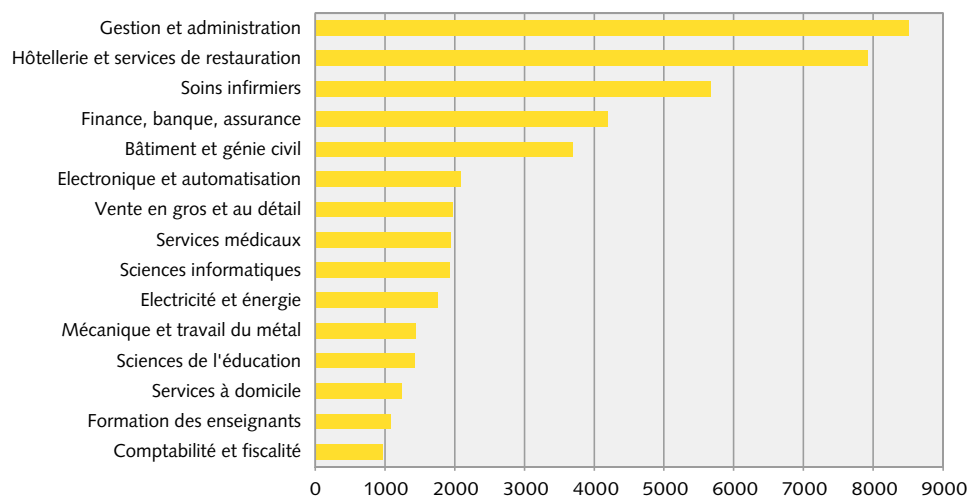
#### 4.1.1 Ecoles supérieures

Les écoles supérieures (ES) proposent des formations institutionnelles. Celles-ci durent au moins trois ans lorsqu'elles sont suivies en cours d'emploi. La formation à plein temps s'étend sur deux ans au moins. Ce type de formation a lui aussi subi des réformes dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle de 2002. L'élaboration des diverses filières de formation et leur reconnaissance par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) reposent sur les plans d'études cadres qui régissent les formations. Ils sont contraignants pour tous les prestataires du domaine de la formation. Pendant l'année scolaire 2011/12, il y avait 33 plans d'études cadres. Ils réglaient 400 filières de formation dans 52 orientations.<sup>4</sup> Les quelque 200 écoles supérieures étaient sous la responsabilité d'un organisme soit cantonal soit privé.

<sup>4</sup> Voir OFFT (2011) p. 5.

### Formation professionnelle supérieure: étudiants selon les domaines de formation les plus représentés, 2011/12

G 4.6



Remarque:  
Les autres domaines de formation  
représentent 19,2% des étudiants

© Office fédéral de la statistique (OFS)

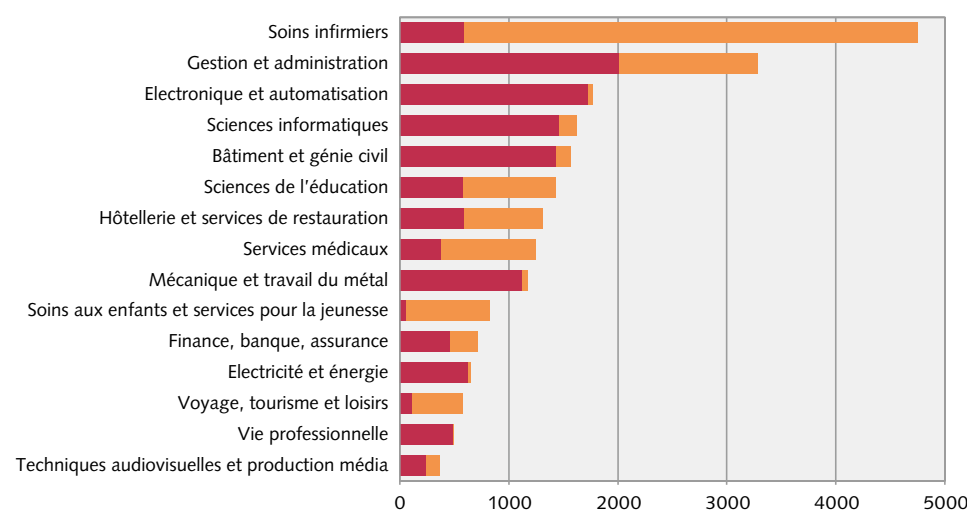
Les filières de formation ES permettent aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour assumer des fonctions techniques et dirigeantes de manière autonome dans leur domaine. Elles sont orientées sur la pratique et mettent l'accent sur la pensée méthodique et globale, sur l'analyse de tâches en rapport avec l'activité professionnelle et sur la mise en pratique des connaissances acquises. Les formations ES sont plus généralistes et couvrent un champ professionnel plus vaste que les examens fédéraux.

#### Domaines de formation

Pendant l'année scolaire 2011/12, les écoles supérieures ont accueilli 23'626 étudiants, dont 46% de femmes et 10% de personnes de nationalité étrangère. 20% des étudiants suivaient une filière dans le domaine de formation *Soins infirmiers* (graphique G 4.7). Venaient ensuite les étudiants dans le domaine de formation *Gestion et administration*, avec une part de 15%. Tous les autres domaines présentaient une part d'étudiants inférieure à 10%.

### Ecoles supérieures: étudiants selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, 2011/12

G 4.7



Remarque:  
Les autres domaines de formation  
représentent 7,8% des étudiants

© Office fédéral de la statistique (OFS)

La répartition des étudiants selon le sexe varie fortement dans les divers domaines de formation. La représentation féminine est particulièrement élevée dans les domaines ayant trait aux soins infirmiers et aux questions sociales. Le phénomène inverse s'observe dans la plupart des domaines techniques ou liés à la construction.

#### 4.1.2 Cours de préparation aux examens professionnels fédéraux

Dans les examens professionnels, c'est l'examen final qui est réglementé et non pas la filière de formation, comme dans les écoles supérieures. Les candidats sont en principe libres de choisir comment ils entendent se préparer à un tel examen. Cependant, pour pouvoir se présenter à une partie de ces examens, il est nécessaire d'attester les compétences requises, acquises généralement dans le cadre d'un programme de formation structuré, le plus souvent de type modulaire. Les cours de préparation sont proposés par des institutions de formation, des centres de formation, des associations professionnelles ou faitières ou par des prestataires privés. Ils s'étendent pour la plupart sur deux ou trois semestres.

Les examens professionnels visent une première spécialisation et un approfondissement des connaissances après la formation professionnelle initiale. Les candidats à ces examens doivent avoir déjà plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine concerné. Les personnes ayant réussi l'examen professionnel reçoivent un brevet fédéral. Ce dernier constitue généralement une condition d'admission aux examens professionnels supérieurs.

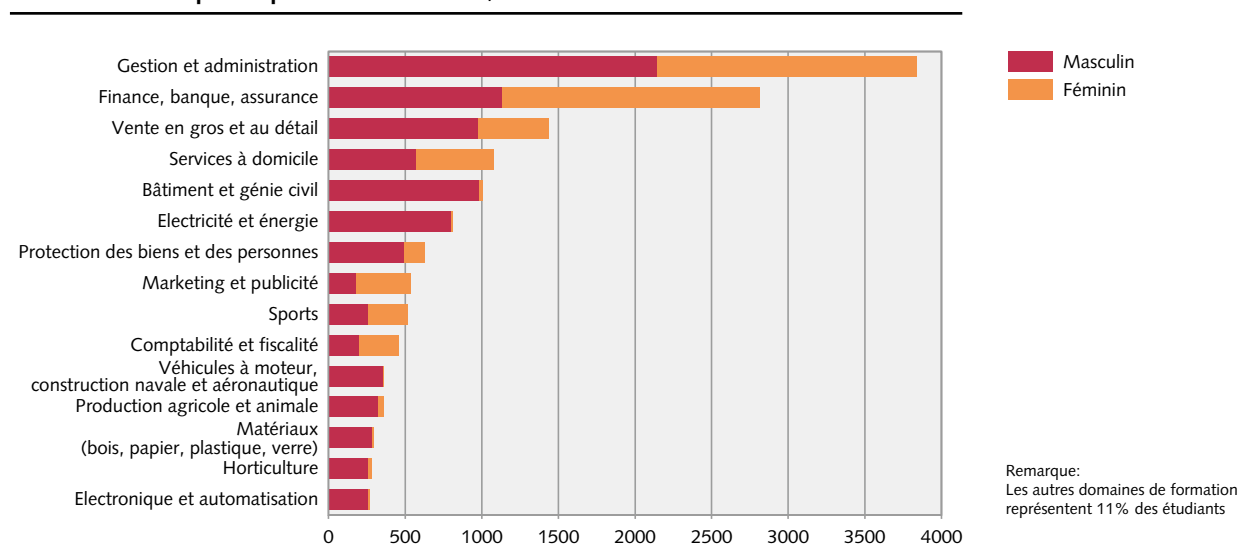
L'examen professionnel fédéral a été créé dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur la formation professionnelle de 1963. Pendant l'année scolaire 2011/12, on dénombrait 240 examens professionnels.<sup>5</sup>

#### Domaines de formation

Pendant l'année scolaire 2011/12, 16'483 étudiants<sup>6</sup> ont suivi un cours pour se préparer à un examen professionnel fédéral (graphique G 4.8). Ces effectifs comptaient 38% de femmes et 9% de personnes de nationalité étrangère. Près de la moitié des étudiants ont suivi des cours dans les domaines de formation *Gestion et administration* (26%), *Finance, banque, assurance* (19%) et *Vente en gros et au détail* (10%). La représentation féminine dans le domaine

Préparation aux examens professionnels: étudiants selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, 2011/12

G 4.8



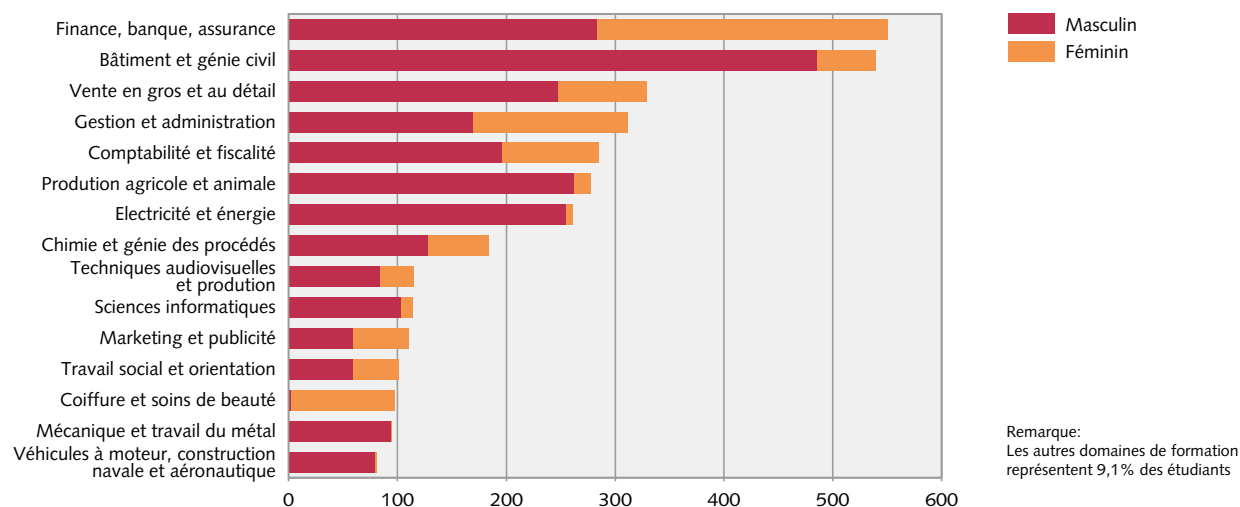
© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>5</sup> Voir OFFT (2011) p. 5.

<sup>6</sup> Les données sur les étudiants dans les cours de préparation aux examens fédéraux sont incomplètes. Ces lacunes sont dues à l'organisation de ces formations. Voir le chapitre 9 pour des informations plus détaillées.

## Préparation aux examens supérieurs: étudiants selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, 2011/12

G 4.9



© Office fédéral de la statistique (OFS)

de formation *Finance, banque, assurance* s'élevait à 60%. Les hommes étaient majoritaires dans les domaines *Gestion et administration* (44%) et *Vente en gros et au détail* (32%). La répartition selon le sexe était la plus équilibrée dans les domaines de formation *Sports, Services à domicile*.

### 4.1.3 Cours de préparation aux examens professionnels supérieurs

Dans les examens professionnels supérieurs, c'est l'examen final qui est réglementé et non pas la formation, comme pour les cours de préparation aux examens professionnels fédéraux. Les examens professionnels supérieurs visent à permettre aux professionnels d'acquérir la qualification d'expert dans leur domaine d'activité et de se préparer à diriger une entreprise. Ces examens sont aussi utilisés par les diplômés des hautes écoles universitaires et spécialisées pour certifier des qualifications professionnelles. On peut ici citer comme exemple le diplôme d'expert/e fiscal/e.

Les candidats aux examens professionnels supérieurs peuvent suivre des cours parallèlement à une activité professionnelle. Ces cours sont facultatifs. Les cours de préparation sont organisés par des institutions de formation, des centres de formation, des associations professionnelles ou par des prestataires privés. Ils ne sont pas réglementés par l'Etat et ne sont soumis à aucun contrôle étatique. Pendant l'année scolaire 2011/12, on dénombrait quelque

160 règlements d'examens professionnels.<sup>7</sup> Les diplômes sont reconnus sur le plan fédéral et protégés. L'examen professionnel supérieur à pour origine l'examen de maîtrise, qui avait été réglementé par l'Etat en 1933 déjà dans la première loi fédérale sur la formation professionnelle.

Si un examen professionnel et un examen professionnel supérieur sont tous deux proposés dans un domaine professionnel, ce dernier correspond à un niveau de qualification plus élevé. Les examens professionnels supérieurs sont souvent basés sur l'examen professionnel et une pratique professionnelle supplémentaire.

#### Domaines de formation

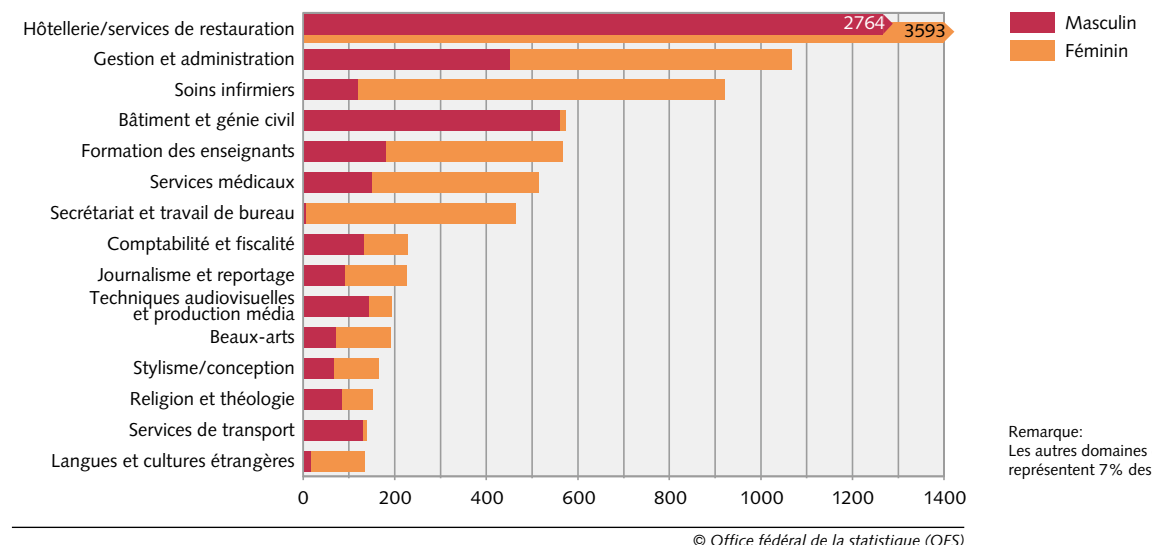
Pendant l'année scolaire 2011/12, 3'794 étudiants étaient inscrits dans un cours de préparation à un examen professionnel supérieur.<sup>8</sup> Cet effectif global comptait 28% de femmes et 8% de personnes de nationalité étrangère. Ces deux pourcentages sont nettement inférieurs à ceux observés pour l'ensemble de la formation professionnelle supérieure.

<sup>7</sup> Voir OFFT (2011) p. 5.

<sup>8</sup> Les données sur les étudiants dans les cours de préparation aux examens fédéraux sont incomplètes. Ces lacunes sont dues à l'organisation de ces formations. Voir le chapitre 9 pour des informations plus détaillées.

### Formations professionnelles supérieures non réglementées par la Confédération: étudiants selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, 2011/12

G 4.10



Le domaine de formation *Finance, banque, assurance* présentait, avec 16%, la part d'étudiants la plus élevée, devant le domaine *Bâtiment et génie civil* (16%; graphique G 4.9). La part d'étudiants était inférieure à 10% dans tous les autres domaines.

Dans ces cours de préparation, on trouve également des domaines à très forte dominance féminine ou masculine: l'éventail va de 99% de femmes (*Coiffure et soins de beauté*) à 100% d'hommes (*Mécanique et travail du métal*). La répartition selon le sexe était en revanche assez équilibrée dans les domaines *Finance, banque, assurance, Marketing et publicité* ainsi que *Gestion et administration*.

#### 4.1.4 Formations professionnelles supérieures non réglementées par la Confédération

Cette catégorie englobe la partie de la formation professionnelle supérieure qui n'est pas régie par la loi fédérale sur la formation professionnelle (loi sur la formation professionnelle, LFPPr). Pour que les filières d'études soient considérées par l'OFS, les critères suivants doivent être remplis:

- pour être admis, les candidats doivent avoir accompli une formation de base de plusieurs années au degré secondaire II;

- la formation doit se baser sur un programme obligatoire (études sanctionnées par un diplôme: plusieurs branches)
- durée minimale (une année en emploi ou 6 mois à plein temps), nombre minimal de leçons.
- La formation doit mener à un titre permettant l'exercice autonome d'une activité professionnelle au niveau supérieur (critère de délimitation par rapport à la formation complémentaire ou aux études postgrades).

Les diplômes sont généralement délivrés par les institutions de formation proposant les cours.

#### Domaines de formation

Pendant l'année d'études 2011/12, 12'791 étudiants ont été recensés dans cette catégorie. Les femmes étaient en majorité, avec une part de 57%; il s'agit du seul type de formation au sein de la formation professionnelle supérieure où c'est le cas. Autre spécificité de cette catégorie: un domaine de formation domine clairement tous les autres domaines. On voit sur le graphique G 4.10 que la moitié des étudiants suivent des cours dans le domaine de formation *Hôtellerie et services de restauration*.

## 4.2 Hautes écoles

### *Survol général*

Trois types de hautes écoles forment le paysage suisse des hautes écoles: les hautes écoles universitaires (HEU), les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP).

**HEU:** Les 10 universités cantonales, les 2 écoles polytechniques fédérales (EPF) et deux institutions universitaires (Institut Universitaire Kurt Bösch de Sion et Formation universitaire à distance de Brigue) composent les HEU. Ces institutions sont parfois très anciennes, l'Université de Bâle a été fondée en 1460 et plusieurs d'entre elles ont vu le jour au 19<sup>e</sup> siècle. Les universités les plus récentes sont l'Università della Svizzera Italiana (USI), mise sur pied en 1996 et l'Université de Lucerne, créée en 2000 sur les fondations de l'ancienne Faculté de théologie. Les HEU relèvent du droit cantonal hormis les deux Ecoles polytechniques fédérales (EPF) pour lesquelles la Confédération assume l'entière compétence.

**HES:** En 1995, la Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées a été adoptée et les sept HES publiques ont débuté leur activité en 1997. Créées dans un premier temps sur la base des anciennes écoles techniques supérieures (ETS), de cadres de l'économie et de gestion (ESCEA) et d'arts appliqués (ESAA), elles n'ont cessé de se développer au fil des années et s'élargir aux domaines du travail social, de la santé, des arts visuels, de la musique, de la psychologie et de la linguistique appliquée. Aux sept HES publiques, se sont ajoutées deux HES de droit privé, la Kalaidos-FH en 2005 et la HES Les Roches Gruyères en 2009.

**HEP:** Les HEP ont été mises sur pied dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants qui vise entre autre le renforcement de leur statut professionnel et la reconnaissance des diplômes sur le plan national. Elles ont ouvert leurs portes au début des années 2000. Parmi les 18 institutions, 3 sont intégrées dans une HES: la HEP Suisse Nord-Ouest dans la HES du même nom, le Département de formation de la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI) et la HEP Zurich dans la HES zurichoise. Les HEP relèvent du droit cantonal hormis une institution (Schweizer Hochschule für Logopädie, Rorschach) qui est de droit privé et l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) qui est une institution fédérale.

La **Déclaration de Bologne** a été signée en juin 1999 par les ministres européens en charge de l'éducation avec pour objectif la création d'un espace européen de

l'enseignement supérieur et l'harmonisation des systèmes d'enseignement et des diplômes. Cette réforme a eu pour effet de profonds changements dans la structure des études en Suisse. La formation à deux cycles constituée du bachelor et du master a remplacé les formations traditionnelles de la licence/diplôme universitaire ou du diplôme HES ou HEP. Les HEU ont introduit progressivement le bachelor dès 2000/01. Les HES ont débuté avec le bachelor de manière coordonnée au semestre d'automne 2005/06 et le master en 2008/09<sup>9</sup>. Les HEP ont introduit la réforme de Bologne depuis le milieu des années 2000, mais le diplôme est toujours actuel pour certaines filières. Le tableau T.4.2 Survol général illustre bien cette évolution. Les effectifs en études licence ou diplôme ont fortement chuté depuis 2000/01 au profit de ceux aux niveaux bachelor et master. Les HEU sont les seules hautes écoles à permettre l'accès au doctorat. En revanche les formations continues sont offertes par tous les types de hautes écoles.

En 2012, 222'656 étudiants fréquentaient une haute école suisse. Un peu moins des deux tiers (62%) suivaient une formation dans les HEU, 30% se trouvaient dans une HES et 8% dans une HEP. Depuis 2005/06, le nombre global des étudiants a augmenté de 34%. Cette augmentation s'observe en particulier parmi les HEP (+65%) et les HES (+53%). Le nombre d'étudiants universitaires a augmenté, quant à lui, de 23% dans ce même laps de temps (tableau T.4.2).

Les femmes représentent 50% de l'ensemble des étudiants. La parité des sexes s'observe dans les HEU alors qu'au sein des HES, la proportion des femmes est légèrement moindre (46%) mais atteint 75% dans les HEP. La part des femmes n'a cessé d'augmenter au sein des HEU pour se stabiliser à 50% dès 2009. Dans les HES, cette part a fortement augmenté ces 15 dernières années, de 18 à 46%, notamment par l'intégration des domaines à forte fréquentation féminine (santé, travail social, etc.). La formation des enseignants quant à elle, dispensée dans les HEP, a toujours été très prisée par les femmes, leur part s'élevant à 75% en 2012/13.

<sup>9</sup> Hormis une filière master en architecture introduite en 2005/06 et une filière master en cinéma introduite en 2007/08.



## T4.2 Survol général hautes écoles

		1990/91	2000/01	2005/06	2010/11	2011/12	2012/13	Femmes en %	Etrangers en %	Etrangers scolarisés à l'étranger en %
<b>Entrants<sup>1</sup></b>										
<b>HEU</b>	Licence/Diplôme <sup>2</sup>	13 877	15 376	3 801	279	272	220	70,5	88,2	85,0
	Bachelor	0	17	12 744	18 770	18 928	18 983	51,2	21,3	14,2
	Master	0	0	4 133	13 002	13 920	14 297	50,6	30,0	26,1
	Doctorat	3 060	3 702	4 341	5 073	5 324	5 277	46,8	56,1	54,4
<b>HES</b>	Diplôme	0	8 479	3 455	0	1	0	-	-	-
	Bachelor	0	0	7 416	14 828	15 313	16 293	46,9	17,5	10,5
	Master	0	0	48	2 640	2 583	2 882	47,1	41,1	37,5
<b>HEP</b>	Diplôme	0	0	1 919	883	914	1 164	48,1	14,2	9,5
	Bachelor	0	0	2 625	3 230	3 424	3 933	79,8	10,3	3,8
	Master	0	0	675	1 322	1 333	1 304	71,2	10,5	6,7
<b>Etudiants</b>										
<b>HEU</b>	<b>Total</b>	<b>85 940</b>	<b>96 673</b>	<b>112 375</b>	<b>131 496</b>	<b>134 838</b>	<b>138 621</b>	<b>50,1</b>	<b>28,5</b>	<b>23,8</b>
	Licence/Diplôme	69 390	77 320	46 424	9 049	5 288	3 653	59,6	19,7	15,1
	Bachelor	0	28	36 109	66 871	68 851	70 574	51,0	18,8	12,5
	Master	0	0	6 732	28 477	32 079	34 807	50,9	29,2	25,6
	Doctorat	11 670	13 494	17 232	20 953	22 012	22 716	44,9	51,7	49,7
	Formation continue	1 724	3 320	3 978	4 135	4 532	4 935	49,3	47,2	46,0
	Autre	3 156	2 511	1 900	2 011	2 076	1 936	47,5	63,4	60,7
<b>HES</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>25 137</b>	<b>43 721</b>	<b>60 930</b>	<b>63 856</b>	<b>66 894</b>	<b>45,7</b>	<b>18,8</b>	<b>12,5</b>
	Diplôme	0	21 944	29 506	287	76	13	46,2	23,1	15,4
	Bachelor	0	0	8 211	47 613	50 287	52 782	46,8	16,0	9,4
	Master	0	0	48	5 738	6 266	6 726	48,7	42,6	38,6
	Formation continue	0	3 193	5 956	7 292	7 227	7 373	34,6	16,9	10,9
<b>HEP</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 419</b>	<b>14 105</b>	<b>15 162</b>	<b>17 141</b>	<b>74,6</b>	<b>9,9</b>	<b>5,3</b>
	Diplôme	0	0	4 073	2 221	2 202	2 515	48,9	13,5	9,5
	Bachelor	0	0	5 614	8 734	9 482	10 937	81,1	9,0	4,0
	Master	0	0	675	2 968	3 307	3 380	73,5	9,4	5,9
	Formation continue	0	0	57	182	171	309	68,6	14,9	10,7
<b>Total HE<sup>3</sup></b>	<b>Total</b>	<b>85 940</b>	<b>121 810</b>	<b>166 515</b>	<b>206 531</b>	<b>213 856</b>	<b>222 656</b>	<b>50,6</b>	<b>24,1</b>	<b>19,0</b>
	Licence/Diplôme	69 390	99 264	80 003	11 557	7 566	6 181	55,2	17,2	12,8
	Bachelor	0	28	49 934	123 218	128 620	134 293	51,8	16,9	10,6
	Master	0	0	7 455	37 183	41 652	44 913	52,2	29,7	26,0
	Doctorat	11 670	13 494	17 232	20 953	22 012	22 716	44,9	51,7	49,7
	Formation continue	1 724	6 513	9 991	11 609	11 930	12 617	41,2	28,7	24,6
	Autre	3 156	2 511	1 900	2 011	2 076	1 936	47,5	63,4	60,7

HEU Hautes écoles universitaires

HES Hautes écoles spécialisées

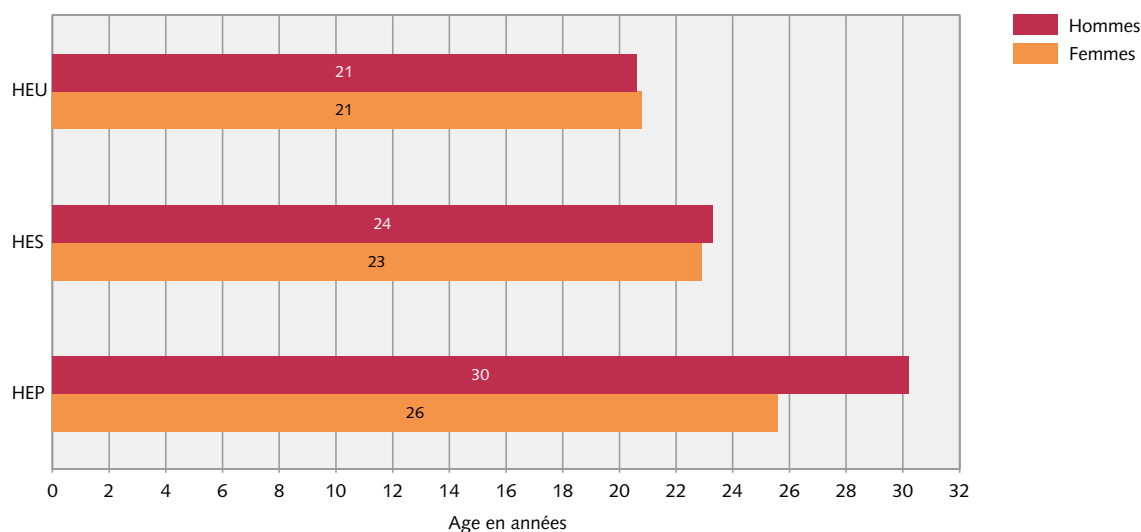
HEP Hautes écoles pédagogiques

Total HE Total des hautes écoles

<sup>1</sup> Voir Définitions, chapitre 8. Du fait des multiples entrées possibles, il n'est pas pertinent de calculer un total des entrants.<sup>2</sup> Dès 2008/09: seulement entrants en formation des enseignants ou une filière non académique.<sup>3</sup> Dès 2009/10: dont environ 400 personnes étudiant simultanément dans une HEU et HEP. voir Etudiants et entrants dans les Définitions chapitre 8.

## Hautes écoles: âge moyen des entrants aux niveaux diplôme et bachelor selon le type de haute école et le sexe, en 2012/13

G 4.11



Source: OFS/SIUS, Etudiants et examens finals des hautes écoles suisses

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Accès aux hautes écoles

Les maturités sont les principales voies d'accès aux hautes écoles. La maturité gymnasiale ouvre les portes des HEU et des HEP mais aussi des HES après un stage professionnel. La maturité professionnelle donne accès aux HES. Elle n'en constitue cependant pas l'unique moyen. En 2012/13, 57% des entrants HES porteurs d'un certificat suisse détenaient ce titre<sup>10</sup>, 23% étaient porteurs d'une maturité gymnasiale et 20% d'un autre diplôme suisse. La maturité spécialisée donne, quant à elle, un accès qui se limite à certaines filières HES ou HEP. 7% de l'ensemble des débutants HES de 2012/13 avec certificat suisse en possédaient une. Cette proportion s'élève à 12% parmi les personnes ayant débuté des études dans une HEP.

En règle générale, les HEU sont moins ouvertes que les autres types de hautes écoles aux personnes non porteuses d'une maturité. En 2012/13, parmi les entrants avec certificat suisse dans les HEU, les porteurs d'autres diplômes que la maturité gymnasiale sont l'exception car ils ne sont qu'environ 6%. La part des entrants HES non porteurs d'une maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée, s'élevait à 12% et celle des entrants HEP, à 17%.

L'âge à l'entrée des hautes écoles varie également selon le type de hautes écoles. Les HEU sont celles auxquelles y accèdent les plus jeunes débutants avec un âge moyen de 20,7 ans pour l'année 2012/13. Dans les années 1980, l'âge moyen était d'une année plus élevé que celui observé actuellement.

L'âge moyen à l'entrée des HES est de 23,1 ans (graphique G 4.11). Il est resté identique depuis la création de celles-ci en 1997. La maturité professionnelle, principal certificat d'accès, s'obtient plus tard que la maturité gymnasiale et le passage maturité professionnelle – HES est moins rapide que celui de la maturité gymnasiale – HEU.

Les débutants HEP sont davantage âgés, l'âge moyen est de 26,8 ans en 2012/13. Les HEP forment, entre autre, les futurs enseignants pour les degrés secondaires I et II pour lesquels soit un bachelor soit un master universitaire sont requis pour entreprendre les études. En outre, la formation des enseignants offre des possibilités de reconversion professionnelle ouvertes aux personnes ayant déjà une vie active. Ces deux phénomènes sont la raison principale expliquant l'âge élevé à l'entrée des HEP. La différence significative entre les sexes, les hommes (âge moyen 30,2 ans) étant plus âgés de 4 ans en moyenne que les femmes (âge moyen 25,6 ans) est le fait que la grande majorité des hommes se situe dans les formations d'enseignants pour le secondaire I ou II.

<sup>10</sup> De fortes différences existent entre domaines d'études. Ex. les porteurs d'une maturité professionnelle sont plus de 70% des entrants en Technique ou en Economie et à peine 12% en Musique, arts de la scène et autres arts (chiffres 2012/13).

### Niveaux d'études

Le paysage des hautes écoles suisses s'est profondément modifié lors des quinze dernières années. La création des HES et des HEP est l'un des événements principaux de ces changements. L'introduction de la Déclaration de Bologne constitue l'autre événement majeur. Le master a remplacé la licence dans les HEU. Le bachelor, auquel aucun titre n'équivalait précédemment dans les HEU, s'est substitué à l'ancien diplôme dans les autres types de hautes écoles. Pour leur part, les HEP, en plus du bachelor et du master, maintiennent un diplôme final pour la formation des enseignants du secondaire II.

En 2012/13, il n'y avait plus d'entrant au niveau licence/diplôme dans les HEU, à l'exception de quelques formations d'enseignants et de niveau non académique pour lesquelles le diplôme a été maintenu (tableau T 4.2). Dans toutes les branches universitaires, le niveau licence/diplôme ne concerne que des cohortes d'étudiants en fin d'études. Au sein des HEU, la réforme de Bologne, introduite progressivement dès 2000 s'est donc achevée en 2010. Les étudiants en études master constituaient cette année-là 22% du total des étudiants et 25% en 2012/13 alors qu'ils étaient à peine 6% en 2005/06. La réforme de Bologne ne touche, pour l'heure, pas le doctorat. Les effectifs à ce niveau d'études ont progressé de 68% entre 2000/01 et 2012/13 mais leur part au total des étudiants est resté plutôt stable passant de 14% en 2000/01 à 16% en 2012/13.

La mise en place de la réforme de Bologne a été plus rapide au sein des HES. Le bachelor HES constitue le diplôme final des études à part entière. Introduit en 2004/05, il a très vite remplacé le diplôme HES puisqu'un an plus tard, en 2005/06, les entrants au niveau bachelor représentaient déjà près de 70% du total des débutants. Le master HES, quant à lui, est un approfondissement des études. Hormis quelques exceptions dans la filière architecture et le cinéma, les filières master ont été ouvertes en 2008/09. En 2012/13, le nombre d'étudiants à ce niveau représentait 10% du total.

Pour les études HEP, les niveaux d'études dépendent des degrés d'enseignement auxquels se destinent les futurs enseignants (voir chapitre 4.2.3). Entre 2005/06 et 2010/11, les filières de niveau diplôme ont cédé la place aux filières bachelor pour les enseignants du préscolaire et primaire et aux filières master pour les futurs enseignants du degré secondaire I. C'est ce qui explique la baisse des effectifs du diplôme HEP entre ces deux années et en 2012/13 ne s'y trouvent que des futurs enseignants du secondaire II à l'exception de très rares cas (tableau T 4.2).

### Domaines d'études

Il existe un certain nombre de domaines d'études offerts tant dans les HEU que dans les HES avec une orientation quelque peu différente selon le type de hautes écoles. Il s'agit principalement des domaines techniques, de l'économie, des sciences de la vie, et quelques filières en santé ou en sciences sociales. Les sciences humaines, les sciences exactes, la médecine sont l'exclusivité des HEU. Le design, les arts visuels et autres arts sont du ressort des HES. La formation des enseignants relève généralement des HEP, bien que pour l'enseignement au secondaire II quelques universités offrent cette formation.

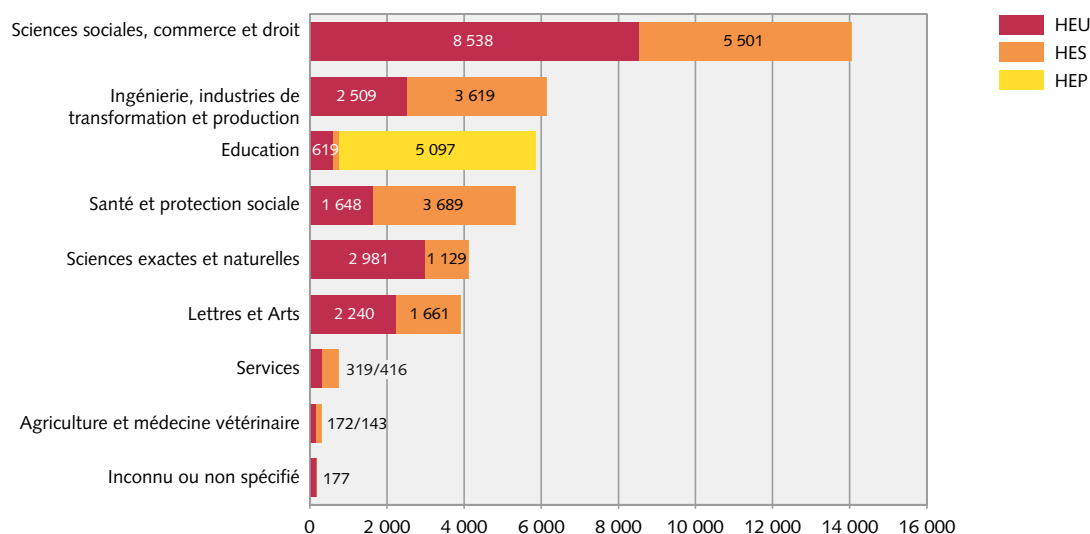
### Domaines CITE

La Classification internationale de type de l'éducation (CITE-ISCED) regroupe en 8 domaines les différents domaines de formation domestiques de chaque pays. Elle permet d'avoir une vue d'ensemble des différents domaines d'études dispensés dans les trois types de hautes écoles suisses.

En 2012/13, les débutants les plus nombreux l'ont été dans le domaine sciences sociales, commerce et droit avec 14'000 entrants aux niveaux diplôme/bachelor (graphique G 4.12). 60% d'entre eux se sont dirigés vers une HEU et 40% vers une HES. Pour les autres domaines les plus fréquentés, le domaine ingénierie, industries de la transformation et production et le domaine éducation suivent avec 6000 entrants environ chacun, dont en éducation 87% des débutants l'ont été dans une HEP. Parmi les 5300 débutants dans une filière de la santé et protection sociale, plus des deux tiers (69%) ont entamé une filière HES.

### Hautes écoles: entrants aux niveaux diplôme et bachelor selon le domaine ISCED et le type de haute école, en 2012/13

G 4.12



Source: OFS/SIUS, Etudiants et examens finals des hautes écoles suisses

© Office fédéral de la statistique (OFS)

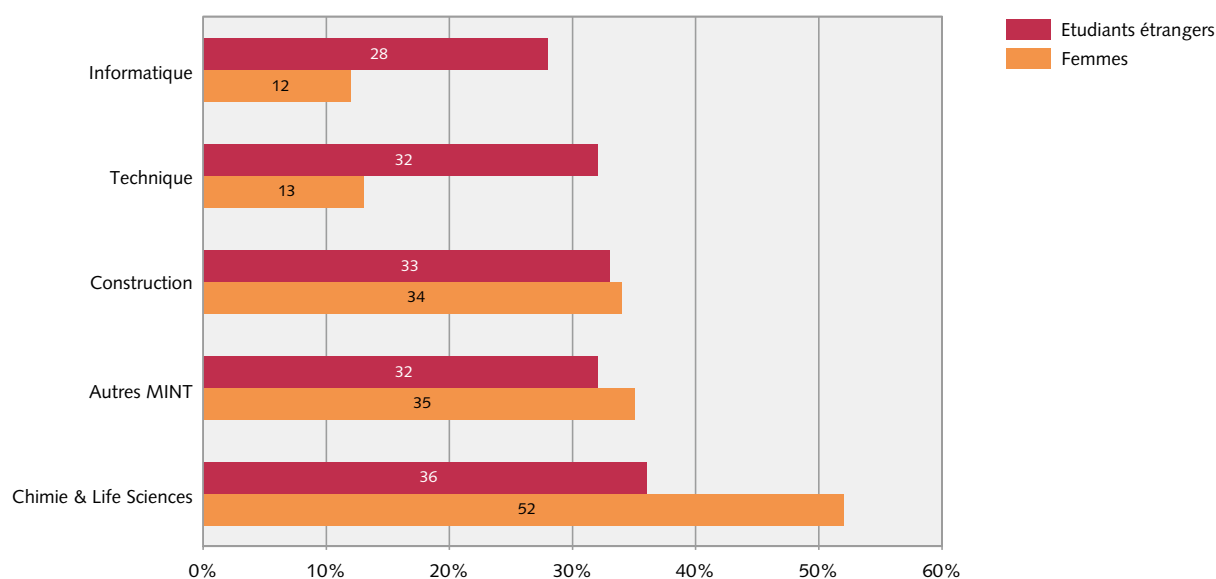
#### Domaines MINT

Depuis quelques années, le focus se porte sur une série de domaines d'études spécifiques liés à des branches économiques ayant fait l'objet de plusieurs interventions parlementaires. Interventions auxquelles le Conseil fédéral a répondu en 2010 par un rapport portant, entre autre, sur la situation au sein des hautes écoles suisses. Il s'agit des domaines **Mathématique**, **Informatique**, **Sciences naturelles** (Naturwissenschaften) et **Technique** (domaines MINT,

voir chapitre 8). Ces domaines sont offerts dans les HEU et les HES et regroupent différentes filières des domaines HEU des sciences exactes et naturelles et des sciences techniques. Au sein des HES ce sont les filières de l'architecture et de la construction et planification, de la technique et IT, de la chimie et sciences de la vie et de l'agriculture et économie forestière qui sont concernées.

### Hautes écoles: part des femmes et des étudiants étrangers dans les domaines MINT, en 2012/13

G 4.13



Source: OFS/SIUS, Etudiants et examens finals des hautes écoles suisses

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**T4.3 Hautes écoles: étudiants selon le type de haute école et le domaine d'études MINT, évolution depuis 2005/06**

	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13
<b>Total hautes écoles</b>								
Total MINT	45 281	46 321	47 080	48 355	51 909	55 425	58 795	61 858
Informatique	6 283	6 131	5 885	5 758	6 096	6 344	6 866	7 287
Technique	11 571	11 855	11 989	12 099	13 106	14 175	15 013	16 073
Construction	7 203	7 405	7 774	8 090	8 724	9 439	10 173	10 675
Chimie & Life Sciences	10 066	10 571	11 021	11 557	12 511	13 359	13 968	14 502
Autres MINT	10 158	10 359	10 411	10 851	11 472	12 108	12 775	13 321
<b>HEU</b>								
Total MINT	31 060	31 828	32 578	34 197	36 546	38 865	41 042	43 144
Informatique	2 460	2 368	2 317	2 430	2 619	2 820	3 088	3 185
Technique	5 542	5 662	5 896	6 157	6 699	7 194	7 703	8 565
Construction	4 524	4 666	4 840	5 171	5 566	6 081	6 466	6 714
Chimie & Life Sciences	9 187	9 621	9 953	10 413	11 157	11 812	12 376	12 899
Autres MINT	9 347	9 511	9 572	10 026	10 505	10 958	11 409	11 781
<b>HES</b>								
Total MINT	14 221	14 493	14 502	14 158	15 363	16 560	17 753	18 714
Informatique	3 823	3 763	3 568	3 328	3 477	3 524	3 778	4 102
Technique	6 029	6 193	6 093	5 942	6 407	6 981	7 310	7 508
Construction	2 679	2 739	2 934	2 919	3 158	3 358	3 707	3 961
Chimie & Life Sciences	879	950	1 068	1 144	1 354	1 547	1 592	1 603
Autres MINT	811	848	839	825	967	1 150	1 366	1 540

En 2012/13, près de 62'000 étudiants suivaient une filière MINT dans les hautes écoles suisses dont plus des deux tiers (70%) dans une HEU. En 2005, ils étaient 45'200. Les domaines les plus fréquentés sont le domaine technique et celui de la chimie et life sciences avec respectivement 16'000 et 14'500 étudiants en 2012/13 soit pratiquement la moitié du total des effectifs en domaines MINT (tableau T4.3).

L'évolution du nombre d'entrants dans les domaines MINT est positive dans les deux types de hautes écoles, le nombre d'entrants HEU passant de 4600 à 6200 entre 2005/06 et 2012/13 et celui des HES de 4100 à pratiquement 5600 durant la même période. Dans les HEU, les domaines MINT ont pris davantage de poids par rapport à l'ensemble des domaines offerts, passant de 28 à 32% alors que dans les HES le poids des domaines MINT est resté stable.

Les femmes se répartissent de façon inégale dans les domaines MINT dans les deux types de hautes écoles avec toutefois une présence féminine beaucoup plus importante dans les HEU et en chimie et life sciences (graphique G4.13).

*Etudiants étrangers et étudiants scolarisés à l'étranger*

Les étudiants étrangers représentaient un quart environ du total des effectifs de 2012/13 (tableau T4.2). Les HEU sont les hautes écoles les plus internationales avec plus de 29% d'étudiants de nationalité étrangère. Les HES comptabilisent 19% d'étrangers parmi leurs étudiants et les HEP à peine 10%. Parmi les 53'700 étudiants étrangers fréquentant toutes les hautes écoles suisses en 2012/13, 79% sont venus de l'étranger pour étudier en Suisse, définis comme étrangers scolarisés à l'étranger. Les 21% restants sont des personnes de nationalité étrangère qui ont effectué leur scolarité en Suisse avant d'entreprendre des hautes études.

La part des étrangers scolarisés à l'étranger est donc moins élevée que celle de l'ensemble des étrangers et s'élève à 19% en 2012/13 pour l'ensemble des hautes écoles. Dans les HEU, les étrangers scolarisés à l'étranger représentent près du quart du total des étudiants (24%), dans les HES ils sont un peu plus de 12% et dans les HEP 5%.

Au sein de chaque type de hautes écoles, on observe des différences importantes selon le niveau d'études. Généralement, les personnes étrangères venant étudier en Suisse sont davantage attirées par le master que par le bachelor. Au sein des HEU, c'est avant tout les études de doctorat qui ont les faveurs des étrangers scolarisés à l'étranger. La part des entrants venus de l'étranger à ce niveau a passé de 29% en 1980/81 à 54% en 2012/13. Cette part pour les entrants au master HEU a passé quant à elle de 19% en 2002/03 à 26% en 2012/13 alors qu'au niveau du bachelor, la part des entrants scolarisés à l'étranger se stabilise entre 14 et 16% depuis 2005/06 (graphique G 4.14).

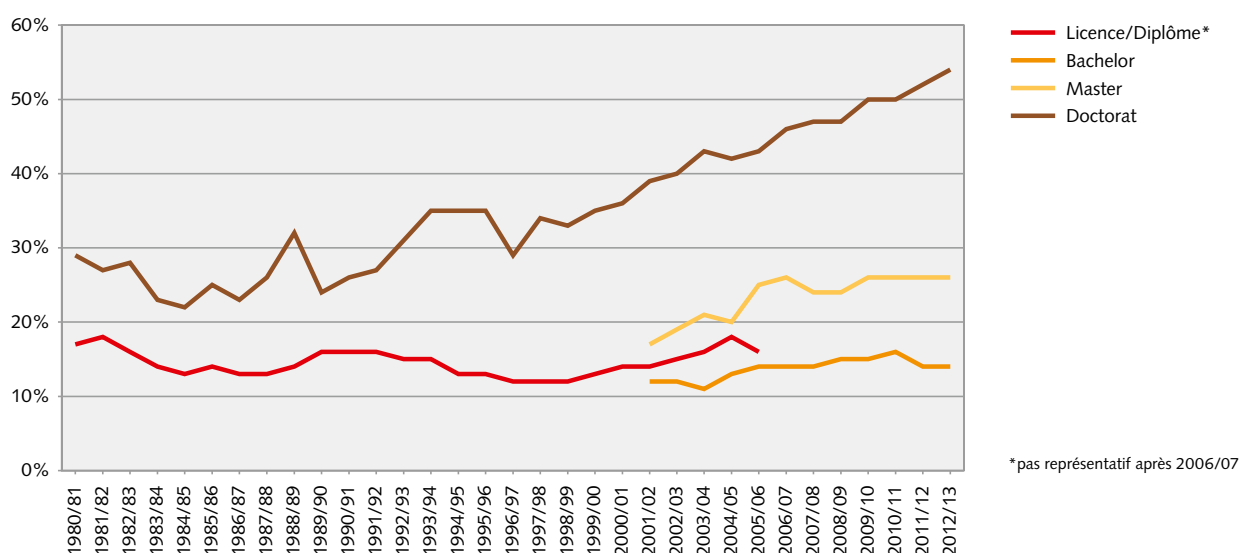
Les étrangers scolarisés à l'étranger sont bien moins présents dans les HES mais la différence entre le bachelor et le master est nettement plus forte. En 2012/13, au bachelor, les étudiants scolarisés à l'étranger représentent 9% de l'ensemble des étudiants à ce niveau mais 39% de l'ensemble des étudiants au master. On retrouve ces proportions parmi les entrants à ces niveaux en 2012/13 alors que les entrants venant de l'étranger n'étaient, en 2005/06, année de l'introduction du bachelor, que 6% mais déjà 38% pour les entrants au master en 2008/09, année d'introduction générale du master (graphique G 4.15).

La formation des enseignants en revanche n'attire pas autant d'étudiants venant de l'étranger. Plus de la moitié des étudiants étrangers ont effectué leur scolarité en Suisse. En 2012/13, on dénombre dans les HEP à peine plus de 5% d'étrangers scolarisés à l'étranger avec une proportion supérieure (9%) pour les étudiants en diplôme se préparant à l'enseignement dans les gymnases ou écoles professionnelles. Depuis 2008/09, ces résultats se sont stabilisés autour de ces valeurs (graphique G 4.16).

La très grande majorité des étrangers scolarisés à l'étranger provient des pays européens (77%), en particulier des 5 pays frontaliers d'où sont issus 57% de tous les étrangers scolarisés à l'étranger (tableau T 4.4). Cette proportion des pays frontaliers varie selon les types de hautes écoles puisque dans les HEU elle s'élève à 55%, dans les HES à 63% et dans les HEP à 86%. Parmi les autres continents, les étrangers scolarisés en Asie se distinguent dans les HEU avec 11% du total des étrangers scolarisés à l'étranger et plus de 8% au sein des HES. Les autres continents de provenance, hormis l'Océanie, représentent des valeurs entre 5 et 7% parmi les étrangers scolarisés à l'étranger des HEU et des HES. Au sein des HEP, la provenance d'autres continents que l'Europe est plutôt marginale.

**Entrants HEU: part des étrangers scolarisés à l'étranger selon le niveau d'études, évolution depuis 1980/81**

**G 4.14**

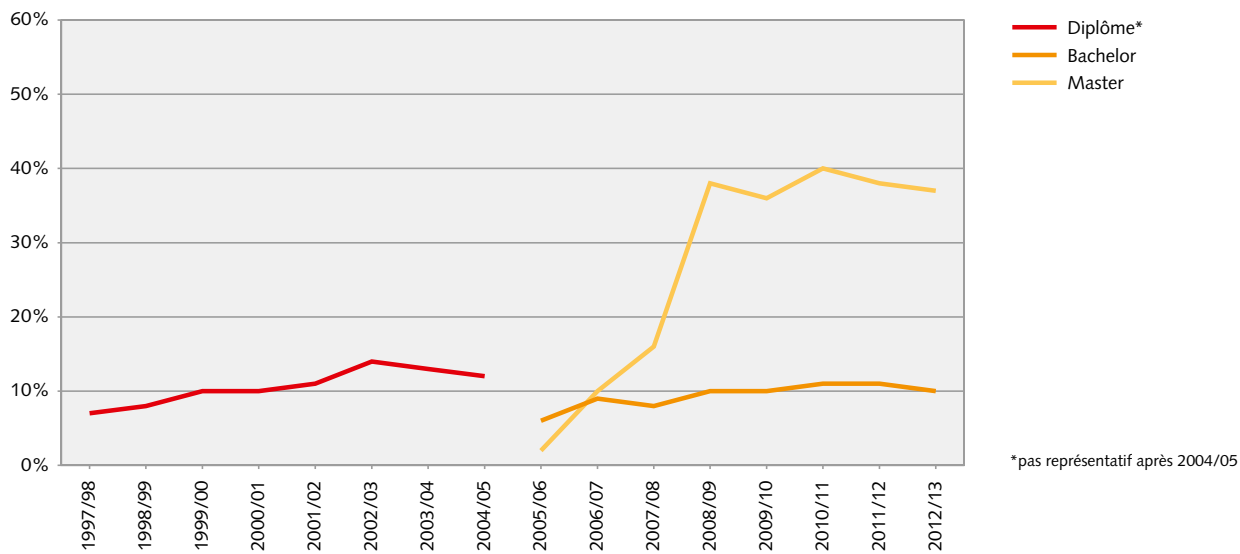


Source: OFS/SIUS, Etudiants et examens finals des hautes écoles suisses

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Entrants HES: part des étrangers scolarisés à l'étranger selon le niveau d'études, évolution depuis 1997/98**

**G 4.15**

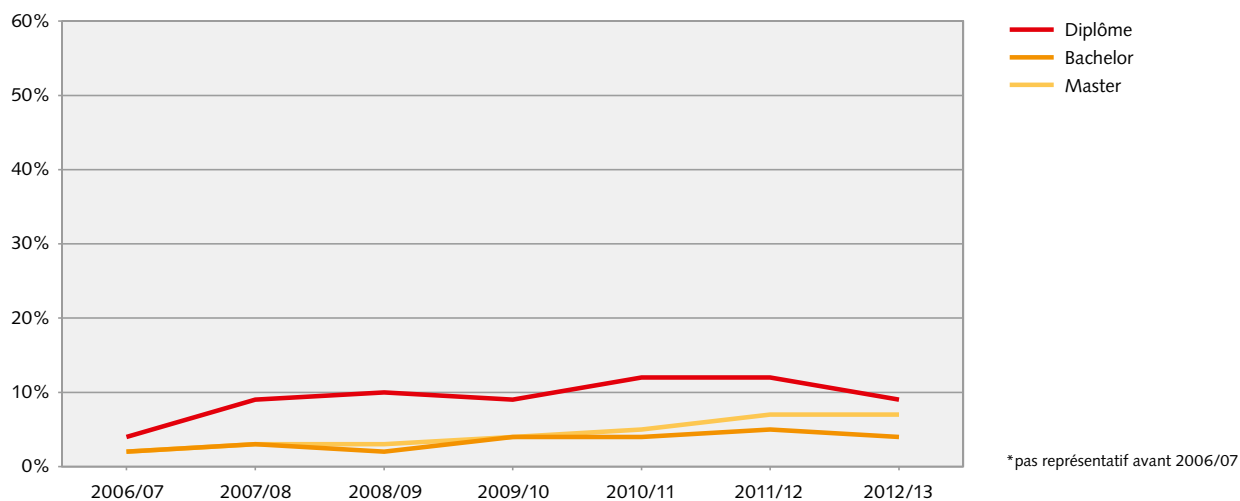


Source: OFS/SIUS, Etudiants et examens finals des hautes écoles suisses

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Entrants HEP: part des étrangers scolarisés à l'étranger selon le niveau d'études, évolution depuis 2006/07\***

**G 4.16**



Source: OFS/SIUS, Etudiants et examens finals des hautes écoles suisses

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**T4.4 Hautes écoles: étudiants étrangers scolarisés à l'étranger selon le lieu de scolarisation, 2012/13**  
Pays les plus importants par continent

Lieu de scolarisation	Total hautes écoles		HEU		HES		HEP	
	Total	Part en %	Total	Part en %	Total	Part en %	Total	Part en %
<b>Total</b>	<b>42 257</b>	<b>100,0</b>	<b>32 983</b>	<b>100,0</b>	<b>8 365</b>	<b>100,0</b>	<b>909</b>	<b>100,0</b>
<b>Europe</b>	<b>32 615</b>	<b>77,2</b>	<b>25 080</b>	<b>76,0</b>	<b>6 667</b>	<b>79,7</b>	<b>868</b>	<b>95,5</b>
Allemagne	11 859	28,1	9 369	28,4	2 003	23,9	487	53,6
France	6 460	15,3	4 522	13,7	1 827	21,8	111	12,2
Italie	4 011	9,5	2 930	8,9	998	11,9	83	9,1
Autriche	1 183	2,8	918	2,8	231	2,8	34	3,7
Russie	944	2,2	790	2,4	149	1,8	5	0,6
Grèce	666	1,6	638	1,9	28	0,3	0	–
Espagne	660	1,6	441	1,3	213	2,5	6	0,7
Turquie	632	1,5	538	1,6	90	1,1	4	0,4
Roumanie	614	1,5	506	1,5	101	1,2	7	0,8
Liechtenstein	577	1,4	347	1,1	165	2,0	65	7,2
Pologne	531	1,3	442	1,3	86	1,0	3	0,3
Luxembourg	417	1,0	364	1,1	29	0,3	24	2,6
Ukraine	324	0,8	259	0,8	59	0,7	6	0,7
Belgique	319	0,8	244	0,7	68	0,8	7	0,8
Royaume-Uni	319	0,8	254	0,8	64	0,8	1	0,1
autre	3 099	7,3	2 518	7,6	556	6,6	25	2,8
<b>Afrique</b>	<b>2 184</b>	<b>5,2</b>	<b>1 728</b>	<b>5,2</b>	<b>443</b>	<b>5,3</b>	<b>13</b>	<b>1,4</b>
Maroc	383	0,9	304	0,9	76	0,9	3	0,3
Tunisie	354	0,8	289	0,9	63	0,8	2	0,2
Cameroun	193	0,5	115	0,3	73	0,9	5	0,6
Egypte	119	0,3	104	0,3	15	0,2	0	–
Sénégal	105	0,2	78	0,2	27	0,3	0	–
autre	1 030	2,4	838	2,5	189	2,3	3	0,3
<b>Amérique</b>	<b>2 841</b>	<b>6,7</b>	<b>2 307</b>	<b>7,0</b>	<b>514</b>	<b>6,1</b>	<b>20</b>	<b>2,2</b>
Etats-Unis	700	1,7	605	1,8	91	1,1	4	0,4
Brésil	450	1,1	353	1,1	95	1,1	2	0,2
Canada	381	0,9	329	1,0	47	0,6	5	0,6
Colombie	301	0,7	240	0,7	60	0,7	1	0,1
Mexique	272	0,6	217	0,7	55	0,7	0	–
autre	737	1,7	563	1,7	166	2,0	8	0,9
<b>Asie</b>	<b>4 476</b>	<b>10,6</b>	<b>3 763</b>	<b>11,4</b>	<b>705</b>	<b>8,4</b>	<b>8</b>	<b>0,9</b>
Chine	1 202	2,8	1 040	3,2	162	1,9	0	–
Inde	761	1,8	728	2,2	32	0,4	1	0,1
Iran	676	1,6	622	1,9	54	0,6	0	–
Japon	247	0,6	127	0,4	119	1,4	1	0,1
Corée (Sud)	196	0,5	127	0,4	69	0,8	0	–
autre	1 394	3,3	1 119	3,4	269	3,2	6	0,7
<b>Océanie</b>	<b>141</b>	<b>0,3</b>	<b>105</b>	<b>0,3</b>	<b>36</b>	<b>0,4</b>	<b>0</b>	<b>–</b>
Australie	99	0,2	69	0,2	30	0,4	0	–
autre	42	0,1	36	0,1	6	0,1	0	–



#### 4.2.1 Hautes écoles universitaires

Au semestre d'automne 2012/13, 138'621 étudiants étaient immatriculés dans les hautes écoles universitaires (HEU), soit 2,8% de plus qu'un an plus tôt. Les effectifs les plus importants se trouvaient à l'Université de Zurich (près d'un cinquième de la totalité des étudiants universitaires). Le nombre d'étudiants a crû dans toutes les HEU, excepté à l'Université de Neuchâtel. Les autres institutions universitaires (Autres IU) enregistraient la plus forte variation par rapport à l'effectif de l'année précédente (+17,5%), certes sur un effectif moins important d'étudiants (907 personnes).

Certaines hautes écoles comme l'Université de Genève (61%) ou les Autres IU (68%) comptent plus de femmes que d'autres (EPFL: 27%, ETHZ: 31%). En réalité, l'importance des effectifs féminins est clairement déterminée par les branches d'études proposées par les HEU, que par les hautes écoles elles-mêmes.

La part des étudiants étrangers est très inégale selon la haute école. En 2012/13, l'Université de Lucerne affichait la part la moins élevée (14%), alors que l'USI (67%) et l'EPFL (52%) étaient les seules HEU à avoir une majorité d'étudiants de nationalité étrangère. L'USI attire surtout les étrangers scolarisés à l'étranger (63% de la totalité de ses étudiants).

#### Hautes écoles et niveaux d'études

En 2012/13, 18'983 personnes ont commencé des études dans une filière de bachelor, 14'297 personnes ont débuté un master pour la première fois, 5277 un doctorat et 2221 une formation continue universitaire ou des études approfondies (tableau T 4.2).

Au semestre d'automne 2012/13, les 220 personnes qui ont commencé des études au niveau licence/diplôme, l'ont fait dans des formations au niveau non académique pour lesquelles certaines universités comme principalement celles de Genève ou de Neuchâtel ont maintenu le diplôme (enseignement des langues).

Au semestre d'automne 2012/13, 76% des étudiants universitaires étaient immatriculés dans une filière de bachelor (51%) ou de master (25%, tableau T 4.5). Le nombre d'étudiants continuaient à progresser à ces niveaux par rapport à 2011/12 (+2,5% pour le bachelor et +8,5% pour le master). En outre, de plus en plus d'étudiants entrent au niveau doctorat. C'est particulièrement le cas en sciences exactes et naturelles (graphique G 4.17).

Les femmes sont bien représentées à tous les niveaux d'études. En 2012/13, elles étaient même majoritaires au bachelor, au diplôme et au master. Les femmes sont de plus en plus attirées par le doctorat. Leur part s'élevait à 45% en 2012/13, alors qu'elle était de 28% au début des années 1990 et de 36% en 2000/01.

La part des étudiants étrangers selon le niveau d'études est très variable. En 2012/13, moins de 20% d'entre eux étudiaient dans une filière de bachelor ou de diplôme. Par contre, parmi les doctorants, près de 52% étaient de nationalité étrangère. A ce niveau d'études, les étudiants étrangers étaient majoritaires à l'EPFL (78%), à l'ETHZ (67%), dans les universités de Saint-Gall (67%) et de Genève (63%) et surtout à l'USI (87%).

Les universités proposent des formations continues et des études spécialisées et approfondies<sup>11</sup> dans lesquelles la part des étudiants étrangers et celle des femmes correspondent à un peu moins de la moitié de la totalité des étudiants.

<sup>11</sup> L'OFS ne relève pour ces niveaux d'études que les formations qui demandent au minimum 60 crédits ECTS.

## T4.5 HEU: étudiants selon la haute école et le niveau d'études, 2012/13

	Licence Diplôme	Bachelor	Master	Doctorat	Formation continue	Etudes spé- cialisées et approfondies	Autre	Total
<b>Total</b>	<b>3 653</b>	<b>70 574</b>	<b>34 807</b>	<b>22 716</b>	<b>4 771</b>	<b>164</b>	<b>1 936</b>	<b>138 621</b>
% Femmes	59,6	51,0	50,9	44,9	48,8	64,6	47,5	50,1
% Etrangers	19,7	18,8	29,2	51,7	47,2	48,8	63,4	28,5
% Etrangers scolarisés à l'étranger	15,1	12,5	25,6	49,7	46,0	45,7	60,7	23,8
<b>Université de Bâle</b>	<b>26</b>	<b>6 476</b>	<b>3 116</b>	<b>2 652</b>	<b>645</b>	*	<b>67</b>	<b>12 982</b>
% Femmes	57,7	54,9	56,9	50,5	67,3	*	50,7	55,1
% Etrangers	7,7	20,4	21,9	45,8	34,7	*	49,3	26,8
% Etrangers scolarisés à l'étranger	7,7	14,4	18,2	43,8	33,5	*	43,3	22,4
<b>Université de Berne</b>	<b>15</b>	<b>8 027</b>	<b>3 955</b>	<b>2 411</b>	<b>775</b>	*	<b>223</b>	<b>15 406</b>
% Femmes	53,3	53,4	57,0	52,0	64,3	*	52,5	54,6
% Etrangers	0,0	6,6	13,2	36,0	50,6	*	16,6	15,3
% Etrangers scolarisés à l'étranger	0,0	3,3	11,4	34,2	49,8	*	15,2	12,7
<b>Université de Fribourg</b>	<b>147</b>	<b>5 654</b>	<b>2 669</b>	<b>1 283</b>	<b>174</b>	<b>11</b>	<b>146</b>	<b>10 084</b>
% Femmes	47,6	60,9	62,9	40,8	58,6	36,4	59,6	58,6
% Etrangers	15,6	12,3	19,8	45,8	26,4	100,0	64,4	19,7
% Etrangers scolarisés à l'étranger	13,6	7,4	16,5	44,1	18,4	100,0	62,3	15,7
<b>Université de Genève</b>	<b>280</b>	<b>7 473</b>	<b>4 170</b>	<b>2 266</b>	<b>937</b>	<b>111</b>	<b>277</b>	<b>15 514</b>
% Femmes	72,9	62,6	63,7	53,1	46,1	64,9	66,8	60,8
% Etrangers	25,7	26,9	43,5	62,5	56,4	53,2	64,6	39,2
% Etrangers scolarisés à l'étranger	19,6	18,0	38,6	60,6	55,4	49,5	61,4	33,1
<b>Université de Lausanne</b>	<b>176</b>	<b>7 116</b>	<b>3 406</b>	<b>1 916</b>	<b>187</b>	<b>42</b>	<b>104</b>	<b>12 947</b>
% Femmes	78,4	55,2	56,6	49,6	36,9	71,4	55,8	54,9
% Etrangers	95,5	18,9	23,6	41,5	64,7	23,8	48,1	25,4
% Etrangers scolarisés à l'étranger	91,5	8,9	18,8	39,0	63,6	21,4	44,2	18,2
<b>Université de Lucerne</b>	<b>64</b>	<b>1 532</b>	<b>768</b>	<b>273</b>	<b>14</b>	*	*	<b>2 654</b>
% Femmes	65,6	59,4	58,7	47,6	21,4	*	*	58,0
% Etrangers	20,3	12,1	11,5	26,0	0,0	*	*	13,6
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	7,4	9,1	24,2	0,0	*	*	9,5
<b>Université de Neuchâtel</b>	<b>120</b>	<b>2 225</b>	<b>1 316</b>	<b>587</b>	<b>74</b>	*	<b>23</b>	<b>4 345</b>
% Femmes	78,3	59,4	61,9	47,7	47,3	*	60,9	58,9
% Etrangers	75,8	14,9	28,3	41,6	18,9	*	52,2	24,5
% Etrangers scolarisés à l'étranger	74,2	7,1	23,0	38,8	12,2	*	52,2	18,4
<b>Université de St-Gall</b>	<b>34</b>	<b>3 715</b>	<b>2 579</b>	<b>727</b>	<b>524</b>	*	<b>230</b>	<b>7 809</b>
% Femmes	38,2	31,3	30,2	34,4	25,4	*	48,7	31,4
% Etrangers	11,8	25,7	33,3	66,7	61,6	*	98,7	36,5
% Etrangers scolarisés à l'étranger	11,8	19,3	29,9	64,0	61,6	*	98,7	32,1
<b>Université de Zurich</b>	<b>2 541</b>	<b>13 713</b>	<b>4 863</b>	<b>4 515</b>	<b>635</b>	*	<b>84</b>	<b>26 351</b>
% Femmes	58,4	57,7	56,4	54,0	52,9	*	54,8	56,8
% Etrangers	12,6	12,3	17,7	37,9	21,7	*	28,6	18,0
% Etrangers scolarisés à l'étranger	7,8	6,7	13,8	35,5	20,5	*	25,0	13,4
<b>Università della Svizzera italiana</b>	*	<b>1 254</b>	<b>1 214</b>	<b>291</b>	<b>137</b>	*	<b>22</b>	<b>2 918</b>
% Femmes	*	52,6	51,6	36,4	36,5	*	18,2	49,6
% Etrangers	*	57,2	73,1	87,3	66,4	*	81,8	67,4
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	49,9	70,3	86,6	64,2	*	72,7	62,9
<b>EPF Lausanne</b>	*	<b>4 464</b>	<b>2 104</b>	<b>2 006</b>	<b>148</b>	*	<b>673</b>	<b>9 395</b>
% Femmes	*	25,8	26,3	28,7	20,3	*	35,5	27,1
% Etrangers	*	39,3	49,5	77,7	58,8	*	69,4	52,2
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	31,3	44,7	76,5	57,4	*	66,0	46,9
<b>EPF Zurich</b>	<b>250</b>	<b>8 136</b>	<b>4 557</b>	<b>3 789</b>	<b>493</b>	*	<b>84</b>	<b>17 309</b>
% Femmes	44,0	30,3	30,0	30,4	37,5	*	23,8	30,6
% Etrangers	11,2	19,4	36,8	66,8	53,3	*	100,0	35,6
% Etrangers scolarisés à l'étranger	8,8	14,0	34,1	65,3	53,1	*	100,0	32,0
<b>Autres IU</b>	*	<b>789</b>	<b>90</b>	*	<b>28</b>	*	*	<b>907</b>
% Femmes	*	65,5	83,3	*	71,4	*	*	67,5
% Etrangers	*	23,7	34,4	*	85,7	*	*	26,7
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	17,5	30,0	*	85,7	*	*	20,8

\* = moins de 5 cas

*Domaines d'études*

Au semestre d'automne 2012/13, plus de 30% du total des étudiants universitaires suivaient une formation en sciences humaines et sociales dont près de la moitié en sciences sociales. Sur le plan des effectifs d'étudiants, ce groupe de domaines d'études est clairement le plus important, suivi par les sciences exactes et naturelles (17% du total des étudiants) et les sciences économiques (15%).

Le poids des différents groupes de domaines d'études a peu varié au fil du temps. Cependant, la dynamique des entrants aux niveaux licence/diplôme et bachelor montre des évolutions différentes selon le groupe. Alors que le nombre d'entrants en 2012/13 a baissé par rapport à l'année précédente en sciences humaines et sociales (-2,2%), en sciences économiques (-2,5%) et dans le groupe interdisciplinaires et autre (-7%), il a augmenté en sciences exactes et naturelles (+4,8%) et en sciences techniques (+4%).

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, la part des femmes, en 2012/13, était la plus élevée en sciences humaines et sociales (68%) ainsi qu'en médecine et pharmacie (60%). Les femmes étaient bien moins présentes en sciences techniques (28%). La représentation des femmes varie considérablement entre les domaines d'études. Alors qu'elles représentaient une très grande majorité, par exemple en médecine vétérinaire (82%), elles étaient très minoritaires en génies mécanique et électrique (15%).

En 2012/13, les étudiants étrangers étaient principalement attirés par les sciences techniques (42,3% du total des étudiants dont 46,8% en génies mécanique et électrique), les sciences exactes et naturelles (38,9% dont 44,6% en sciences exactes) et les sciences économiques (35%). A l'instar des étudiants étrangers en général, ceux scolarisés à l'étranger étaient très présents en sciences techniques (38% du total des étudiants), et en sciences exactes et naturelles (35%).

*Domaines MINT*

Près de 42'000 étudiants universitaires étaient immatriculés dans un domaine MINT lors du semestre d'automne 2012/13, ce qui représente une hausse de plus de 5% par rapport à l'année précédente et de plus de 40% depuis 2005. Le domaine chimie et life science avait la faveur des étudiants soit 30% du total des «étudiants MINT» (tableau T4.3).

La parité entre hommes et femmes présente dans l'ensemble des hautes écoles universitaires ne se répète pas au sein des domaines MINT. En effet, moins de 40% des étudiants MINT étaient de sexe féminin en 2012/13. La représentation des femmes varie toutefois beaucoup selon le domaine. Alors qu'elles affichaient une part très faible en informatique (13%) et en technique (17%), elles étaient majoritaires en chimie et life sciences (53%). Ces tendances sont stables dans le temps. Elles devraient s'affirmer dans les prochaines années puisqu'en 2012/13 la part des femmes qui entraient dans un domaine MINT s'élevait à 58% en chimie et life sciences, alors qu'elle avoisinait 10% en informatique.

Au semestre d'automne 2012/13, 39% des étudiants MINT étaient de nationalité étrangère. La majorité d'entre eux étaient des étrangers scolarisés à l'étranger (35% du total des étudiants MINT). Les variations entre les domaines sont moins importantes que celles observées pour les femmes. En 2012/13, l'informatique affichait la part la plus élevée d'étudiants étrangers (46%), le groupe autres MINT la plus faible (35%).

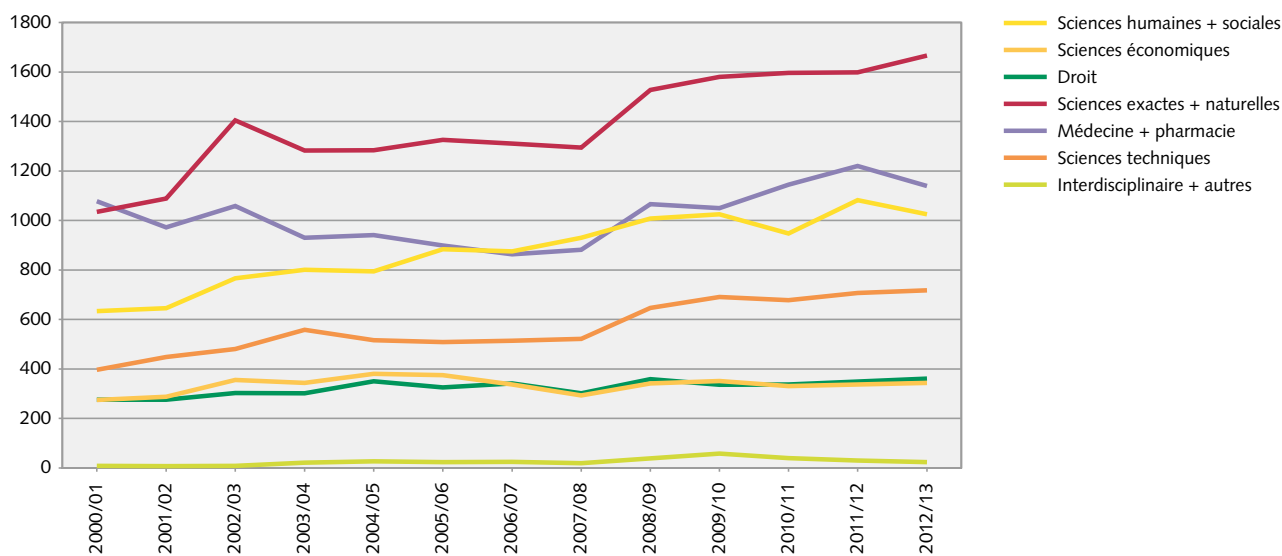
**T4.6 HEU: entrants et étudiants selon le groupe de domaines, le domaine d'études, le sexe, la nationalité et le lieu de scolarisation 2012/13** Entrants aux niveaux licence/diplôme et bachelor ainsi qu'étudiants au total

	Entrants				Etudiants			
	Total	Femmes en %	Etrangers en %	Etrangers scolarisés à l'étranger en %	Total	Femmes en %	Etrangers en %	Etrangers scolarisés à l'étranger en %
<b>Total</b>	<b>19 203</b>	<b>51,4</b>	<b>22,1</b>	<b>15,0</b>	<b>138 621</b>	<b>50,1</b>	<b>28,5</b>	<b>23,8</b>
<b>Sciences humaines et sociales</b>	<b>5 624</b>	<b>71,9</b>	<b>19,3</b>	<b>13,1</b>	<b>43 870</b>	<b>67,5</b>	<b>22,8</b>	<b>18,1</b>
Théologie	124	58,1	37,1	29,8	1 510	48,7	36,5	33,8
Langues et littérature	935	74,8	29,5	23,7	8 115	73,3	26,7	21,3
Sciences historiques et culture	667	61,5	10,9	5,2	8 165	55,9	16,4	12,8
Sciences sociales	3 207	74,7	18,6	12,3	21 710	71,5	23,9	19,3
Sciences humaines et sociales pluridisc./autres	691	67,3	13,9	7,1	4 370	65,3	17,5	11,1
<b>Sciences économiques</b>	<b>3 347</b>	<b>35,5</b>	<b>27,0</b>	<b>18,9</b>	<b>20 979</b>	<b>33,8</b>	<b>34,9</b>	<b>29,4</b>
<b>Droit</b>		<b>61,4</b>	<b>14,5</b>	<b>7,2</b>	<b>15 340</b>	<b>56,6</b>	<b>16,3</b>	<b>11,2</b>
<b>Sciences exactes et naturelles</b>	<b>3 312</b>	<b>40,0</b>	<b>25,0</b>	<b>18,6</b>	<b>24 011</b>	<b>38,4</b>	<b>38,9</b>	<b>34,8</b>
Sciences exactes	1 196	20,7	33,2	26,3	8 451	20,5	44,6	40,1
Sciences naturelles	1 785	50,6	18,6	12,0	13 202	48,0	34,9	31,0
Sciences exactes et naturelles pluridisc./autres	331	52,0	29,9	26,6	2 358	48,4	40,7	37,4
<b>Médecine et pharmacie</b>	<b>1 724</b>	<b>61,9</b>	<b>15,3</b>	<b>5,9</b>	<b>14 053</b>	<b>60,3</b>	<b>18,2</b>	<b>13,3</b>
Médecine humaine	1 173	57,8	14,0	3,6	8 656	56,6	12,8	7,4
Médecine dentaire	108	51,9	15,7	*	1 228	58,2	16,9	11,6
Médecine vétérinaire	117	82,1	6,0	0,9	1 125	82,0	14,1	11,5
Pharmacie	317	72,2	23,3	16,7	1 777	69,4	28,8	22,3
Médecine et pharmacie pluridisc./autres	9	100,0	*	*	1 267	55,1	45,3	44,4
<b>Sciences techniques</b>	<b>2 564</b>	<b>29,1</b>	<b>30,7</b>	<b>23,9</b>	<b>16 238</b>	<b>27,7</b>	<b>42,3</b>	<b>38,0</b>
Sciences de la construction et mensuration	1 055	39,0	31,9	26,1	6 714	37,2	39,0	34,9
Génies mécanique et électrique	1 177	11,2	35,3	27,4	7 615	14,5	46,8	42,1
Agriculture et sylviculture	116	57,8	6,0	*	767	60,4	23,3	20,3
Sciences techniques pluridisc./autres	216	63,0	12,5	6,0	1 142	37,3	44,9	41,2
<b>Interdisciplinaire et autre</b>	<b>436</b>	<b>35,8</b>	<b>11,7</b>	<b>5,7</b>	<b>4 130</b>	<b>44,9</b>	<b>21,5</b>	<b>18,0</b>

\* = moins de 5 cas

## HEU: Entrants au niveau doctorat selon le groupe de domaines d'études, évolution depuis 2000/01

G 4.17



Source: OFS/SIUS, Etudiants et examens finals des hautes écoles suisses

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### 4.2.2 Hautes écoles spécialisées

Depuis leur création, les hautes écoles spécialisées (HES) ont été en constant mouvement. L'apparition de nouvelles filières ou de nouvelles écoles dans le système HES ainsi que le développement relativement récent de l'offre en master contribuent à une progression importante des effectifs au fil du temps. Alors qu'on comptait moins de 30'000 étudiants HES au début des années 2000, ils sont plus de 50'000 depuis 2008/09.

L'instauration de formations en travail social, en santé, en linguistique et en psychologie notamment ont permis d'augmenter massivement la part féminine parmi les étudiants HES. Ainsi, les femmes représentaient une part de 46% en 2012/13, alors que celle-ci dépassait tout juste 25% en 2000/01.

Au semestre d'automne 2012/13, près de 67'000 personnes suivaient une formation dans une haute école spécialisée, ce qui représente une hausse des effectifs de 4,8% par rapport à 2011/12. Plus de la moitié des étudiants ont choisi d'effectuer leur formation dans une filière de la HES-SO (27% de la totalité des étudiants HES) ou de la HES de Zurich (24%). Les femmes formaient la majorité des étudiants de la HES Les Roches-Gruyère (59%) et de la HES-SO (53%).

Dans l'ensemble des HES, la part des étudiants de nationalité étrangère se situait en dessous de 20% en 2012/13, mais elle est très variable selon la haute école. En effet, elle passait de 11% à la BFH à 87% dans la HES Les

Roches-Gruyère. Cette dernière, grâce à une offre de formation axée principalement sur le domaine de l'hôtellerie, attirait 86% d'étudiants avec un certificat d'accès aux hautes écoles obtenu à l'étranger.

#### Hautes écoles et niveaux d'études

Les effectifs d'étudiants augmentent pour tous les niveaux d'études (excepté le diplôme). En 2012/13, la hausse la plus importante par rapport à l'année précédente a eu lieu au master (+ 7,3%). Au bachelor, la variation était de + 5%.

Près de 80% des étudiants HES étaient immatriculés dans une filière bachelor en 2012/13. Le 20% restant était équitablement réparti entre le niveau master et la formation continue.

Alors que les femmes sont bien représentées à tous les niveaux d'études, la présence des étudiants étrangers est particulièrement élevée au niveau master (43% du total des étudiants de ce niveau).

#### Domaines d'études

Le domaine d'études économie et services est de loin celui qui attire le plus de personnes (35% du total des étudiants HES en 2012/13), suivi des domaines technique et IT (17%) et travail social (11%).

Les domaines d'études rassemblés dans le groupe TED (Technique, Economie et Design) sont ceux qui attirent le moins les femmes (33%). Ces dernières sont bien mieux

## T4.7 HES: étudiants selon la haute école et le niveau d'études, 2012/13

	Diplôme	Bachelor	Master	Formation continue	Total
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>52 782</b>	<b>6 726</b>	<b>7 373</b>	<b>66 894</b>
% Femmes	46,2	46,8	48,7	34,6	45,7
% Etrangers	23,1	16,0	42,6	16,9	18,8
% Etrangers scolarisés à l'étranger	15,4	9,4	38,6	10,9	12,5
<b>Berner Fachhochschule</b>	<b>*</b>	<b>5 322</b>	<b>957</b>	<b>497</b>	<b>6 776</b>
% Femmes	*	47,3	51,3	25,6	46,3
% Etrangers	*	6,0	36,5	10,5	10,6
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	4,5	32,3	6,6	8,5
<b>Haute école spécialisée de Suisse occidentale</b>	<b>8</b>	<b>16 054</b>	<b>1 509</b>	<b>460</b>	<b>18 031</b>
% Femmes	62,5	53,7	46,9	29,6	52,5
% Etrangers	12,5	25,3	51,1	24,1	27,4
% Etud. étr. scolarisés à l'étranger	0,0	14,8	48,1	19,8	17,8
<b>Fachhochschule Nordwestschweiz</b>	<b>*</b>	<b>5 869</b>	<b>1 135</b>	<b>1 210</b>	<b>8 218</b>
% Femmes	*	42,1	48,2	34,1	41,8
% Etrangers	*	14,6	49,6	17,5	19,9
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	8,9	45,2	12,7	14,5
<b>Fachhochschule Zentralschweiz</b>	<b>*</b>	<b>4 745</b>	<b>759</b>	<b>799</b>	<b>6 304</b>
% Femmes	*	39,6	47,6	34,4	39,9
% Etrangers	*	8,4	34,4	10,5	11,8
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	4,0	30,6	7,0	7,6
<b>Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana</b>	<b>*</b>	<b>3 208</b>	<b>395</b>	<b>339</b>	<b>3 942</b>
% Femmes	*	42,0	38,0	38,1	41,2
% Etrangers	*	28,7	65,3	33,6	32,8
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	20,2	62,5	25,1	24,9
<b>Fachhochschule Ostschweiz</b>	<b>*</b>	<b>4 307</b>	<b>297</b>	<b>773</b>	<b>5 377</b>
% Femmes	*	39,1	34,7	23,8	36,6
% Etrangers	*	10,4	21,2	17,9	12,1
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	5,4	15,2	10,0	6,6
<b>Zürcher Fachhochschule</b>	<b>*</b>	<b>12 409</b>	<b>1 670</b>	<b>2 133</b>	<b>16 212</b>
% Femmes	*	47,2	54,8	45,9	47,8
% Etrangers	*	9,2	35,8	16,7	12,9
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	4,0	31,3	8,8	7,4
<b>Kalaidos Fachhochschule</b>	<b>*</b>	<b>591</b>	<b>*</b>	<b>1 133</b>	<b>1 728</b>
% Femmes	*	30,3	*	25,5	27,3
% Etrangers	*	11,8	*	13,2	12,8
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	3,6	*	7,9	6,4
<b>HES Les Roches-Gruyère</b>	<b>*</b>	<b>277</b>	<b>*</b>	<b>29</b>	<b>306</b>
% Femmes	*	57,4	*	75,9	59,2
% Etrangers	*	85,6	*	100,0	86,9
% Etrangers scolarisés à l'étranger	*	84,5	*	100,0	85,9

\* = moins de 5 cas

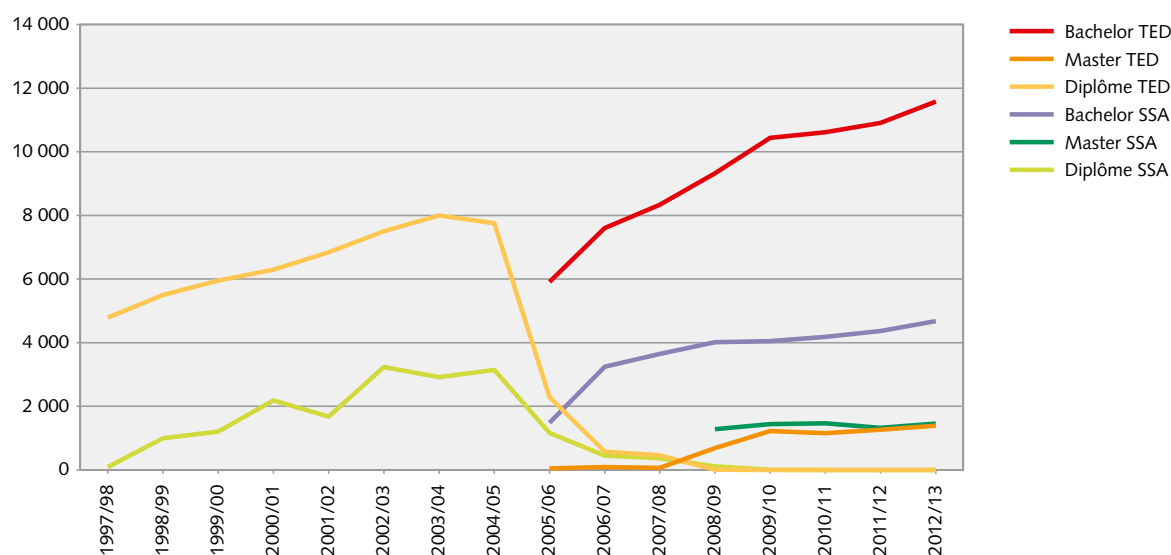
**T4.8 HES: entrants et étudiants selon le domaine d'études, le sexe, la nationalité et le lieu de scolarisation, 2012/13** Entrants aux niveaux licence/diplôme et bachelor ainsi qu'étudiants au total

	Entrants				Etudiants			
	Total	Femmes en %	Etrangers en %	Etrangers scolarisés à l'étranger en %	Total	Femmes en %	Etrangers en %	Etrangers scolarisés à l'étranger en %
<b>Total</b>	<b>16 293</b>	<b>46,9</b>	<b>17,5</b>	<b>10,5</b>	<b>66 894</b>	<b>45,7</b>	<b>18,8</b>	<b>12,5</b>
<b>Technique, Economie, Design</b>	<b>11 578</b>	<b>35,2</b>	<b>17,3</b>	<b>10,0</b>	<b>44 921</b>	<b>32,8</b>	<b>17,2</b>	<b>10,3</b>
Architecture, construction et planif.	1 136	27,6	21,5	15,7	4 195	27,3	21,8	16,4
Technique et IT	3 154	9,4	13,6	7,7	11 251	8,4	14,5	8,3
Chimie et sciences de la vie	635	42,0	14,8	11,5	2 407	41,6	15,4	11,3
Agriculture et économie forestière	143	44,1	4,9	4,2	441	40,1	4,5	3,4
Economie et services	5 740	46,0	18,3	8,9	23 689	40,7	16,9	8,6
Design	770	64,5	23,5	19,6	2 938	62,5	27,4	23,4
<b>Santé, Social, Arts</b>	<b>4 680</b>	<b>75,8</b>	<b>18,1</b>	<b>11,7</b>	<b>21 810</b>	<b>72,3</b>	<b>22,1</b>	<b>17,1</b>
Musique, arts de la scène et autres arts	879	52,4	39,2	36,2	6 030	55,1	47,0	44,4
Linguistique appliquée	112	84,8	13,4	0,9	423	79,2	13,2	4,7
Travail social	1 587	77,3	9,8	5,2	7 638	74,5	10,8	5,6
Psychologie appliquée	177	80,2	12,4	6,8	1 252	72,4	10,7	7,7
Santé	1 925	84,3	16,1	6,9	6 467	85,4	15,0	7,8
<b>Sport et Form. continue non répart.</b>	<b>35</b>	<b>22,9</b>	<b>5,7</b>	<b>2,9</b>	<b>163</b>	<b>24,5</b>	<b>9,2</b>	<b>6,1</b>
Sport	35	22,9	*	*	163	24,5	9,2	6,1

\* = moins de 5 cas

**HES: Entrants selon les groupes de domaines TED et SSA et le niveau d'études, évolution depuis 1997/98**

G 4.18



Source: OFS/SIUS, Etudiants et examens finals des hautes écoles suisses

© Office fédéral de la statistique (OFS)

représentées dans le groupe SSA (Santé, Social et Arts). En 2012/13, on observait la part féminine la plus élevée en santé (85%). Les étrangers scolarisés à l'étranger sont très présents dans le domaine «musique, arts de la scène et autres arts» (44%). En les regroupant avec leurs collègues étrangers scolarisés en Suisse, ils forment presque la moitié du total des étudiants dans ce domaine (47%).

Le graphique G 4.18 montre l'aboutissement de la transition des domaines HES vers les niveaux d'études conformes à Bologne. Depuis le semestre d'automne 2010/11, plus aucune personne n'est entrée pour la première fois dans une HES au niveau diplôme. Les domaines TED enregistrent plus de 10'000 entrants par année au niveau bachelor (dont environ la moitié en économie et service), ceci depuis 2009/10.

#### *Domaines MINT*

Au semestre d'automne 2012/13, près de 19'000 étudiants étaient immatriculés dans un des domaines d'études spécifiques MINT, soit 5,4% de plus que l'année précédente et environ 32% de plus qu'en 2005/06. Le plus grand nombre d'étudiants se trouvait en technique soit 40% du total des étudiants MINT (tableau T 4.3).

En 2012/13, la part des femmes dans les domaines MINT se situait en dessous de 20%. Les femmes étaient néanmoins bien représentées parmi les étudiants en chimie et life sciences (42%). La part des étrangers est moins importante dans les domaines MINT (16% en 2012/13) que dans l'ensemble des HES.

### 4.2.3 Hautes écoles pédagogiques

#### *Haute école et niveau d'études*

Les HEP sont des hautes écoles spécifiques: le niveau d'études dépend largement de la filière d'études, à savoir du niveau scolaire auquel se destinent les futurs enseignants. Pour enseigner dans les degrés préscolaire et primaire, le bachelor est exigé. L'enseignement au degré secondaire I requiert le titre de master et pour le secondaire II, il faut obtenir un diplôme dans une HEU ou une HEP après avoir acquis un master universitaire. Parmi les autres filières HEP, le bachelor suffit pour quelques unes (logopédie et psychomotricité) mais généralement ce sont des études de niveau master qui sont exigées (formations d'enseignement spécialisé).

En outre, les HEP n'offrent pas toutes les mêmes filières car, dans certains cantons, la formation des enseignants se partage entre HEP et HEU. C'est pourquoi certaines HEP n'offrent qu'un seul niveau d'études<sup>12</sup>. Le tableau T 4.9 n'est indiqué qu'à titre informatif.

#### *Filières et niveaux d'études*

En liant niveaux et filières d'études, le graphique G 4.19 donne une image plus cohérente du développement observé depuis 2006/07<sup>13</sup> à 2012/13 dans l'espace HEP. L'évolution du nombre d'entrants au bachelor montre que les futurs enseignants pour le **préscolaire et primaire** constituent la majorité avec plus de 3000 entrants en 2012/13 à savoir 62% de plus qu'en 2006/07. Cette année-là, cette catégorie représentait la moitié du total des effectifs HEP (tableau T 4.10). Le master n'existe pas pour les études des futurs enseignants au préscolaire et primaire.

<sup>12</sup> Cas spécial: dans le **Canton de Genève**, il n'existe aucune HEP. La formation des enseignants pour tous les niveaux et dans toutes les filières est dispensée à l'Université de Genève.

<sup>13</sup> De nombreux changements structurels sont survenus entre 2001/02 et 2006/07 rendant incohérente toute comparaison des niveaux d'études avec la situation actuelle.



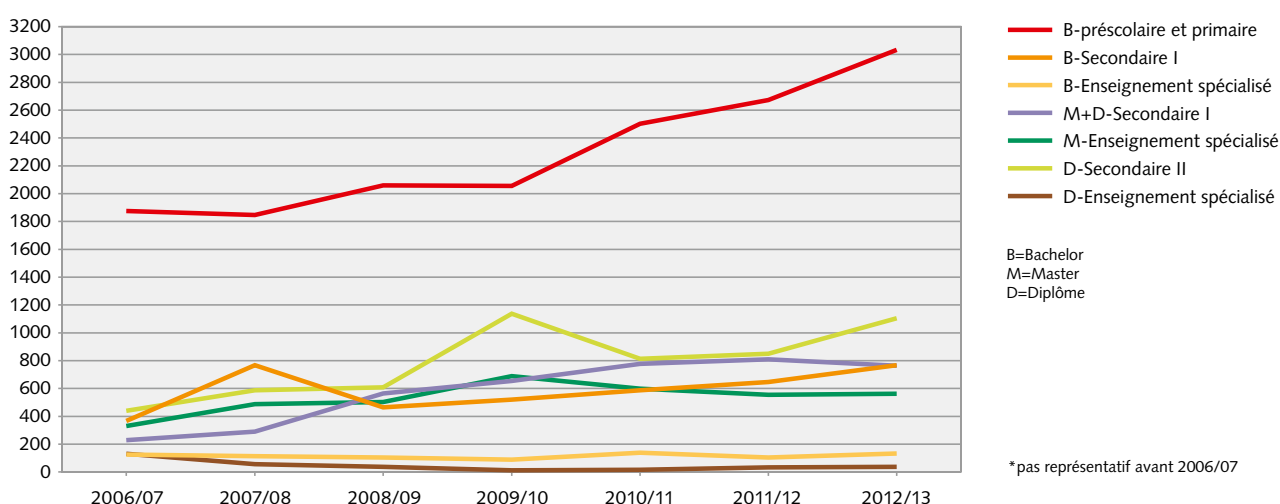
Les entrants au niveau du bachelor pour les enseignants du **secondaire I** sont généralement moins nombreux. Il faut savoir qu'une grande partie d'entre eux effectue des études de bachelor dans une HEU avant de se diriger vers une carrière d'enseignants en entamant des études de master dans une HEP. Ils n'apparaissent donc pas dans le graphique G 4.19 et c'est une des raisons pour laquelle les effectifs à l'entrée du bachelor HEP est relativement bas. L'évolution des entrants au bachelor pour le secondaire I est linéaire hormis pour l'année 2007/08 où on observe une forte hausse suivie d'une chute en 2008/09. Cela est dû à un effet de définition, la PHS de St-Gall, auparavant de statut HEU, est devenue en 2007 une HEP, créant artificiellement un grand nombre d'entrants. L'évolution du nombre d'entrants au master pour le secondaire I n'a pas subi de telles conséquences car en 2007/08 ce niveau n'était pas encore offert à la PHS.

Le nombre d'entrants au master pour le Secondaire I a fortement augmenté depuis 2007/08, première année d'existence de cette filière master. Deux phénomènes se révèlent derrière cette évolution: d'une part, les HEP n'ont pas introduit simultanément la filière de master et certaines d'entre elles offraient encore la filière de niveau diplôme qui s'est éteinte depuis. D'autre part, un transfert des HEU vers les HEP de cette filière s'est opéré sur cette même période dans certains cantons.

Pour les filières du **Secondaire II**, seul le niveau diplôme existe. Le nombre d'entrants a plus que doublé entre 2006/07 et 2012/13. Pour l'enseignement dans les écoles de maturité, le nombre d'entrants a passé de 300 à 650 et dans la filière pour l'enseignement professionnel, ce nombre a passé de 130 à 360 entrants, portant un total d'entrants, si on y ajoute ceux de la filière Secondaire I et II ensemble, à 1100 personnes en 2012/13. Toutefois, les HEP ne forment qu'une partie des futurs enseignants pour les gymnases, dans certains cantons cette formation s'effectue dans une HEU. C'est le cas des universités de Fribourg, St-Gall et Zurich et de l'EPF de Zurich. Quant à la filière professionnelle, celle-ci est offerte principalement à l'Institut fédéral de la formation professionnelle mais aussi dans quelques HEP et aux universités de St-Gall et de Zurich.

La formation des enseignants de gymnases est un diplôme de 60 crédits ECTS et exige l'acquisition préalable d'un master HEU. Il est toutefois possible d'effectuer simultanément les études de master HEU et de diplôme secondaire II HEP si l'on ne se destine à l'enseignement que d'une seule branche. Pour ce dernier cas, en 2009, sur décision de la CDIP, les doubles immatriculations HEU/HEP ont été permises ce qui a provoqué une hausse du nombre d'entrants, à savoir les personnes qui commençaient les études HEP et les personnes qui étaient déjà

**HEP: Entrants selon le niveau et la filière d'études, évolution depuis 2006/07\* G 4.19**



Source: OFS/SIUS, Etudiants et examens finals des hautes écoles suisses

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## T4.9 HEP: étudiants selon la haute école et le niveau d'études, 2012/13

	Total	Diplôme	Bachelor	Master	Formation continue
<b>Total</b>	<b>17 141</b>	<b>2 515</b>	<b>10 937</b>	<b>3 380</b>	<b>309</b>
Haute école de travail social, Genève – HESSO	93	1	92	0	0
Pädagogische Hochschule – FHNW	2 504	499	1 522	407	76
Fachhochschule Zentralschweiz- Musik	10	10	0	0	0
Dipartimento formazione e apprendimento, SUPSI	348	30	170	148	0
Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik	973	0	243	728	2
Pädagogische Hochschule Zürich – ZFH	2 719	163	2 240	290	26
Haute Ecole Pédagogique BEJUNE	553	167	301	76	9
Haute école pédagogique du canton de Vaud	1 423	245	639	539	0
Haute école pédagogique du Valais	403	80	293	30	0
Haute Ecole Pédagogique Fribourg	400	0	400	0	0
Pädagogische Hochschule Bern	2 400	492	1 360	548	0
Pädagogische Hochschule Zentralschweiz	2 278	90	1 633	396	159
Schweizer Hochschule für Logopädie Rorschach	65	0	65	0	0
Pädagogische Hochschule Thurgau	658	124	497	14	23
Pädagogische Hochschule Schaffhausen	158	0	158	0	0
Pädagogische Hochschule Graubünden	371	0	371	0	0
Pädagogische Hochschule des Kantons St. Gallen	1 165	38	953	174	0
EHB-IFFP-IUFPF	620	576	0	30	14

immatriculées à ce niveau. Par la suite, ce nombre s'est réduit. Une moyenne annuelle de 400 personnes environ sont immatriculées simultanément dans une HEU et une HEP.

Les HEP forment également des professionnels pour **l'enseignement spécialisé** généralement au niveau du master, précédé du bachelor. Certaines filières sont de niveau diplôme mais les effectifs sont très bas.

Les femmes sont très présentes parmi les étudiants HEP en particulier dans les filières de l'enseignement spécialisé et du préscolaire et primaire. En revanche, on dénombre peu d'étrangers et moins encore d'étudiants scolarisés à l'étranger (tableau T 4.10).

**T 4.10 HEP: étudiants selon la filière d'études, évolution depuis 2001/02**

	2001/02	2005/06	2010/11	2011/12	2012/13
<b>Total</b>	<b>1 243</b>	<b>10 419</b>	<b>14 105</b>	<b>15 162</b>	<b>17 141</b>
% Femmes	82,6	77,8	76,3	76,1	74,6
% Etrangers	4,1	5,2	8,3	9,3	9,9
% Etrangers scolarisés à l'étranger	2,2	1,8	4,6	5,4	5,3
<b>Niveau préscolaire et primaire</b>	<b>472</b>	<b>6 187</b>	<b>6 798</b>	<b>7 410</b>	<b>8 512</b>
% Femmes	84,7	86,1	87,1	86,8	85,5
% Etrangers	1,7	4,7	7,1	8,0	8,5
% Etrangers scolarisés à l'étranger	0,6	1,2	3,1	3,8	3,6
<b>Niveau secondaire I</b>	<b>73</b>	<b>2 467</b>	<b>3 152</b>	<b>3 418</b>	<b>3 727</b>
% Femmes	58,9	59,2	61,4	61,3	59,9
% Etrangers	12,3	4,8	7,9	8,9	9,8
% Etrangers scolarisés à l'étranger	4,1	1,2	4,3	4,9	5,0
<b>Niveau secondaire I et II ensemble</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>179</b>	<b>172</b>	<b>182</b>
% Femmes	–	–	60,3	59,3	58,8
% Etrangers	–	–	15,1	13,4	15,4
% Etrangers scolarisés à l'étranger	–	–	8,4	10,5	12,1
<b>Niveau secondaire II (écoles de maturité)</b>	<b>39</b>	<b>572</b>	<b>1 043</b>	<b>1 070</b>	<b>1 276</b>
% Femmes	56,4	50,7	54,1	55,3	52,6
% Etrangers	10,3	15,4	18,9	18,5	17,7
% Etrangers scolarisés à l'étranger	5,1	10,1	14,2	13,6	13,3
<b>Niveau secondaire II (formation professionnelle)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>572</b>	<b>666</b>	<b>881</b>
% Femmes	–	–	39,5	38,1	38,4
% Etrangers	–	–	4,7	7,8	8,1
% Etrangers scolarisés à l'étranger	–	–	3,1	5,4	4,3
<b>Formation professionnelle en général</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>39</b>	<b>30</b>
% Femmes	–	–	79,2	71,8	73,3
% Etrangers	–	–	8,3	12,8	10,0
% Etrangers scolarisés à l'étranger	–	–	4,2	7,7	6,7
<b>Logopédie</b>	<b>95</b>	<b>119</b>	<b>211</b>	<b>210</b>	<b>245</b>
% Femmes	95,8	97,5	95,7	96,2	96,3
% Etrangers	2,1	–	9,5	11,4	13,5
% Etrangers scolarisés à l'étranger	–	–	6,2	7,1	8,6
<b>Psychomotricité</b>	<b>70</b>	<b>149</b>	<b>184</b>	<b>197</b>	<b>212</b>
% Femmes	98,6	96,6	96,2	95,9	95,3
% Etrangers	–	6,0	20,1	19,8	18,4
% Etrangers scolarisés à l'étranger	–	4,0	18,5	18,3	16,0
<b>Pédagogie curative</b>	<b>446</b>	<b>855</b>	<b>1 708</b>	<b>1 701</b>	<b>1 647</b>
% Femmes	82,3	84,0	85,1	85,0	85,1
% Etrangers	6,1	4,7	6,0	6,4	7,7
% Etrangers scolarisés à l'étranger	4,3	2,0	2,5	3,5	4,4

**T 4.10 HEP: étudiants selon la filière d'études, évolution depuis 2001/02 (suite)**

	2001/02	2005/06	2010/11	2011/12	2012/13
<b>Didactique des disciplines</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>61</b>	<b>98</b>	<b>91</b>
% Femmes	–	–	70,5	70,4	70,3
% Etrangers	–	–	16,4	17,3	18,7
% Etrangers scolarisés à l'étranger	–	–	13,1	11,2	12,1
<b>Formation des enseignants en général</b>	<b>48</b>	<b>70</b>	<b>173</b>	<b>181</b>	<b>338</b>
% Femmes	72,9	70,0	68,8	73,5	70,7
% Etrangers	2,1	2,9	12,1	24,3	16,3
% Etrangers scolarisés à l'étranger	–	–	9,2	22,1	12,1

# 5 Evolutions futures

## Introduction

Depuis 2002 l'Office fédéral de la statistique (OFS) publie annuellement des scénarios pour le système suisse de formation, qui traitent entre autres des effectifs d'élèves et d'étudiants de la plupart des degrés d'enseignement. Les scénarios 2013–2022 en constituent la 12<sup>e</sup> édition et fournissent des résultats détaillés pour le degré préscolaire, l'école obligatoire, le degré secondaire II et les hautes écoles (voir [www.eduperspectives-stat.admin.ch](http://www.eduperspectives-stat.admin.ch)).

Ces travaux ont pour but d'anticiper de manière fiable les principaux développements à venir sur la base d'une méthodologie transparente et d'offrir ainsi des bases solides de décision et de planification.

Les facteurs principaux d'évolution des effectifs sont le plus souvent la démographie, les tendances constatées dans les fréquentations du système de formation ou dans les transitions entre les différents degrés, et la situation économique. Mis à part la prise en compte de l'impact du concordat HarmoS sur les effectifs du degré préscolaire et de l'école obligatoire, aucune hypothèse n'est faite en ce qui concerne des changements éventuels au niveau de la politique éducative.

Trois scénarios sont calculés pour les effectifs d'élèves et d'étudiants. Le scénario de référence se veut le plus plausible, tandis que les deux scénarios alternatifs haut et bas, en plus d'hypothèses structurelles parfois différentes, sont construits de manière à être compatibles avec les incertitudes constatées sur la base des scénarios de référence des années précédentes. Les deux scénarios alternatifs fournissent donc aussi des évolutions plausibles par définition.

Seuls quelques résultats essentiels des scénarios sont présentés ici. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la publication *Scénarios 2013–2022 pour le système de formation* parue fin 2013 (voir OFS 2013d).

## Ecole obligatoire

### Hausse du nombre d'élèves dès 2015

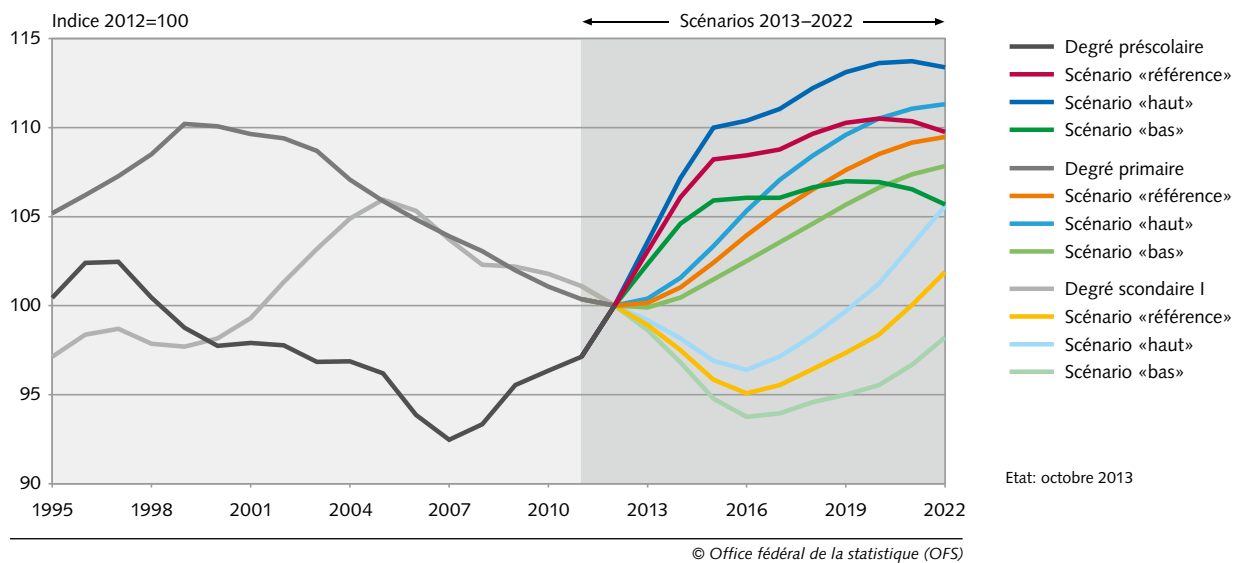
Selon les scénarios de l'OFS, le recul amorcé en 2003 des effectifs d'élèves de l'ensemble de l'école obligatoire (-50'000 élèves entre 2003 et 2012, soit -6%) se terminera dans deux ans. Le nombre d'élèves devrait repartir ensuite à la hausse et être supérieur en 2022 de 48'000 (soit +7%) aux valeurs actuelles (2012: 710'000).

Dans le degré primaire, les effectifs globaux devraient se remettre à croître dès à présent (progression attendue de 9% entre 2012 et 2022). Dans le degré secondaire I, une hausse du nombre d'élèves devrait se manifester à partir de 2017, avec un retour au niveau actuel en 2021.

En raison de la hausse enregistrée ces dernières années du nombre de naissances et de la mise en place du concordat HarmoS, les effectifs du degré préscolaire devraient continuer leur progression (+10% entre 2012 et 2018).

## Elèves du degré préscolaire et de l'école obligatoire

G 5.1



## Degré secondaire II

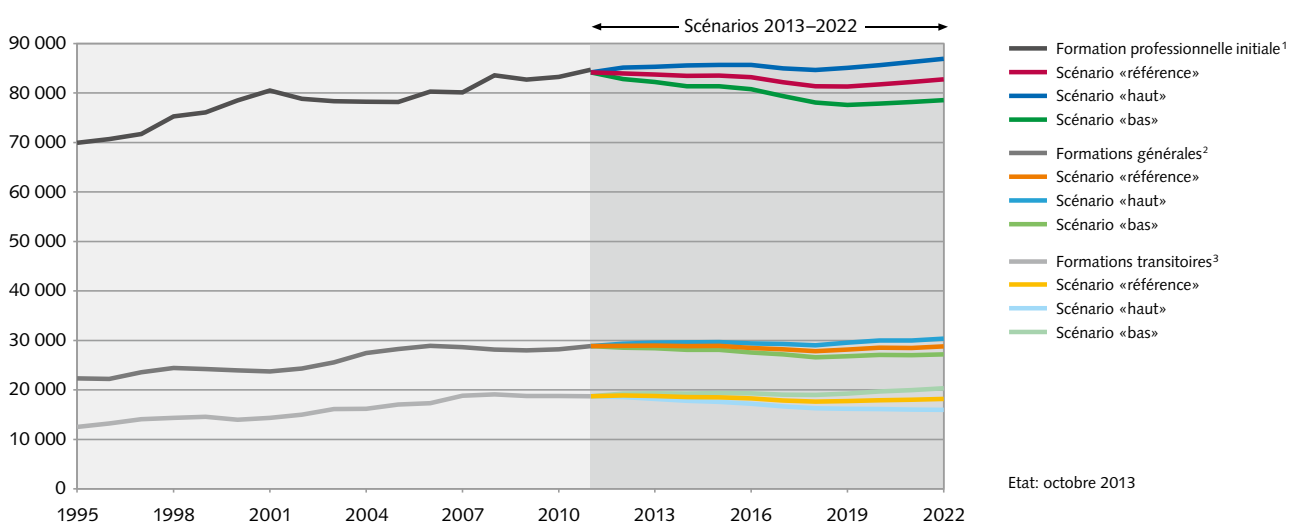
## Prochain recul du nombre d'entrants, suivi d'une reprise avant la fin de la décennie

Les scénarios de l'OFS confirment que le nombre d'entrants du degré secondaire II, qui atteint des niveaux records, devrait se contracter ces prochaines années, puis amorcer une nouvelle phase de croissance avant la fin de la décennie, essentiellement pour des raisons démographiques.

Selon le scénario de référence, les effectifs de la 1<sup>re</sup> année de toutes les filières devraient baisser entre 2012 et 2018: -3% dans la formation professionnelle initiale, -4% dans les formations générales et -7% dans les formations transitoires. A partir de là, ils repartiraient à la hausse avec des croissances attendues de +2%, +3% et +3% respectivement entre 2018 et 2022.

Elèves de la 1<sup>re</sup> année du degré secondaire II

G 5.2



<sup>1</sup> avec la formation élémentaire

<sup>2</sup> avec la formation complémentaire des adultes

<sup>3</sup> 10<sup>e</sup> année (degré secondaire I), écoles préparatoires (degré secondaire II) et préapprentissage

## Hautes écoles

### Ralentissement sensible de la hausse du nombre d'étudiants ces prochaines années

Selon le scénario de référence de l'OFS, ces prochaines années devraient être marquées par une progression nettement plus modérée que celle constatée ces dernières années du nombre d'étudiants des hautes écoles suisses (HEU, HES et HEP).

En raison de la stagnation possible de plusieurs facteurs importants – nombre de maturités gymnasiales, transition vers les hautes écoles universitaires (HEU) et nombre de nouveaux étudiants étrangers – le nombre d'étudiants des HEU pourrait ne progresser que de 0,8% par année en moyenne jusqu'en 2022 (contre 3% par année entre 2002 et 2012).

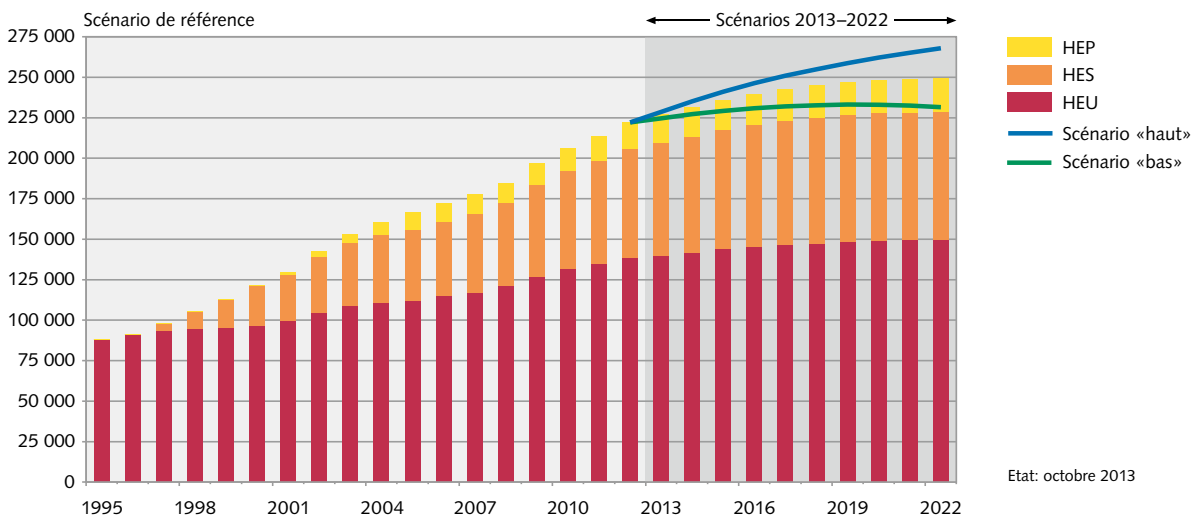
Les hautes écoles spécialisées (HES) devraient par contre enregistrer une hausse plus marquée des effectifs d'étudiants (+3% par année entre 2012 et 2016, puis +1% par année jusqu'en 2022), en raison de la croissance du nombre de maturités professionnelles et de la transition toujours plus fréquente vers les HES après l'obtention de ce titre.

### Des incertitudes analysées systématiquement

Diverses sources d'incertitude affectent ces scénarios. Pour contrôler leur qualité, les écarts entre les projections des années antérieures et les effectifs relevés chaque année sont analysés et diffusés systématiquement. Après douze exercices prospectifs, ces écarts atteignent des valeurs généralement très modérées qui dépendent cependant du degré et de la filière considérés. Les écarts entre les effectifs attendus des trois scénarios présentés reflètent globalement ces incertitudes.

Etudiants des hautes écoles

G 5.3



État: octobre 2013

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### T 5.1 Scénarios 2013–2022 pour le système de formation: élèves et étudiants

Effectifs totaux en milliers

	Effectifs relevés			Effectifs relevés ou attendus <sup>1</sup>	Effectifs attendus selon le scénario de référence (état: octobre 2013)			
	2009	2010	2011		2012	2013	2014	2017
<b>Préscolarité et école obligatoire</b>								
Degré préscolaire (public et privé subventionné)	142,0	143,2	144,4	148,6	153,2	157,7	161,7	163,1
Degré primaire (1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année)	469,0	464,9	461,6	460,0	460,7	464,6	484,5	503,5
Degré secondaire I (7 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> année)	255,5	254,5	252,7	250,0	247,3	243,7	238,9	254,8
<b>Degré secondaire II</b>								
Formation professionnelle initiale (avec la formation élémentaire)	233,5	236,7	240,8	244,1	244,3	243,5	240,5	237,8
Ecoles de maturité gymnasiale	73,5	72,7	72,3	73,1	73,6	73,7	72,6	72,7
Ecoles de culture générale, écoles de maturité spécialisée	14,5	15,4	16,5	16,7	17,0	17,3	17,2	17,2
Formations transitoires (10 <sup>e</sup> année sec. I, écoles préparatoires sec. II, préapprentissage)	18,8	18,8	18,7	18,9	18,8	18,5	17,9	18,2
<b>Hautes écoles</b>								
Hautes écoles universitaires (HEU)	126,9	131,5	134,8	138,6	140,1	142,0	146,5	149,7
Hautes écoles spécialisées (HES)	56,7	61,0	63,9	67,0	69,3	71,6	76,5	78,8
Hautes écoles pédagogiques (HEP)	13,0	14,0	15,0	16,5	17,4	18,1	19,3	20,9

<sup>1</sup> Préscolarité, école obligatoire et degré secondaire II: effectifs attendus selon le scénario de référence (état: octobre 2013); hautes écoles: effectifs relevés



## 6 Thème spécial: la participation à la formation continue

La formation continue est le thème spécial de cette première édition de la publication *Personnes en formation*. Ce domaine de la formation se distingue des autres degrés de formation par le fait qu'aucun relevé de données administratives n'y est effectué à l'échelle nationale (seules exceptions: les informations collectées sur les formations postgrades dans les hautes écoles et dans le domaine de la formation professionnelle supérieure). La participation de la population à la formation continue est plutôt évaluée sur la base d'enquêtes par échantillonnage représentatives. La plus récente enquête menée dans ce domaine a été le microrecensement Formation de base et formation continue 2011. 13'616 personnes âgées de 15 à 75 ans ont été interrogées dans ce cadre sur les formations de base et formations continues qu'elles ont achevées ou interrompues ou qu'elles sont en train de suivre. Au niveau de la formation continue, une distinction a été faite entre la participation à des activités de formation continue (formation non formelle) et la formation continue autodidacte (apprentissage informel). Le présent chapitre se limite à des données chiffrées concernant la

participation à des activités de formation non formelle. Ces dernières ont été évaluées à l'aide de questions visant à savoir si la personne interrogée avait, au cours des 12 derniers mois, suivi un cours de formation continue, une formation de courte durée sous la forme d'un atelier, d'un séminaire ou d'un congrès, ou pris part à des leçons privées ou à une formation en situation de travail. Ces activités d'apprentissage basées sur une relation élève-enseignant sont souvent qualifiées de formation non formelle, parce qu'elles se déroulent en marge du système éducatif formel (école obligatoire, degré secondaire II et degré tertiaire).

En règle générale, les chiffres sur la participation à la formation continue concernent les personnes de 25 à 64 ans, comme il est d'usage au niveau international. Ce chapitre présente en plus des chiffres sur la participation des 15 à 24 ans, qui comptent une proportion importante de personnes en train de se former dans le système éducatif formel, ainsi que sur celle des 65 à 75 ans (soit des personnes déjà à la retraite).

### T 6.1 Participation à des activités de formation non formelle selon l'âge, le sexe et le niveau de formation, 2011 Population résidente permanente de 15 à 75 ans, part en pourcent

	Total (15–75 ans)		15–24 ans		25–64 ans		65–75 ans	
	Taux en %	Intervalle de confiance à 95%	Taux en %	Intervalle de confiance à 95%	Taux en %	Intervalle de confiance à 95%	Taux en %	Intervalle de confiance à 95%
<b>Total</b>	<b>58,3</b>	<b>+/- 1,0</b>	<b>60,0</b>	<b>+/- 2,6</b>	<b>63,1</b>	<b>+/- 1,2</b>	<b>27,6</b>	<b>+/- 2,4</b>
<b>Sexe</b>								
Hommes	56,7	+/- 1,5	56,5	+/- 3,7	62,2	+/- 1,8	24,9	+/- 3,3
Femmes	59,8	+/- 2,7	64,0	+/- 3,5	64,0	+/- 1,6	30,2	+/- 3,4
<b>Niveau de formation</b>								
Ecole obligatoire	37,9	+/- 2,3	59,1	+/- 3,6	30,7	+/- 3,3	11,4	+/- 3,3
Degré secondaire II	56,9	+/- 1,4	60,8	+/- 3,9	61,2	+/- 1,6	28,0	+/- 3,2
Degré tertiaire	75,7	+/- 1,7	61,8	+/- 12,1	79,4	+/- 1,7	45,9	+/- 5,8

Source: MRF2011

## Taux de participation

58% des personnes de 15 à 75 ans ont pris part à une activité de formation continue pendant la période considérée. Le groupe des 15 à 24 ans (60%) ne diffère pas significativement de celui des 25 à 64 ans (63%). Mais celui des personnes en âge d'être à la retraite est nettement plus faible (28%) (voir le tableau T 6.1). Des analyses plus approfondies montrent que le taux de participation diminue déjà avant l'âge de la retraite (voir OFS 2012b). Ainsi, le taux de participation des personnes de 55 à 64 ans est bien moins élevé (54%) que celui des générations plus jeunes.

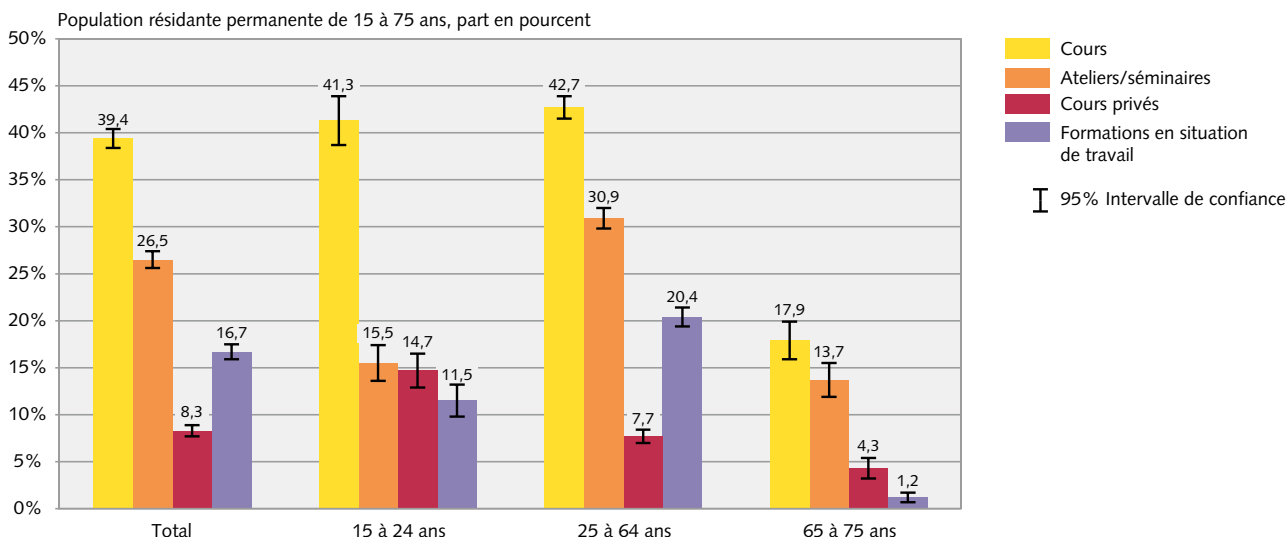
Il ressort aussi du tableau T 6.1 que les taux de participation sont légèrement supérieurs pour les femmes que pour les hommes, quel que soit le groupe d'âge. Mais les différences entre les sexes ne sont statistiquement significatives que pour le total et le groupe d'âge le plus élevé. On observe par contre des écarts importants lorsque l'on compare les taux de participation des personnes selon leur niveau de formation, ce qui est le cas dans la partie inférieure du tableau. Ainsi, les personnes n'ayant pas achevé de formation postobligatoire ont été proportionnellement bien moins nombreuses à avoir pris part à une activité de formation continue que les personnes diplômées

du degré secondaire II. Les taux de participation sont les plus élevés chez les personnes ayant un titre d'une haute école ou ayant achevé une formation professionnelle supérieure (degré tertiaire). Dans le groupe d'âge le plus jeune, le niveau de formation n'a pas d'incidence sur les taux de participation. Les chiffres ne sont cependant pas pertinents dans la mesure où une part importante des personnes de ce groupe d'âge sont encore en train de suivre une formation et que leur niveau de formation définitif n'est pas encore connu.

Des analyses complémentaires ont révélé que la situation professionnelle, le taux d'occupation et le statut sur le marché du travail ont aussi une influence sur la participation à la formation continue. Ainsi, les personnes actives occupées sont plus nombreuses en termes relatifs à participer à des activités de formation continue que les chômeurs et les personnes non actives. Si l'on ne considère que les actifs occupés, on note que les taux de participation sont plus élevés pour les personnes exerçant des fonctions dirigeantes que pour les personnes employées sans fonction dirigeante. Il en est de même des taux de participation des personnes travaillant à au moins 50% par rapport à ceux des personnes occupées à un taux plus faible (voir OFS 2012b, OFS 2013a, p. 40ss.).

### Participation aux différents types d'activité de formation non formelle selon l'âge, 2011

G 6.1



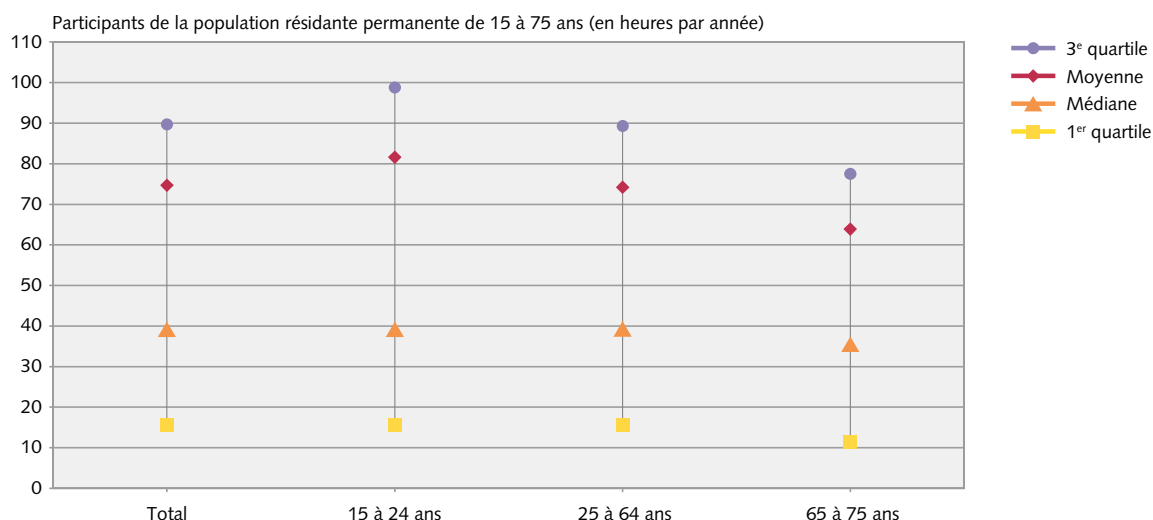
## Taux de participation selon le type d'activité de formation continue

Le graphique G 6.1 montre les taux de participation de la population de 15 à 75 ans à divers types d'activité de formation continue selon le groupe d'âge. Si les 15 à 64 ans ont été un peu plus de 40% à suivre au moins un cours de formation dans les douze mois ayant précédé l'enquête, la part correspondante n'était que de 17,9% chez les personnes de 65 à 75 ans. La participation à des activités de formation continue de brève durée comme les ateliers, les séminaires, les congrès ou les conférences ainsi qu'à des formations en situation de travail est la plus élevée chez les 25 à 64 ans (respectivement 30,9% et 20,4%), soit des personnes qui ont pour la plupart achevé leur parcours de formation de base et sont intégrées dans la vie active. Dans le groupe de 15 à 24 ans, les taux de participation à ces deux types d'activité de formation continue sont environ deux fois moins importants (respectivement 15,5% et 11,5%). Le taux de participation à des ateliers, séminaires et congrès se situe à peu près aussi à ce niveau (13,7%) pour les personnes de 65 à 75 ans. De manière assez logique, la formation en situation de travail ne joue quasiment plus aucun rôle dans ce dernier groupe d'âge. Le taux de participation à des leçons privées est nettement le plus élevé dans le groupe d'âge le plus jeune (14,7%). Il est deux fois moins important chez les 25 à 64 ans et n'atteint plus que 4,3% chez les 65 à 75 ans.

## Intensité de la participation

A eux seuls, les taux de participation ne reflètent les efforts consentis par la population dans la formation continue que de manière incomplète. Ils ne disent rien en particulier sur la durée des activités suivies. Ainsi, un atelier d'une demi-journée est considéré au même niveau que les cours s'étalant sur plusieurs semaines. A titre d'indicateur de l'intensité de la participation à la formation continue, nous présentons ici une estimation du nombre d'heures de cours suivies par les participantes et participants durant la période de référence. Le graphique G 6.2 montre les répartitions des heures de cours de formation continue suivies pour la population dans son ensemble et pour les trois groupes d'âge. Un quart de la population (1<sup>er</sup> quartile) a investi 15,5 heures dans des cours, des séminaires, des leçons privées ou dans des formations en situation de travail. Ce nombre d'heures représente environ deux jours de travail. Un autre quart de la population a consacré entre 15,6 et 39,2 heures (médiane) dans des activités de formation continue (soit jusqu'à une semaine de travail). Pour un quart des personnes actives dans la formation continue, le nombre d'heures de cours atteint plus de 89,7 (valeurs supérieures au 3<sup>e</sup> quartile). La moyenne de 74,7 heures se situe au dessus de la médiane (valeur qui partage les investissements annuels personnels (exprimés en heures) de la population dans des activités de formation non formelles en deux groupes de taille égale). Cela montre que la valeur moyenne est fortement

**Temps consacré à des activités de formation non formelle selon l'âge, 2011** G 6.2



Source: MRF2011

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**T 6.2 Temps consacré à des activités de formation non formelle selon l'âge et le niveau de formation, 2011**

Participants de la population résidante permanente de 15 à 75 ans, en heures par année

	1 <sup>er</sup> quartile	Intervalle de confiance à 95%	Médiane	Intervalle de confiance à 95%	Moyenne	Intervalle de confiance à 95%	3 <sup>e</sup> quartile	Intervalle de confiance à 95%
<b>Total</b>	<b>15,5</b>	<b>+/- 0,7</b>	<b>39,2</b>	<b>+/- 0,8</b>	<b>74,7</b>	<b>+/- 2,7</b>	<b>89,7</b>	<b>+/- 5,4</b>
Ecole obligatoire	11,2	+/- 2,4	32,7	+/- 4,4	66,1	+/- 6,7	77,7	+/- 8,1
Degré secondaire II	14,4	+/- 1,6	34,7	+/- 2,1	71,0	+/- 3,8	83,1	+/- 4,0
Degré tertiaire	22,2	+/- 1,8	47,9	+/- 3,1	83,1	+/- 4,6	100,0	+/- 4,6
<b>Age 15–24</b>	<b>15,6</b>	<b>+/- 2,0</b>	<b>39,2</b>	<b>+/- 2,9</b>	<b>81,6</b>	<b>+/- 7,6</b>	<b>98,8</b>	<b>+/- 12,7</b>
Ecole obligatoire	15,6	+/- 2,3	39,3	+/- 4,7	74,1	+/- 8,1	92,5	+/- 15,3
Degré secondaire II	15,3	+/- 2,8	37,2	+/- 6,0	87,7	+/- 13,7	100,6	+/- 24,7
Degré tertiaire	24,2	+/- 16,9	69,6	+/- 25,8	98,4	+/- 31,8	127,3	+/- 54,2
<b>Age 25–64</b>	<b>15,6</b>	<b>+/- 0,8</b>	<b>39,3</b>	<b>+/- 1,8</b>	<b>74,2</b>	<b>+/- 3,0</b>	<b>89,3</b>	<b>+/- 5,8</b>
Ecole obligatoire	7,8	+/- 1,8	21,4	+/- 4,1	57,6	+/- 12,2	59,2	+/- 15,4
Degré secondaire II	14,3	+/- 1,7	34,6	+/- 2,1	68,3	+/- 4,0	81,4	+/- 3,8
Degré tertiaire	23,0	+/- 1,8	47,9	+/- 3,1	84,1	+/- 4,8	100,1	+/- 7,1
<b>Age 65–75</b>	<b>11,3</b>	<b>+/- 2,6</b>	<b>35,5</b>	<b>+/- 5,4</b>	<b>63,9</b>	<b>+/- 8,7</b>	<b>77,5</b>	<b>+/- 7,5</b>
Ecole obligatoire	5,6	+/- 1,2	20,9	+/- 15,5	42,7	+/- 18,5	44,3	+/- 21,1
Degré secondaire II	11,1	+/- 3,5	29,2	+/- 8,5	69,2	+/- 14,1	77,2	+/- 14,8
Degré tertiaire	15,8	+/- 5,4	40,3	+/- 9,2	62,2	+/- 10,2	83,3	+/- 14,6

Source: MRF2011

influencée par une minorité de personnes ayant à leur actif un nombre très élevé d'heures de cours de formation continue. Les différences entre les groupes d'âges sont assez faibles lorsqu'on compare les quatre médianes. Si l'on compare les valeurs moyennes et les 3<sup>e</sup> quartiles, les valeurs élevées observées pour les personnes de moins de 65 ans montrent que ces groupes d'âge comptent davantage de personnes ayant dédié un très grand nombre d'heures à la formation continue.

En comparant le nombre d'heures investies dans la formation continue par la population selon son niveau de formation, on voit clairement que les personnes ayant un niveau de formation élevé consacrent et peuvent consacrer aussi davantage de temps à la formation continue (voir le tableau T 6.2).

**Buts de la participation à la formation continue**

Les activités de formation continue peuvent être suivies pour différentes raisons. Dans ce paragraphe, on fait une distinction entre la formation continue à but professionnel et celle à but extraprofessionnel<sup>1</sup>. Comme le montrent les données du tableau T 6.3, la participation à la formation continue pour des raisons professionnelles est la plus élevée chez les personnes de 25 à 64 ans. Plus de la moitié des personnes interrogées de ce groupe d'âge ont participé à au moins une activité de formation continue dans ce but au cours de la période considérée. La part correspondante est également assez élevée chez les 15 à 24 ans (40%). Sans surprise, la formation continue à but professionnel joue un rôle mineur chez les personnes qui sont à l'âge de la retraite (taux de participation: 5%). En termes relatifs, les hommes se perfectionnent plus souvent que les femmes pour des raisons professionnelles. Cela

<sup>1</sup> L'addition des taux de participation à des activités de formation continue pour des raisons professionnelles et extraprofessionnelles (tableaux T 6.3 et T 6.4) n'est pas identique au taux général de participation à des activités de formation continue. Une personne peut en effet avoir suivi, pendant la période de référence, aussi bien des activités de formation continue à but professionnel que des activités de formation continue à but non professionnel.

### T 6.3 Participation à des activités de formation non formelle dans un but professionnel selon l'âge, le sexe et le niveau de formation, 2011

Population résidente permanente de 15 à 75 ans, part en pourcent

	Total (15-75 ans)		15-24 ans		25-64 ans		65-75 ans	
	Taux en %	Intervalle de confiance à 95%	Taux en %	Intervalle de confiance à 95%	Taux en %	Intervalle de confiance à 95%	Taux en %	Intervalle de confiance à 95%
<b>Total</b>	<b>45,4</b>	<b>+/- 1,0</b>	<b>40,0</b>	<b>+/- 2,6</b>	<b>53,4</b>	<b>+/- 1,2</b>	<b>4,9</b>	<b>+/- 1,1</b>
<b>Sexe</b>								
Hommes	47,5	+/- 1,5	37,8	+/- 3,7	56,8	+/- 1,8	5,5	+/- 1,6
Femmes	43,4	+/- 2,8	42,4	+/- 3,7	50,2	+/- 1,6	4,4	+/- 1,4
<b>Niveau de formation</b>								
Ecole obligatoire	24,6	+/- 2,0	35,8	+/- 3,5	23,9	+/- 3,1	0,8	+/- 0,9
Degré secondaire II	43,4	+/- 1,4	43,9	+/- 4,1	49,9	+/- 1,7	4,4	+/- 1,4
Degré tertiaire	64,6	+/- 1,9	44,6	+/- 11,9	71,0	+/- 2,0	11,4	+/- 3,5

Source: MRF2011

tient en premier lieu à l'intégration sur le marché du travail. Lorsque l'on ne considère que les personnes actives occupées, les taux de participation des hommes et des femmes ne diffèrent pas de manière statistiquement significative (OFS 2012b, OFS 2013a, p. 40 ss.).

Il en va de même chez les 15 à 24 ans ainsi que chez les 65 à 75 ans, soit le groupe d'âge comptant les plus fortes proportions de personnes non actives occupées. Les taux de participation à la formation continue à but professionnel augmentent à mesure que le niveau de formation s'élève, ce qui est aussi le cas dans la formation continue en général.

De manière générale, les personnes sont moins nombreuses à suivre une formation continue à but extraprofessionnel qu'à le faire pour des raisons professionnelles (27,3% contre 45,4%). Le taux de participation à la formation continue à but extraprofessionnel est le plus élevé chez les 15 à 24 ans. Un tiers de personnes interrogées de ce groupe d'âges ont indiqué avoir participé à des cours, ateliers ou autres activités de formation continue pour des raisons extraprofessionnelles. Cette part n'atteint qu'un quart dans les deux autres groupes d'âge (voir le tableau T 6.4). Quel que soit leur âge, les femmes suivent plus fréquemment une formation continue à but

### T 6.4 Participation à des activités de formation non formelle dans un but extra-professionnel selon l'âge, le sexe et le niveau de formation, 2011

Population résidente permanente de 15 à 75 ans, part en pourcent

	Total (15-75 ans)		15-24 ans		25-64 ans		65-75 ans	
	Taux en %	Intervalle de confiance à 95%	Taux en %	Intervalle de confiance à 95%	Taux en %	Intervalle de confiance à 95%	Taux en %	Intervalle de confiance à 95%
<b>Total</b>	<b>27,3</b>	<b>+/- 0,9</b>	<b>34,2</b>	<b>+/- 2,5</b>	<b>26,3</b>	<b>+/- 1,1</b>	<b>24,7</b>	<b>+/- 2,3</b>
<b>Sexe</b>								
Hommes	20,2	+/- 1,2	29,4	+/- 3,4	18,0	+/- 1,4	21,1	+/- 3,1
Femmes	34,4	+/- 2,7	39,6	+/- 3,7	34,4	+/- 1,6	28,3	+/- 3,3
<b>Niveau de formation</b>								
Ecole obligatoire	19,5	+/- 1,8	36,2	+/- 3,6	9,8	+/- 2,0	10,9	+/- 3,2
Degré secondaire II	27,0	+/- 1,3	30,7	+/- 3,8	26,6	+/- 1,5	25,4	+/- 3,2
Degré tertiaire	33,6	+/- 1,9	44,3	+/- 11,9	32,7	+/- 2,0	39,5	+/- 5,6

Source: MRF2011

extraprofessionnel que les hommes. C'est aussi le cas si l'on tient compte du niveau de formation, du statut d'activité, de la situation professionnelle ou du taux d'occupation (voir OFS 2012b, OFS 2013a, p. 40ss.). Il existe une corrélation positive entre le niveau de formation et le taux de participation également dans la formation continue extraprofessionnelle.

Globalement, les différences entre les groupes considérés quant aux taux de participation sont plus faibles dans la formation continue extraprofessionnelle que dans celle à but professionnel.

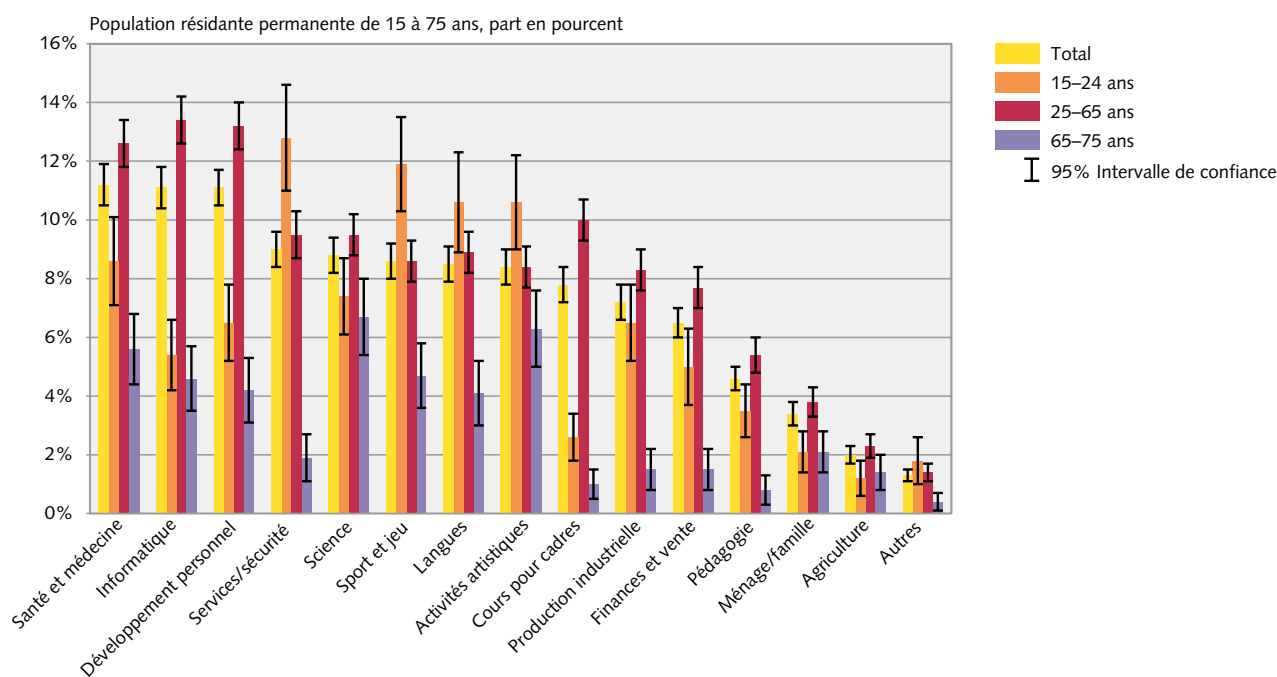
### Participation à des activités de formation continue selon la thématique

Le graphique G.6.3 présente les taux de participation à des activités de formation continue selon la thématique des activités et le groupe d'âge; les thématiques *Santé/médecine*, *Informatique* et *Développement personnel* (communication, techniques de travail, conseils personnels) sont choisies par le plus grand nombre de personnes. Environ 11% des personnes de 15 à 75 ans ont

participé à des activités de formation continue dans chacun de ces trois domaines. Les thématiques privilégiées sont les mêmes pour les 25 à 64 ans que pour la population dans son ensemble. On observe par contre des différences sur ce plan dans les deux autres groupes d'âge. Le domaine *Services/sécurité* affiche le taux de participation le plus élevé (12,8%) chez les 15 à 24 ans. Cela tient notamment au fait que l'enseignement de la conduite est dispensé dans ce domaine (taux de participation: 8,6%). Plus de 10% de personnes de ce groupe d'âge ont suivi des cours, des ateliers ou des leçons privées dans les domaines *Sport et jeux*, *Activités artistiques* et *Langues*. Chez les 65 à 75 ans, aucune thématique n'a suscité la participation de plus de 10%. Dans ce groupe d'âge, le domaine préféré est celui des *Sciences* (taux de participation: 6,7%).

Certaines thématiques telles que *Santé/médecine*, *Informatique*, *Développement personnel* ou *Cours pour cadres* sont choisies en premier lieu pour des raisons professionnelles. Inversement, les activités de formation continue dans les domaines *Sport et jeux* et *Activités artistiques* sont accomplies dans la grande majorité des cas pour des raisons extraprofessionnelles.

Participation à des activités de formation non formelle selon le thème et l'âge, 2011 **G 6.3**



# 7 Comparaisons internationales

## Comparabilité

La Suisse participe depuis des années à des comparaisons internationales des systèmes éducatifs. Ces comparaisons se font notamment dans le cadre de l'affiliation de notre pays à l'UNESCO, à l'OCDE ainsi qu'aux programmes de formation de l'UE. L'établissement de définitions communes représente le plus grand défi à relever pour assurer la comparabilité des données. La création de la «*Classification internationale type de l'éducation*» (CITE) par l'UNESCO a été un pas important sur cette voie. La révision la plus récente de cette classification a été réalisée en 2011.<sup>1</sup> Les niveaux CITE représentent les différents niveaux des systèmes éducatifs.

Le développement d'indicateurs de l'éducation comparables sur le plan international a constitué une autre étape importante. Le projet *INES (Indicators of Education Systems)* a été lancé par l'OCDE en 1988. Depuis lors, les indicateurs ont été améliorés et complétés en permanence. Ils paraissent chaque année dans la publication de l'OCDE *Regards sur l'éducation*, un ouvrage de référence qui traite différents thèmes, comme l'égalité des chances dans les systèmes éducatifs ou l'utilité économique de l'éducation pour la société<sup>2</sup>. Les indicateurs reposent sur une collection de données standardisées au plan international effectuée chaque année conjointement par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat (UOE).

Toute comparaison internationale résulte d'un compromis dans lequel les pays participants renoncent à représenter intégralement leurs spécificités nationales dans le but de faciliter la comparabilité des données. Les comparaisons sont donc toutes assorties de spécifications qu'il vaut la peine de consulter lorsqu'on travaille avec les données comparées.

Ce chapitre s'intéresse aux thématiques de la *durée probable de formation*, de la *participation à la formation* et de *l'internationalité*. Les chiffres sont tirés de la publication de l'OCDE *Regards sur l'éducation 2013. Indicateurs*

de l'OCDE. L'année de référence est l'année scolaire 2010/11. Pour assurer une meilleure lisibilité, nous avons procédé à une sélection parmi les pays comparés. Celle-ci comprend – pour autant que les données concernées soient disponibles pour ces pays – l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche, la Finlande, la Suède, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Japon, la Corée, le Canada et les Etats-Unis. Cette sélection a été établie sur la base de l'importance régionale (pays voisins) ou de la performance des systèmes éducatifs et économiques des pays comparés. Les chiffres relatifs à l'ensemble des pays membres de l'OCDE peuvent être consultés sur le site Internet de l'OCDE<sup>3</sup>.

## Espérance de scolarisation

L'indicateur *Espérance de scolarisation* repose sur l'hypothèse que l'éducation est un investissement dans l'avenir. La personne qui entreprend une formation engage des ressources – en particulier du temps et de l'argent – pour acquérir des connaissances et des compétences. Elle renonce alors, à court et à moyen terme, à des revenus et du temps libre en prévision d'un retour sur investissements. Ce dernier se traduit par une meilleure employabilité et un meilleur revenu et il a également des effets favorables dans la vie privée. L'éducation sert non seulement des intérêts personnels mais aussi sociétaux: on s'attend à ce que la formation acquise par une personne lui permette de s'intégrer avec succès dans le marché du travail et de participer à la vie politique et sociale. L'indicateur *Espérance de scolarisation* mesure le nombre moyen d'années pendant lesquelles un enfant de cinq ans peut espérer être scolarisé dans le système formel au cours de sa vie. Il s'agit ici d'une estimation. Elle est obtenue par l'addition des taux de scolarisation pour chaque âge à partir de 5 ans. En Suisse, l'espérance de scolarisation se situait à 17,3 ans dans l'année scolaire 2010/11. Comme on le voit dans le graphique G.7.1, cette valeur est inférieure à la moyenne de l'OCDE.

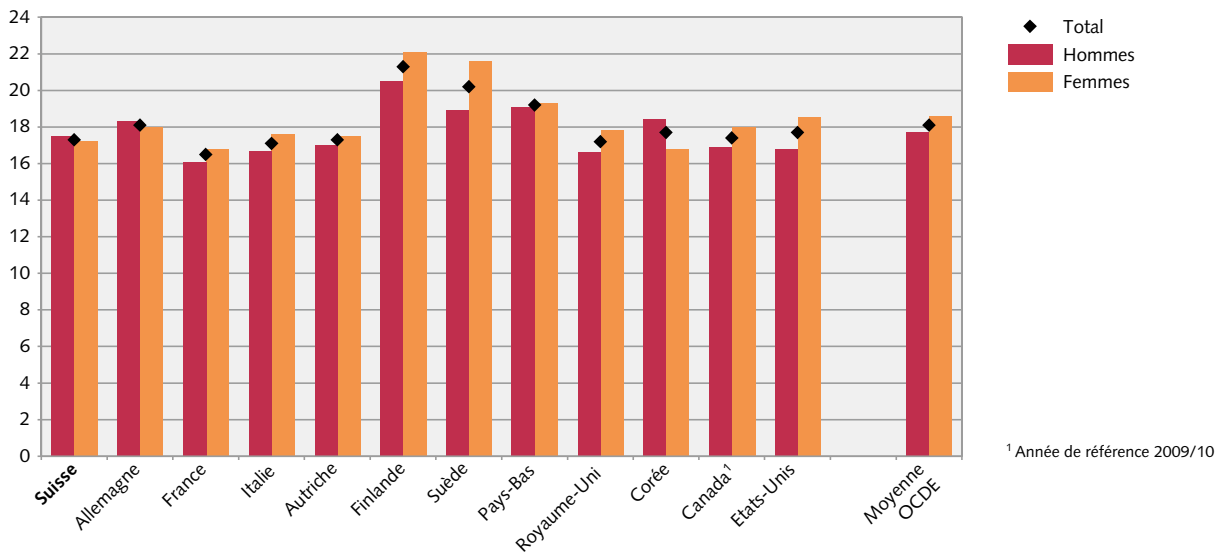
<sup>1</sup> La mise en œuvre de la CITE 2011 est prévue en 2014. La classification utilisée dans cette publication repose encore sur la version CITE 97.

<sup>2</sup> voir OCDE (2013).

<sup>3</sup> [www.oecd.org/edu/eag.htm](http://www.oecd.org/edu/eag.htm)

## Espérance de scolarisation selon le sexe, 2010/11

G 7.1



Source: OCDE 2013

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## Participation à la formation

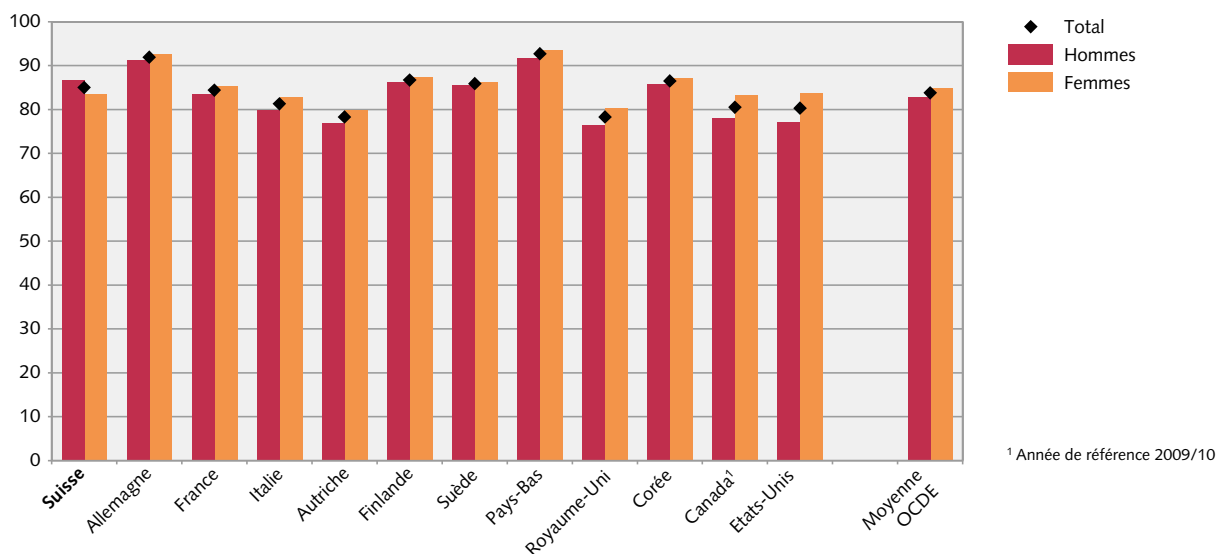
## Les 15 à 19 ans

Dans le domaine postobligatoire, la participation à la formation s'est accrue ces dernières années et aujourd'hui, l'obtention d'un diplôme du degré secondaire II est devenue la règle. Quelque 85% des jeunes de 15 à 19 ans ont participé à un programme d'enseignement de ce de-

gré en Suisse dans l'année 2010/11. Le taux suisse de scolarisation de ce groupe d'âge est ainsi légèrement supérieur à la moyenne des pays membres de l'OCDE. Ce taux est cependant plus élevé en Allemagne, en Suède, en Finlande et en Corée. Parmi les pays considérés dans le graphique G 7.2, la Suisse est le seul dans lequel la participation des hommes est supérieure à celle des femmes.

## Taux de scolarisation des 15 à 19 ans selon le sexe, 2010/11

G 7.2



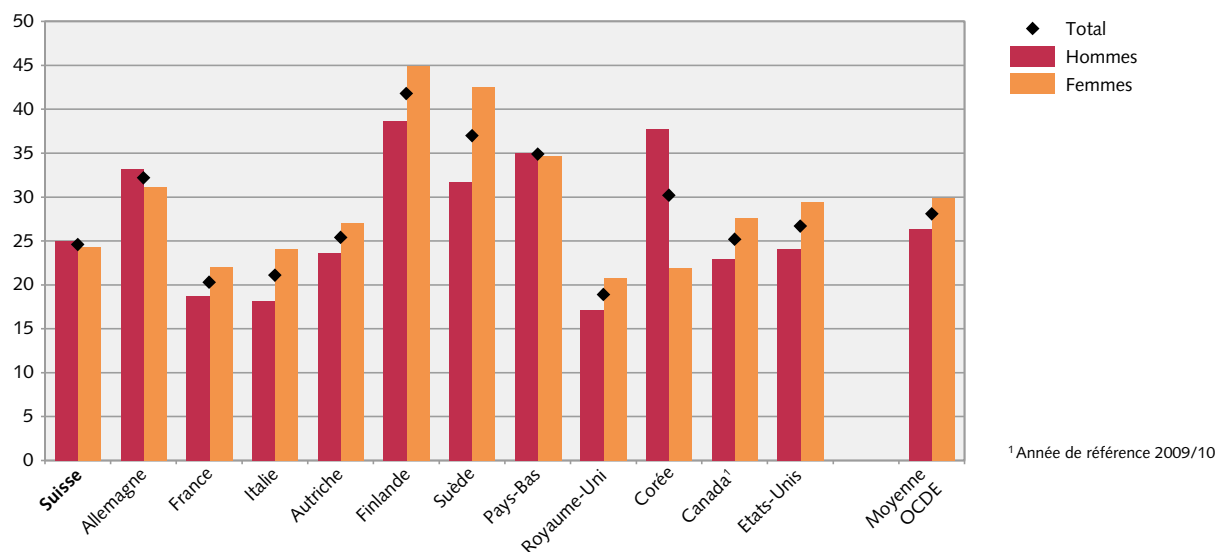
Source: OCDE 2013

© Office fédéral de la statistique (OFS)



## Taux de scolarisation des 20 à 29 ans selon le sexe, 2010/11

G 7.3



Source: OCDE

© Office fédéral de la statistique (OFS)

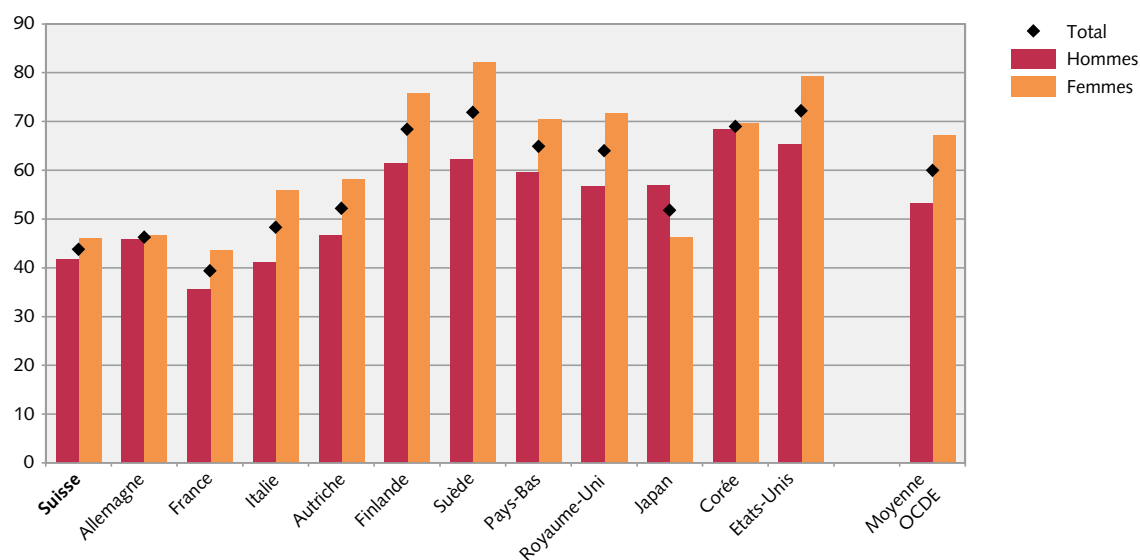
## Les 20 à 29 ans

Chez les 20 à 29 ans, le taux de scolarisation est généralement un peu plus faible et celui des différents pays sont beaucoup moins rapprochés que pour le groupe d'âge des 15 à 19 ans. Le taux en Suisse atteint 25%, soit un niveau inférieur à la moyenne de l'OCDE (28%). On voit dans le graphique G.7.3 que les taux de scolarisation dépassent le taux suisse de quelques points en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suède et en Finlande. Dans la plupart

des pays considérés, la participation des femmes de ce groupe d'âge à la formation est plus importante que celle de leurs homologues masculins. La Suisse fait partie, avec les Pays-Bas et la Corée, des rares pays où ce n'est pas le cas.

## Taux d'accès au degré tertiaire (CITE 5A) selon le sexe, 2010/11

G 7.4



Source: OCDE

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## Entrants dans les hautes écoles (CITE 5 A)

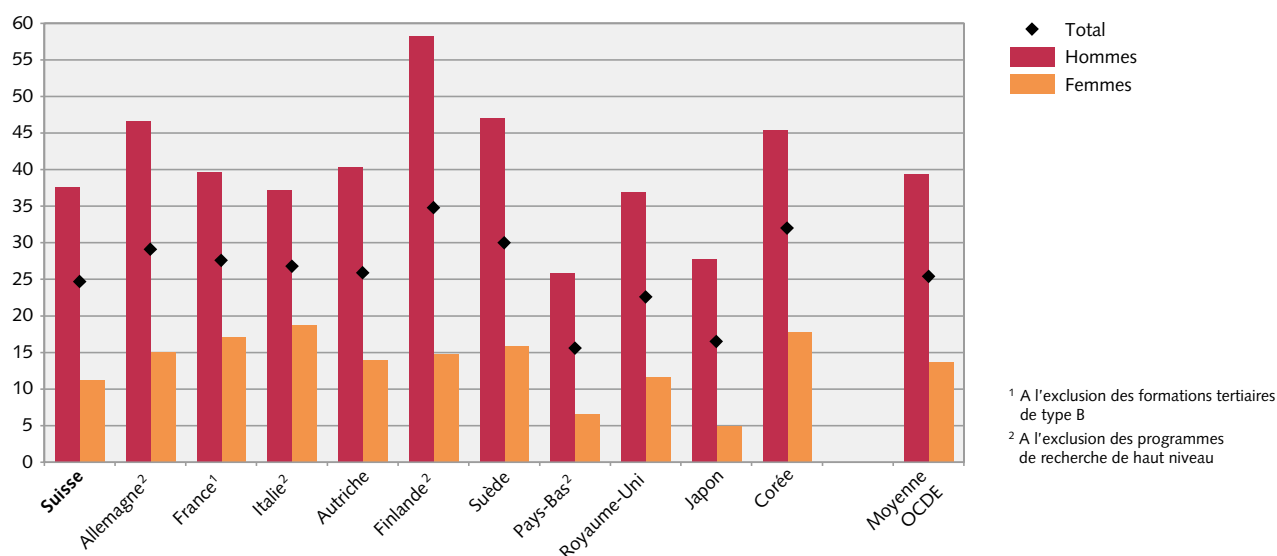
Si les graphiques G 7.2 et G 7.3 s'intéressent au taux de scolarisation d'un groupe d'âge donné, le graphique G 7.4 est quant à lui consacré à la part des personnes ayant entamé une formation dans une haute école (CITE 5A) pendant l'année d'études 2010/11. Ce taux était nettement plus faible en Suisse (44%) que le taux moyen dans l'OCDE (60%). Parmi les pays de référence, seule la France présentait un taux inférieur à celui de la Suisse. Le taux suisse est comparable à celui de l'Allemagne, qui dispose aussi d'un système bien établi de formation professionnelle initiale au degré secondaire II avec des possibilités de poursuivre des études au degré tertiaire (formation professionnelle supérieure, CITE 5B). Avec les possibilités de développement et de transition qu'il offre, ce système représente une alternative attrayante à la formation en haute école. Il explique pourquoi le taux d'entrants dans les hautes écoles est relativement faible par rapport à la moyenne de l'OCDE. Les différences observées entre les sexes quant à ce taux étaient importantes dans la plupart des pays, et toujours au détriment des hommes, sauf au Japon. En Suisse également, le taux des hommes est inférieur à celui des femmes, mais la différence (4 points) est moins marquée que dans les autres pays.

## Domaines MINT

Depuis quelques années, les milieux de la politique de l'emploi et de la politique éducative s'intéressent particulièrement aux étudiants des domaines dits MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique)<sup>4</sup>. Ces groupes de domaines d'études passent en comparaison internationale pour offrir d'importants potentiels d'innovation et progrès technologiques. Le graphique G 7.5 montre, pour différents pays, la part des étudiants débutants dans les domaines MINT par rapport à l'ensemble des étudiants débutants. Pour l'année d'études 2010/11, la Suisse occupait sur ce plan le milieu du classement, avec une part de 25%, soit juste au même niveau que la moyenne de l'OCDE. S'agissant de la part des femmes ayant choisi de commencer des études dans une discipline MINT, la Suisse était plutôt en retrait, avec 11%, et n'atteignait pas la moyenne de l'OCDE (14%). Parmi les pays considérés dans le graphique G 7.5, seuls les Pays-Bas et le Japon arrivaient derrière la Suisse.

### Part des étudiants débutants au degré tertiaire dans les domaines MINT selon le sexe, 2010/11

G 7.5



Source: OCDE 2013

© Office fédéral de la statistique (OFS)

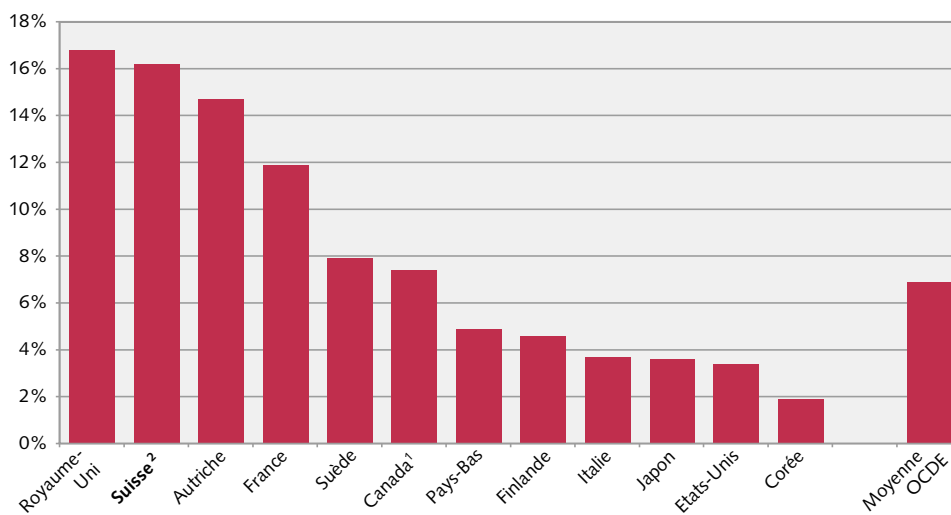
<sup>4</sup> La définition des domaines MINT utilisée au niveau international ne correspond pas en tous points à celle utilisée en Suisse. Voir aussi le point 4.2.

## Internationalité

L'ouverture des hautes écoles sur le monde est l'un des thèmes majeurs des débats sur la politique éducative. La capacité d'un système de hautes écoles à attirer des étudiants et des scientifiques qualifiés d'autres pays est un important indicateur pour en évaluer la réputation. Le graphique G 7.6 montre que la Suisse est bien notée quant à l'internationalité de ses hautes écoles. Pour l'année d'étude 2011/12, la Suisse faisait partie des pays comptant une proportion d'étudiants internationaux<sup>5</sup> bien supérieure à la moyenne des pays membres de l'OCDE<sup>6</sup>. Parmi les pays considérés dans le graphique G 7.6, seul le Royaume-Uni présentait une part plus importante d'étudiants internationaux.

Taux d'étudiants internationaux (scolarisés à l'étranger) au degré tertiaire, 2010/11

G 7.6



<sup>1</sup> Année de référence 2009/10  
<sup>2</sup> Les formations tertiaires de type B sont exclues

Source: OCDE 2013

© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>5</sup> On entend ici les étudiants scolarisés à l'étranger, venus dans un pays pour y suivre des études. Voir le chapitre 4.2 pour des informations plus détaillées. Les étudiants internationaux sont aussi appelés étudiants mobiles.

<sup>6</sup> Contrairement aux autres pays le domaine tertiaire de type B n'est pas inclus par manque de données.



## 8 Définitions

Les définitions détaillées sont à disposition sur le portail de la statistique suisse [www.education-stat.admin.ch](http://www.education-stat.admin.ch)

### CITE (Classification internationale type de l'éducation)

La classification internationale type de l'éducation a été développée par l'Unesco pour classer et caractériser les types et niveaux de formation. La classification actuelle CITE-97 est actuellement retravaillée et sera remplacée par CITE 2011.

### Classification de la statistique suisse de l'éducation

Afin de rendre comparables les offres de formation partiellement différentes entre les cantons, l'OFS a développé la classification suisse de la formation, divisée par les degrés de formation. La classification suisse est compatible avec ISCED et par là permet également une comparaison internationale des systèmes de formation. Le schéma «Le système d'enseignement suisse» de l'Introduction offre une représentation simplifiée de la classification suisse de la formation avec les niveaux CITE 0 à 6, et les années HarmoS de 1 à 11.

Voir également <http://www.paysageformation.bfs.admin.ch>

### Degré d'enseignement

Etape du programme d'enseignement normal portant sur plusieurs années scolaires. Articulation utilisée sur le plan suisse et international: degrés préscolaire, primaire, secondaire I, secondaire II et tertiaire. Les degrés préscolaire, primaire et secondaire I sont réglés dans le concordat HarmoS.

### Degré primaire

Le degré primaire inclut 5 à 6 années de la scolarité obligatoire. Les enfants y sont admis lorsqu'ils ont entre 5 et 7 ans. La fréquentation du degré primaire est obligatoire et gratuite pour tous les enfants.

### Degré secondaire I

Le degré secondaire I fait suite au degré primaire et s'achève avec la fin de la scolarité obligatoire. Dans la plupart des cantons, il commence lorsque les enfants atteignent leur 7<sup>e</sup> année, respectivement 9<sup>e</sup> année selon HarmoS (dans leur 13<sup>e</sup> année environ) et dure 3 ans.

### Degré secondaire II

Le degré secondaire II offre une formation après l'école obligatoire. Il commence 9 ans environ après le début du degré primaire (lorsque les élèves sont dans leur 16<sup>e</sup> année) et comprend des filières de formation générale, d'une part, et des filières professionnelles, d'autre part. Les formations durent en général de 2 à 4 ans et s'achèvent par l'obtention d'un certificat de maturité, d'un diplôme, d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). A l'exception de l'AFP, les diplômes et certificats du degré secondaire II autorisent leurs titulaires à poursuivre une formation au degré tertiaire. Une AFP donne accès à une formation professionnelle initiale avec CFC d'une durée de 3 à 4 ans.

### Degré tertiaire

En Suisse le degré tertiaire est séparé en deux domaines: celui des hautes écoles professionnelles et celui des hautes écoles.

### Domaines CITE/ISCED

La Classification internationale de type de l'éducation (CITE-ISCED) regroupe en 8 groupes de domaines subdivisés en 23 domaines les différents domaines de formation domestiques de chaque pays. Elaborée par l'UNESCO entre 1975 et 1978, cette classification a été révisée en 1997 et est à nouveau en cours de révision. Sa présentation actuelle est toujours celle de 1997.

Groupes de domaines et domaines d'études:

- Education
- Lettres et Arts

- Sciences sociales, commerce et droit
- Sciences exactes et naturelles
- Ingénierie, industries de transformation et production
- Agriculture et médecine vétérinaire
- Santé et protection sociale
- Services

### Domaines MINT

Les 5 domaines MINT (en allemand: **M**athematik, **I**nformatik, **N**aturwissenschaften, **T**echnik) regroupent les branches/filières d'études SIUS suivantes:

*Domaines MINT dans les HEU:*

#### Informatique

Informatique

#### Technique

Génie électrique  
Génie mécanique  
Microtechnique, Systèmes de communication  
Production et entreprise  
Sciences des matériaux, Sc. techniques pluridiscip./autres

#### Construction

Génie civil  
Génie rural et mensurations  
Architecture et aménagement du territoire

#### Chimie & Life Sciences

Chimie, Génie chimique, Science alimentaire  
Biologie  
Pharmacie  
Médecine et Pharmacie pluridiscip./autres

#### Autres MINT

Sciences de la terre, Géographie  
Mathématique, Physique, Astronomie, Sc. exactes pluridiscip./autres, Sc. naturelles pluridiscip./autres, Sc. exactes et naturelles et autres  
Agronomie, Sciences forestières

*Domaines MINT dans les HES:*

#### Informatique

Informatique, Informatique de gestion, Informatique médicale

#### Technique

Génie électrique  
Génie mécanique, Technique automobile, Aviation, Systèmes de transports

Microtechniques, Télécommunications, Systèmes industriels, Management de projet en mécatronique  
Ingénierie de gestion, Ingénierie des médias, Ingénierie des technologies de l'information  
Technique du bois, Industrial Design Engineering, Optométrie, Engineering Technik & IT, Precision Manufacturing

#### Construction

Génie civil, Gestion des processus de construction, Technique des bâtiments, Engineering construction  
Aménagement du territoire, Architecture du paysage, Géomatique, Ingénierie du territoire, Architecture

#### Chimie & Life Sciences

Chimie, Technologie alimentaire, Oenologie  
Biotechnologie, Technologies du vivant, Molecular Life Sciences, Life Science Technologies, Life Sciences

#### Autres MINT

Gestion de la nature, Technologies énergétiques et environnementales  
Agronomie, Foresterie

### Ecole

*Voir* Institution de formation

#### Ecole enfantine

*Voir* Préscolarité

### Ecoles de culture générale (ECG)

Les écoles de culture générale (ECG) proposent, avec les écoles préparant à la maturité, des formations de culture générale du degré secondaire II. Elles préparent aux formations professionnelles supérieures (écoles supérieures, hautes écoles spécialisées) dans les domaines de la santé, le travail social, la pédagogie, la communication et l'information (linguistique appliquée), les arts appliqués et les arts visuels, la musique et le théâtre ainsi que la psychologie appliquée. La durée de la formation dans les écoles de culture générale dure trois ans jusqu'à l'obtention du premier titre (diplômes des ECG). Une quatrième année permet d'obtenir une maturité spécialisée.

### Ecole supérieure (ES)

Les écoles supérieures (ES) offrent des formations du degré tertiaire B (formation professionnelle supérieure). Celles-ci débouchent sur l'obtention d'un diplôme reconnu sur le plan fédéral portant la mention «ES». Sont reconnus aussi bien les voies d'études que les diplômes.

## Elèves et entrants (formation scolaire et professionnelle)

### *Elèves*

Sont considérées comme élèves toutes les personnes qui fréquentent une institution de formation suisse pendant l'année scolaire donnée (à l'exception des hautes écoles). Un jour de référence est donné en début d'année scolaire par les cantons. Pour l'année 2011/12 la plupart des jours de référence se situaient entre octobre 2011 et janvier 2012. La statistique des élèves (SDL) comprend aussi bien les formations à plein temps que celles à temps partiel, dans les écoles publiques comme dans les écoles privées. Les élèves sont recensés sur leur lieu de scolarisation.

### *Entrants*

Par entrant on entend toutes les personnes qui entrent dans la première année d'un programme à un degré de formation donné. Les doubles comptages sont possibles. L'identificateur personnel nouvellement introduit donnera la possibilité dans le futur de repérer les premières entrées dans un degré donné.

## Etudes postgrades

Etudes définies comme supplémentaires ou complémentaires qui s'ajoutent à une formation terminée et fait référence à une durée minimale. Elles peuvent s'accomplir immédiatement après les études ou quelques années plus tard. Elles peuvent se faire en cours d'emploi ou à plein temps. Ces formations supplémentaires ou complémentaires sont proposées par les écoles supérieures, les hautes écoles, mais aussi par des écoles de cadres privées.

## Etudiants et entrants (SIUS)

### *Etudiants*

Selon le SIUS, toute personne immatriculée dans une haute école suisse (université, haute école spécialisée et haute école pédagogique) au semestre d'automne de l'année universitaire considérée est un **étudiant**.

### *Entrants*

Par **entrant** on entend toute personne qui s'immatricule pour la première fois en Suisse à un semestre d'automne donné à un niveau d'études défini (bachelor, master, diplôme, licence, doctorat, formation continue) d'un type de haute école donné (haute école universitaire, haute école spécialisée, haute école pédagogique). Une personne peut être comptée plusieurs fois comme entrant à des niveaux d'études et dans des types de haute école différents au cours de sa formation.

Remarque: Selon la décision de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP (Commission AHES, 22.1.2009), les doubles immatriculations université/haute école pédagogique sont possibles à partir du semestre d'automne 2009/10 pour la formation des enseignants pour le Secondaire II (écoles de maturité). Dès lors, environ 400 étudiants apparaissent, chaque année, simultanément dans les tableaux des HEP et dans ceux des HEU.

## Etudiants internationaux ou mobiles au degré tertiaire A

Les étudiants internationaux ou mobiles sont des étudiants qui viennent dans un pays donné pour étudier dans une haute école. Ils sont également nommés étudiants étrangers scolarisés à l'étranger.

## Formation formelle et non formelle

La statistique des personnes en formation se base sur la statistique des élèves (SDL), de la formation professionnelle de base (SBG) et des étudiants des hautes écoles (SHIS). Elle comprend la formation formelle de l'école enfantine aux hautes écoles.

Pour la statistique de la formation continue (voir le thème spécial, chapitre 6) nous distinguons la participation aux activités de formation continue (formation non formelle) de la formation continue personnelle (apprentissage informel).

### *Formation formelle*

Comprend l'ensemble des filières de formation de l'école obligatoire, du degré secondaire et du degré tertiaire.

### *Formation non formelle*

Regroupe toutes les formes d'enseignement qui ne sont pas dispensées par le système formel d'éducation, c'est-à-dire des activités qui sont basées sur une relation élève-enseignant, mais qui ne font pas partie du système scolaire institutionnel (par ex. cours, séminaires et autres formations courtes, leçons privées, formations sur le lieu de travail).

### *Formation informelle*

Regroupe des activités entreprises dans un but explicite d'apprentissage, mais qui s'effectuent en dehors d'une relation d'enseignement (par ex. lecture d'ouvrages spécialisés, apprentissage conscient avec d'autres personnes sur le lieu de travail).

### Formation professionnelle initiale

La formation professionnelle repose majoritairement sur le système dual. La formation pratique s'acquiert au sein d'une entreprise et la formation théorique dans une école professionnelle. Cette dernière a lieu généralement durant un jour à un jour et demi par semaine. A cela s'ajoutent, dans certaines professions, des cours spéciaux obligatoires organisés par les associations professionnelles. La formation professionnelle initiale duale fait l'objet d'un contrat signé par la personne apprenante (apprenti/e) et l'entreprise. La formation professionnelle initiale est également offerte sous forme de formation à plein temps avec un stage intégré ou accompli à la fin de la formation (écoles de métiers, écoles supérieures de commerce et écoles supérieures d'informatique). La formation dure trois à quatre ans et se termine par un certificat fédéral de capacité (CFC). La formation de deux ans mène à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

### Formation professionnelle supérieure

Les formations professionnelles du degré tertiaire sont accessibles aux étudiants qui ont achevé une formation professionnelle initiale de plusieurs années du degré secondaire II ou par une formation équivalente. Les programmes sont orientés sur la profession, ils couvrent plusieurs disciplines et durent au moins un an. Les titulaires d'un diplôme d'une école supérieure (ES) reconnue, d'un brevet ou d'un diplôme fédéral sont aptes à assumer des fonctions techniques et dirigeantes à un niveau de cadre moyen. Les formations sont fortement axées sur la pratique.

### Formations professionnelles supérieures non réglementées au niveau fédéral

Ce groupe englobe toutes les formations professionnelles supérieures qui ne sont pas réglementées par une loi fédérale et qui ne confèrent pas un titre reconnu au niveau fédéral (brevet fédéral, diplôme fédéral ou diplôme ES).

### HarmoS

L'« accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire » (concordat HarmoS) est un nouveau concordat scolaire suisse. Il harmonise pour la première fois au niveau national la durée des degrés d'enseignement, leurs principaux objectifs et le passage de l'un à l'autre, tout en actualisant les dispositions du concordat scolaire de 1970 qui réglemente déjà uniformément l'âge d'entrée à l'école et la durée de la scolarité obligatoire. Les cantons prennent individuellement la décision d'adhérer au concordat.

### Hautes écoles

Le système suisse des hautes écoles comprend d'une part les hautes écoles universitaires (HEU: universités cantonales, écoles polytechniques fédérales EPF et institutions universitaires IU), les hautes écoles spécialisées HES et les hautes écoles pédagogiques HEP.

### Hautes écoles pédagogiques (HEP)

Les hautes écoles pédagogiques (HEP) englobent les 14 HEP indépendantes, les 3 HEP intégrées dans une HES (PH FHNW, SUPSI-DFA et PH Zürich), ainsi que l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle.

### Hautes écoles spécialisées (HES)

Sont reconnues comme hautes écoles spécialisées (HES) les 7 HES publiques (Berne, Zurich, Suisse occidentale, nord-ouest, centrale, orientale et italienne) et les 2 HES privées (Kalaidos-FH et HES Les Roches Gruyères).

### Hautes écoles universitaires (HEU)

Sont reconnues comme hautes écoles universitaires (HEU) les 10 universités cantonales, les 2 Ecoles polytechniques fédérales (EPF) et les 2 autres institutions universitaires (autres IU: Formation universitaire à distance Suisse, Brigue; l'Institut universitaire Kurt Bösch, Sion).

### Institution de formation

Etablissement permanent qui organise l'enseignement pour un nombre conséquent d'élèves et d'étudiants. L'enseignement se fait par communication directe entre les enseignants et les élèves. Les institutions de formation peuvent être des écoles pour la scolarité obligatoire, pour le degré secondaire II et pour les hautes écoles.

### Lieu de scolarisation

#### *Etrangers scolarisés en Suisse*

Les étrangers scolarisés en Suisse sont des personnes de nationalité étrangère domiciliées en Suisse au moment de l'obtention du certificat d'accès à l'enseignement supérieur.

#### *Etrangers scolarisés à l'étranger*

Les étrangers scolarisés à l'étranger sont des personnes de nationalité étrangère domiciliées à l'étranger au moment de l'obtention du certificat d'accès à l'enseignement supérieur.



### Maturité gymnasiale

La maturité gymnasiale donne accès, sans examens d'entrée, aux hautes écoles universitaires. Elle est délivrée après 3 à 4 ans d'études, selon le canton, au sein d'un gymnase. Ces études suivent directement l'école obligatoire. Il est également possible de décrocher une maturité gymnasiale en passant un examen organisé par la Commission suisse de maturité (CSM).

La maturité gymnasiale fait l'objet d'une reconnaissance officielle par la Confédération et la CDIP (Règlement de reconnaissance de maturité, RRM). L'enseignement est un système de disciplines à option et un plan d'études cadre: sept disciplines fondamentales, une option spécifique et une option complémentaire constituent l'ensemble des disciplines de la maturité.

### Maturité professionnelle

La maturité professionnelle vise à étendre les compétences professionnelles en approfondissant la formation initiale et en la complétant avec une formation générale. Elle donne accès, sans examens d'entrée, aux hautes écoles spécialisées. Les titulaires de cette maturité disposent d'une double qualification: un certificat de capacité ou un diplôme de commerce et une maturité.

La maturité professionnelle comporte six orientations: technique, commerciale, artistique, artisanale, sciences naturelles et santé-social. Elle peut s'obtenir pendant la formation initiale (BM1) ou après la formation initiale (BM2).

### Maturité spécialisée

La maturité spécialisée donne accès à certaines filières de hautes écoles spécialisées. La mission éducative consiste avant tout à donner une formation générale approfondie, à offrir ou enseigner des branches spécifiques en relation avec un, voire deux domaines professionnels, ainsi qu'à renforcer les compétences personnelles et sociales. Les domaines professionnels ou filières d'études couverts par la formation sont: santé, travail social, sciences naturelles, communication et information, musique/danse/théâtre, arts et design, ainsi que pédagogie.

### Mode d'enseignement

#### *Formation à plein temps*

Formation dans une école resp. une institution à but analogue qui organise l'enseignement (ensemble des disciplines théoriques et au besoin pratiques) de telle manière qu'il constitue en principe la seule activité des élèves.

#### *Formation à temps partiel*

Formation dans une école resp. une institution à but analogue qui organise l'enseignement de telle manière qu'en principe il ne constitue pas la seule activité des élèves.

#### *Apprentissage professionnel*

Il occupe en principe l'apprenant à plein temps; la partie théorique de la formation est enseignée dans une école professionnelle, la partie pratique toutefois dans une entreprise indépendante, privée ou publique. Les apprenants sont des salariés en formation professionnelle initiale.

### Nationalité

Les Suisses et les étrangers sont définis selon leur nationalité. Sont considérés comme Suisses les personnes ayant la nationalité suisse ainsi que les binationaux. Les personnes étrangères ou apatrides sont dans la catégorie des étrangers. Le passé migratoire des élèves et étudiants n'est pas pris en considération.

### Niveaux d'études

#### *Hautes écoles universitaires:*

- Niveau de **bachelor** HEU: études vers un diplôme de bachelor. Selon les directives de la CUS, les études de bachelor comprennent 180 crédits, attribués selon le système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS). Un crédit représente une prestation d'études de 25–30 heures de travail. On part du principe qu'un semestre d'études à plein temps est de 30 crédits. Cela correspond à une durée d'études moyenne de 3 ans (études à temps complet).
- Niveau de **master** HEU: études vers un diplôme de master (sans les études de master dans le domaine de la formation continue universitaire). Les études de master comprennent entre 90 et 120 crédits selon les directives de la CUS. La durée normale des études est de 1,5 à 2 ans à plein temps.
- Niveau **licence/diplôme**: études vers la licence/diplôme ou un titre non académique. Selon les «Directives de Bologne» de la Conférence universitaire suisse (CUS), les filières d'études de licence/diplôme seront remplacées par des filières d'études échelonnées de bachelor et de master.  
Niveau **doctorat**: études vers le doctorat.

- Niveau **Formation continue universitaire**:
  - Formation continue universitaire: programme de la formation continue universitaire valant au moins 60 points ECTS, p. ex. Master of Advanced Studies.
  - Etudes spécialisées et approfondies d'au moins 60 points ECTS (proposées exclusivement par les HEU de Suisse romande): diplôme d'études approfondies (DEA), diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), «3<sup>e</sup> cycle», et désormais aussi Master of Advanced Studies. A la différence des formations continues, les études spécialisées et approfondies font en règle générale directement suite à l'acquisition d'un titre universitaire du 2<sup>e</sup> cycle (Master, licence/diplôme). Il s'agit soit d'études préparant à une activité de recherche (p. ex. DEA), soit d'études préparant à une activité professionnelle (p. ex. DESS).
- **Autres**: étudiants inscrits temporairement à la haute école concernée (séjour linguistique, perfectionnement) et qui n'y subiront pas d'examen (auditeur libre). Etudiants fréquentant des cours organisés par la haute école préparant aux études supérieures proprement dites (par ex. cours de mathématiques spéciales EPFL ou acquisition de points ECTS supplémentaires pour le passage au master).

*Hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques:*

- Niveau de **bachelor** HES/HEP: études vers un diplôme de bachelor HES/HEP. Les études de bachelor comprennent 180 crédits, attribués selon le système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS). Cela correspond à une durée d'études moyenne de 3 ans (études à plein temps).
- Niveau de **master** HES/HEP: études vers un diplôme de master HES/HEP (sans les études de master dans le domaine de la formation continue HES). Les études de master comprennent entre 90 et 120 crédits. La durée normale des études est de 1,5 à 2 ans à plein temps.
- Niveau de **diplôme HES**: études vers le diplôme HES. Selon les «Directives pour la mise en œuvre de la déclaration de Bologne dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques» de 2002 du Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP, les filières d'études de diplôme HES seront remplacées par des filières d'études échelonnées de bachelor et de master.

- Niveau de **diplôme HEP**: études vers le diplôme HEP pour la formation des enseignants au secondaire II (gymnase ou formation professionnelle) terminant des études d'au moins 60 ECTS. Selon les «Directives pour la mise en œuvre de la déclaration de Bologne dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques» de 2002 du Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP, les filières d'études de diplôme HEP sont remplacées par des filières d'études échelonnées de bachelor et de master, hormis le diplôme pour l'enseignement au secondaire II.
- Niveau de **formation continue** HES/HEP: études d'au moins 60 points ECTS menant à l'obtention du titre de Master of Advanced Studies (MAS) ou, dans le domaine de l'économie, d'Executive Master of Business Administration (EMBA).

**Préscolarité**

Le degré préscolaire correspond aux premières années de l'instruction publique, avant l'entrée dans le niveau primaire (école enfantine ou cycle élémentaire). Selon le Concordat HarmoS, la préscolarité fait partie de l'école obligatoire et commence à 4 ans.

**Programme/programme de formation**

Un programme comprend plusieurs disciplines et a un but spécifique (dispenser, élargir, approfondir un savoir et des connaissances; assimiler et acquérir la maîtrise d'une pratique). Selon les normes internationales, seuls les programmes de formation qui s'étendent sur une demi année scolaire au moins (plein temps) sont pris en compte.

**Programme d'enseignement spécial**

Le programme d'enseignement spécial s'adresse à des élèves du degré primaire et du degré secondaire I qui ne sont pas capables de suivre le programme normal.

**Regroupement des branches d'études**

*Hautes écoles universitaires*

A la différence de la subdivision habituelle des hautes écoles universitaires en facultés et instituts, le SIUS utilise à peu près 90 branches d'études qui sont regroupées en vingt domaines d'études, respectivement sept groupes de domaines d'études, comparables au niveau suisse.

Une seule branche d'études est relevée pour chaque personne à chaque semestre. Pour les étudiants suivant plusieurs branches simultanément, c'est la branche principale qui est relevée. Pour les étudiants qui suivent simultanément plusieurs branches d'études d'égale importance, c'est la branche interdisciplinaire la mieux adaptée qui est attribuée.

#### Groupes de domaines

- 1 Sciences humaines et sociales
- 2 Sciences économiques
- 3 Droit
- 4 Sciences exactes et naturelles
- 5 Médecine et pharmacie
- 6 Sciences techniques
- 7 Interdisciplinaire et autre

Voir les définitions sur le portail de la statistique sous Domaine d'études HEU pour les détails.

#### *Hautes écoles spécialisées*

Le catalogue des filières d'études se base sur la nomenclature de la Loi sur les HES (LHES). Selon cette révision partielle, entrée en vigueur en octobre 2005, la formation professionnelle des domaines de la santé, du travail social et des arts est de la compétence de la Confédération. Auparavant, ces domaines relevaient du droit cantonal.

#### Domaines d'études

- 01 Architecture, construction et planification
- 02 Technique et IT
- 03 Chimie et sciences de la vie
- 04 Agriculture et économie forestière
- 05 Economie et services
- 06 Design
- 07 Sport
- 08 Musique, arts de la scène et autres arts
- 11 Linguistique appliquée
- 12 Travail social
- 13 Psychologie appliquée
- 14 Santé
- 99 Formation continue non répartissable

#### *Hautes écoles pédagogiques*

Seules la formation des enseignants et les filières pédagogiques spécialisées relèvent du droit cantonal qui offrent les formations des domaines spécifiques.

#### Filières d'études:

- Niveau préscolaire et primaire
- Niveau secondaire I
- Niveau secondaire I et II ensemble
- Niveau secondaire II (écoles de maturité)
- Niveau secondaire II (formation prof.)
- Formation professionnelle en général
- Logopédie
- Psychomotricité
- Pédagogie curative
- Didactique des disciplines
- Formation des enseignants en général

#### **Scolarité obligatoire**

Traditionnellement l'école obligatoire comprend le degré primaire et secondaire I. Depuis l'introduction du concordat HarmoS (voir HarmoS) elle inclut également le préscolaire dans tous les cantons HarmoS. La statistique suisse se base sur la définition HarmoS regroupant le préscolaire, le primaire et le secondaire I.

#### **Statut de l'école**

Définition générale pour la forme de l'autorité juridique et/ou financière dont relève l'école: publique, privée subventionnée, privée non subventionnée.

#### **Système d'information universitaire suisse (SIUS)**

L'introduction du Système d'information universitaire suisse (SIUS) a eu lieu dans les années 70. Cette institution dans laquelle collaborent des personnes représentant les hautes écoles (HEU, HES et HEP), les cantons universitaires et la Confédération a pour but d'établir des statistiques relatives aux hautes écoles pour l'ensemble de la Suisse. L'organe de réalisation est la division Population et formation de l'OFS.



# 9 Sources et données disponibles

Des informations détaillées concernant les relevés et les sources sont à disposition sur le portail de la statistique suisse [www.education-stat.admin.ch](http://www.education-stat.admin.ch)

## 9.1 Sources

Les données concernant les personnes en formation proviennent de relevés exhaustifs de données administratives auprès des cantons et des hautes écoles. Le thème spécial de la participation à la formation continue (chapitre 6) se base sur les données d'une enquête directe auprès de la population.

### Statistique des élèves et des étudiants (SDL)

La statistique des élèves et des étudiants (SDL) regroupe les élèves et les étudiants de l'école enfantine au degré tertiaire B (formation professionnelle supérieure). Sont recensées toutes les personnes qui suivent un programme pendant une demi-année au moins (à plein temps). Les institutions de formation publiques et privées sont incluses dans ce recensement. Le relevé des élèves se fait sous la responsabilité des cantons. Les données des 26 cantons sont harmonisées par l'OFS au niveau suisse.

Le relevé SDL a été remanié et actualisé dans le cadre de la Modernisation des enquêtes dans le domaine de la formation (MEB). Le projet MEB a été réalisé pendant les années 2004–2013 par l'OFS avec la collaboration des cantons, de la CDIP et du SEFRI. Un objet central fut l'introduction d'un identificateur personnel général (nouveau numéro AVS, NAVS13). Le NAVS13 donne la possibilité de relier les données récoltées chaque année sur les personnes en formation et de générer dans le futur des informations supplémentaires – par exemple le cursus de formation, les transitions et la mobilité.

### Système d'information universitaire suisse (SIUS)

La banque de données des étudiants et diplômés du système d'information universitaire suisse (SIUS) a été conçue au début des années 1970 pour répondre aux besoins croissants de coordination et de planification de la Confédération et des cantons dans le domaine des hautes écoles. Elle renseigne sur la situation dans les études, le déroulement de celles-ci et sur divers facteurs sociodémographiques des étudiants. Toutes les personnes immatriculées possèdent un identificateur personnel. Celui-ci permet de traiter les données personnelles relevées de manière anonyme et de réaliser des analyses de flux (par ex. changements de haute école ou de branche, taux de réussite, durée des études). La banque de données sert de base pour les analyses scientifiques sur le déroulement des études dans les hautes écoles suisses, notamment pour les indicateurs des hautes écoles et les prévisions du nombre d'étudiants qu'établit l'OFS. Depuis l'année scolaire 2012/13, le NAVS13 est relevé en complément pour chaque personne permettant des analyses longitudinales sur l'ensemble des niveaux de formation.

### Microrecensement formation de base et formation continue (MRF)

Le Microrecensement formation de base et formation continue est une enquête par échantillonnage avec interviews téléphoniques assistées par ordinateur (CATI). L'échantillon comprend environ 13'000 personnes (enquête 2011), âgées entre 15 et 75 ans, sélectionnées au hasard dans le registre d'échantillonnage de l'OFS. La participation est facultative. Le Microrecensement formation de base et formation continue fournit des informations sur les comportements de la population suisse dans le domaine de la formation: formation achevée la plus élevée, formation en cours, formation autonome non institutionnalisée. Les données collectées servent de base à l'observation statistique du secteur de la formation, à la préparation des décisions politiques dans ce domaine et à l'élaboration d'analyses approfondies.

## 9.2 Données disponibles

### Statistique des élèves et étudiants

Suite à la modernisation des relevés, tous les cantons relèvent leurs données sous forme individuelle. Le NAVS13 est, quant à lui, relevé depuis l'année scolaire 2011/12. L'intégration et la mise en pratique de ces nouveautés ont toutefois demandé un laps de temps supplémentaire auprès de certains cantons. Ainsi l'OFS a encore accepté, de manière exceptionnelle, des données agrégées au cours de cette phase intermédiaire. C'est pourquoi, dans cette publication, une catégorie «Sans indication» a été introduite pour certaines variables. Concernant la qualité des données, certaines variables n'atteignent pas encore le niveau standard désiré, mais elles seront améliorées dans les années à venir.

### Série chronologique

La classification suisse des statistiques de la formation a été modifiée en 2012. En réponse à la réforme HarmoS, la préscolarité est désormais intégrée à l'école obligatoire. Au niveau secondaire II, la classification a été affinée et comprend, entre autres, une catégorie pour les formations transitoires. Le classement des programmes particuliers a été contrôlé et, si nécessaire, corrigé. C'est la raison pour laquelle les données préalablement publiées ont également été réaffectée selon la nouvelle classification. Dans un premier temps, l'historisation des données a été effectuée à partir de la période 1999/2000. La deuxième étape, à savoir la recodification des données des années antérieures, est prévue pour la deuxième moitié de 2014. De ce fait, des séries temporelles plus longues que celles disponibles dans cette publication n'ont pas pu être établies.

### Ecole obligatoire

Chaque canton relève les données de la statistique des élèves et étudiants au niveau de l'école obligatoire selon la terminologie propre à son système scolaire. Pour obtenir une statistique suisse, les données cantonales font l'objet d'une harmonisation au niveau suisse. Les types d'enseignement cantonaux sont donc affectés à une catégorie du schéma de la classification suisse (voir le schéma «Le système d'enseignement suisse» dans l'introduction qui illustre de manière simplifiée la classification suisse des statistiques de la formation).

### Pédagogie spécialisée

Dans le cadre de la modernisation des relevés, la statistique de la pédagogie spécialisée a aussi fait l'objet d'une nouvelle conception. Alors que l'ancienne statistique de la pédagogie spécialisée se concentrait uniquement sur l'enseignement séparatif (institutions et classes spécialisées), la modernisation permet – grâce à l'introduction des données individuelles et du NAVS13 en tant qu'identificateur personnel – de recenser les enfants souffrant de handicaps, difficultés d'apprentissage ou problèmes comportementaux qui suivent un enseignement intégré. La mise en œuvre de ce nouveau concept est prévue pour l'année scolaire 2014/15. A ce jour, aucune information détaillée sur ce thème n'est disponible. Dans cette publication, les élèves qui suivent un enseignement spécial sont présentés dans une catégorie à part. Cependant, à l'avenir, il sera possible de présenter les effectifs des élèves avec des besoins spécifiques intégrés dans une classe normale et ceux qui bénéficient d'une offre séparée (classe spéciale, école spéciale).

### Secondaire II

Les adaptations de la classification suisse ont, pour la plupart, des conséquences sur le niveau secondaire II. Comme nouveauté, les formations transitoires et complémentaires sont présentées séparément.

- Formations transitoires sec. I – sec. II
- Formation professionnelle initiale (inclus MP1)
- Maturité professionnelle après la formation professionnelle initiale (MP2)
- Formations générales
- Formations complémentaires degré secondaire II

Une spécificité des maturités professionnelles consiste dans le fait qu'elles peuvent être acquises simultanément à l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC) (MP1) ou à sa suite (MP2). Seuls les étudiants préparant une maturité professionnelle après le CFC figurent dans la catégorie MP2. Afin d'éviter les doublons, les élèves se préparant à une maturité professionnelle dans le cadre de leur formation menant au CFC ne font pas l'objet d'une catégorie à part, mais sont inclus dans la formation professionnelle initiale avec CFC.

*Formation professionnelle supérieure*

Au degré tertiaire B on distingue les formations professionnelles supérieures suivantes:

- Ecole supérieure (ES)
- Préparation aux examens professionnels (EP)
- Préparation aux examens professionnels supérieurs (EPS)
- Formation professionnelle supérieure non réglementée par la LFPr

Les étudiants des ES sont saisis de manière exhaustive dans SDL. Il en va de même pour les formations professionnelles supérieures non réglementées par la LFPr, dans la mesure où il s'agit de programmes de formation qui remplissent les critères de SDL en termes de types et de durée d'enseignement.

Il en va autrement pour les préparations aux examens professionnels (EP et EPS). Alors que les diplômes obtenus après les examens sont définis dans le cadre de la Loi sur la formation professionnelle, les préparations à ces examens ne sont pas réglementées. La plupart d'entre elles consistent en des formations modulaires. Celles-ci ne sont relevées que si le module a une durée minimale d'une demi-année scolaire (plein temps). Pour cette raison, SDL ne présente pas tous les étudiants qui préparent un EP ou un EPS.

**Système d'information universitaire suisse (SIUS)**

La statistique des étudiants SIUS relève toute personne immatriculée dans une haute école suisse (HEU, HES, HEP) au semestre d'automne de l'année académique considérée. Les étudiants en congé font partie intégrante du relevé et peuvent ainsi être identifiés.

*Qualité des données et des séries temporelles*

La qualité des données du SIUS est très bonne. Les séries temporelles peuvent être construites depuis le début du SIUS ou plus précisément depuis la création des différents types de hautes écoles: à partir de 1975/76 pour les HEU, à partir de 1997/98 pour les HES et à partir de 2001/02 pour les HEP.

# 10 Abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CFC	Certificat fédéral de capacité
CITE	Classification internationale type de l'éducation
ECG	Ecole de culture générale
ECTS	European Credit Transfer and Accumulation System
EPF	Ecole polytechnique fédérale
ES	Ecole supérieure
Eurostat	Service d'information statistique de l'Union européenne
HE	Haute école
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
HEU	Haute école universitaire
INES	Indicators of Education Systems
LAU	Loi sur l'aide aux universités
LAVS	Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants
LEHE	Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles
LFPPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle
LHES	Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées
LSF	Loi sur la statistique fédérale
MEF	Modernisation des enquêtes dans le domaine de la formation
MINT	Mathématique, Informatique, Sciences naturelles et Technique
MP2	Maturité professionnelle après la formation professionnelle initiale
MP1	Maturité professionnelle pendant la formation professionnelle initiale
NAV513	Nouveau numéro AVS, 13 positions
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFS	Office fédéral de la statistique
RRM	Règlement de reconnaissance de la maturité
RS	Recueil systématique du droit fédéral
SDL	Statistique des élèves
Sec. I	Degré secondaire I
Sec. II	Degré secondaire II
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
SIUS	Système d'information universitaire suisse
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science, la culture et la communication (anglais: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)
UOE	UNESCO, OECD et Eurostat



# 11 Bibliographie

**Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT (2011):**

La formation professionnelle supérieure.  
Faits et données chiffrées, Bern

**Office fédéral de la statistique (2010):**

Panorama des hautes écoles, Neuchâtel

**Office fédéral de la statistique (2011a):**

Hommes et femmes dans les hautes écoles suisses,  
Neuchâtel

**Office fédéral de la statistique (2011b):**

Elèves et étudiants 2009/10, Neuchâtel

**Office fédéral de la statistique (2011c):**

Etudiants des hautes écoles spécialisées 2010/11,  
Neuchâtel

**Office fédéral de la statistique (2011d):**

Etudiants des écoles universitaires 2010/11, Neuchâtel

**Office fédéral de la statistique (2012a):**

Finances du système éducatif, édition 2012,  
Neuchâtel

**Office fédéral de la statistique (2012b):**

La formation continue en Suisse – Microrecensement  
formation de base et formation continue 2011,  
Neuchâtel

**Office fédéral de la statistique (2013a):**

La formation tout au long de la vie en Suisse –  
Résultat du Microrecensement formation de base  
et formation continue 2011, Neuchâtel

**Office fédéral de la statistique (2013b):**

Maturités et passage vers les hautes écoles 2011,  
Neuchâtel

**Office fédéral de la statistique (2013c):**

Les titulaires d'un diplôme MINT sur le marché du  
travail, Neuchâtel

**Office fédéral de la statistique (2013d):**

Scénarios 2013–2022 pour le système de formation,  
Neuchâtel

**OCDE (2013):**

Regard sur l'éducation 2013 – Les indicateurs de  
l'OCDE, Paris

**SKBF / SCRE (2010):**

L'éducation en Suisse. Rapport 2010, Aarau

Publications électroniques: [www.education-stat.admin.ch](http://www.education-stat.admin.ch)

- Paysage suisse de l'éducation: Survol → Paysage suisse de l'éducation
- Principaux chiffres: Survol → Les principaux chiffres
- Tableaux de base et cubes de données (cubes)  
Elèves et étudiants: Système d'éducation →  
Données détaillées  
Etudiants des hautes écoles: Degré tertiaire:  
hautes écoles → Données détaillées



# Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>Contact</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)	www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) → Services → Les publications de Statistique suisse

## Education

Dans le domaine de l'éducation, deux sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

### **Section Processus de formation (BILD-P)**

- Elèves et diplômés (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)
- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

### **Section Système de formation (BILD-S)**

- Perspectives de la formation (élèves, étudiants, diplômés et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, formation continue)
- Système de formation (indicateurs du système de la formation)
- Thèmes spécifiques et activités transversales (p.ex. situation sociale des étudiants)

Ces deux sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet.

[www.education-stat.admin.ch](http://www.education-stat.admin.ch)

En Suisse, près d'un cinquième de la population résidente permanente, soit 1,5 million de personnes, est en cours de formation.

Jusqu'à présent, l'OFS a publié régulièrement des sets de tableaux sur les élèves et étudiants ainsi que des informations statistiques sur les différents niveaux de formation. La présente publication, qui s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle série de publications de synthèse dans le domaine de la formation, donne une vue d'ensemble des personnes en formation, de la préscolarité aux hautes écoles.

Dans quel degré de formation se trouvent les élèves et les étudiants? Quelle a été l'évolution? Combien de personnes d'un âge donné se trouvent en formation? Quelle est la représentation des sexes et des nationalités? Quels sont les domaines de formation les plus fréquentés? Qui vient en Suisse pour des études universitaires? Cette publication donne des réponses à toutes ces questions et à bien d'autres encore concernant les personnes en formation.

**N° de commande**

1385-1300

**Commandes**

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

**Prix**

20 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15575-2